

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème

***Essai d'analyse des déterminants d'attractivité des IDE
en Algérie
Cas de la wilaya de BEJAIA***

Réalisé par :

Mr BRAHAM Nazim
M^{lle} HELLAL Zohra

Encadreur : Dr BOUKHEZER Nacira

Membre du Jury

**Président : M^{me} KHELLADI Anissa
Examineur : M^{lle} ZIANI Zoulikha
Rapporteur : M^{me} BOUKHEZER Nacira**

Promotion 2013-2014

Remerciements

Tout d'abord nous tenons à remercier dieu, le tout-puissant, de nous avoir guidé dans notre choix et notre travail ;

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre promotrice, madame BOUKHEZER Nacira, qui nous a orienté tout au long de ce travail avec une grande patience et compréhension ;

Nous remercions également les membres du jury, qui ont accepté d'évaluer ce travail ;

Nous tenons aussi à remercier les entrepreneurs qui ont collaboré à ce travail en répondant soigneusement à nos questions ;

Nous avons également une reconnaissance à tous nos anciens éducateurs et enseignants ;

Que toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, trouve ici nos remerciements les plus sincères.

Nazim. B & Zohra. H

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents qui m'ont toujours soutenu ;

Ma grand- mère et mon grand-père ;

Mes sœurs chanou, siham et lydia ;

*A tous ceux qui me connaissent et qui ont contribué de près ou de loin à
la réalisation de ce mémoire.*

*Sans oublier tous mes amis et copains de chambre à la résidence
universitaire*

Nazim B

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents qui m'ont toujours soutenu ;

Mes chères sœurs et frères ;

Tous mes amis ;

Et à Tous ceux qui me sont chers.

Zohra H

Sommaire

Introduction générale	1
<u>Chapitre 01</u> : L'évolution des IDE dans le monde	4
<i>Section 01</i> : Approches théoriques sur les IDE	4
<i>Section 02</i> : Les flux et croissance des IDE dans le monde	11
<u>Chapitre 02</u> : Attractivité des investissements directs étrangers	22
<i>Section 01</i> : L'attractivité : Concepts et mesure	22
<i>Section 02</i> : Les déterminants des investissements directs étrangers.....	30
<u>Chapitre 03</u> : Les investissements directs étrangers en Algérie	39
<i>Section 01</i> : La réglementation des IDE en Algérie	39
<i>Section 02</i> : L'attractivité des IDE en Algérie	49
<u>Chapitre 04</u> : Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya du Bejaïa.....	59
<i>Section 01</i> : Les facteurs d'attractivité de la wilaya du Bejaïa	59
<i>Section 02</i> : Présentation et analyse des résultats et des données de l'enquête....	67
Conclusion générale	84
Bibliographie	87
Annexes	
Liste des tableaux	
Liste des figures et cartes	
Table des matières	

Liste des abréviations

ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANIMA	réseau euro-méditerranéen d'acteurs du développement économique
ANIREF	Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière
BTP	Bâtiments et Travaux Public
BMT	Bejaia Méditerranée Terminal
CC	Chemins Communaux
CNI	Conseil National de l'Investissement
CNRC	Centre National du Registre du Commerce
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CW	Chemins de Wilaya
DPAT	Direction de la Planification et d'Aménagement du Territoire
EPB	Entreprise Portuaire de Bejaia
EPE	Entreprises Publiques Economiques
ETS	Entreprises
FMI	Fond Monétaire International
FMN	Firmes Multinationales
GUD	Guichet Unique Décentralisé
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication
IBS	Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
IDE	Investissements Directs Etrangers
IPAIE	Indicateur du Potentiel d'Attractivité en termes d'Investissements Entrants
IPIE	Indicateur de Performance en termes d'Investissement Entrants
O M C	Organisation Mondiale du Commerce
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PD	Pays Développés
PCSC	Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance
PME	Petite Moyenne Entreprise
PMI	Petite Moyenne Industrie
PNR	Projets Nationaux de Recherche
PSRE	Programme de Soutien à la Relance Economique
PVD	Pays en Voie de Développement
R&D	Recherche et Développement
RN	Routes Nationales
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNTF	Société Nationale des Transports Ferroviaires
STN	Sociétés Transnationales
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnelle
TIC	Technologie d'Information et de Communication
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
U E	Union Européenne
UMA	Union Maghrébine Arabe
USA	Etats unis D'Amérique
VALYD	Valorisation des Hydrocarbures

Introduction générale

La promotion du libéralisme économique à l'échelle mondiale a donné lieu au développement du double processus de globalisation et de mondialisation de l'activité économique qui touche la majorité des pays industrialisés, mais aussi récemment ceux en développement. La mondialisation de l'économie est un processus multidimensionnel regroupant diverses formes d'internationalisation, l'un des aspects par lequel se manifeste cette internationalisation est la mobilité internationale des firmes et l'expansion des Investissements Directs Etrangers (IDE).

Les IDE se distinguent des autres flux internationaux par leur stabilité et leur impact positif sur les entreprises locales en termes de techniques de production et d'efficacité, par la stimulation de la concurrence, mais aussi, sur le niveau générale de l'économie, à travers l'apport en devises, la création d'emplois, l'offre de produits et services nouveaux au consommateur, et exploitation des matières premières non exploitées par manque de moyens financiers ou techniques.

A côté de ces effets positifs les IDE peuvent aussi être générateurs de certains effets négatifs qui concernent, les coûts supportés par les pays d'accueil et qui se manifestent pour la dégradation de la balance des paiements du fait du rapatriement des bénéfices, ou la fermeture de certaines entreprises locales qui ne peuvent affronter la concurrence étrangères.

Ainsi, les IDE occupent une place centrale dans les politiques économiques des pays, et ont comme acteurs principaux les firmes multinationales (FMN), qui occupent une place de choix dans la plupart des pays du monde du fait de la convergence de deux préoccupations : celles des entreprises qui cherchent à s'internationaliser et celle des gouvernements qui cherchent à attirer des attirer.

De ce fait, la décision d'implantation des FMN se fait en fonction de plusieurs facteurs et conditions que présentent les pays d'accueils, par l'évaluation des avantages et les inconvénients que présentent chaque région ou pays. Il s'agit des facteurs liés à la situation macroéconomique, à l'environnement des affaires, à la qualité de la main d'œuvre, au degré d'intégration à l'économie mondiale, à l'efficacité du système financier, au niveau de développement des infrastructures ainsi que la stabilité sociale et politique.

Ainsi, l'attractivité des IDE est devenue l'un des grands enjeux de concurrence entre les pays et un impératif de leurs politiques économiques. Cette notion d'attractivité indique la capacité d'un territoire à attirer les IDE, et de bénéficier de leurs apports positifs sur l'économie et de créer les conditions favorables pour offrir un climat basé sur la stabilité économique et politique, dont la complémentarité est nécessaire.

L'Algérie, comme les autres pays en développement est inscrite dans la perspective d'attractivité de l'investissement direct étranger. Après des décennies de planification centralisée de son économie, elle est passée à une phase de réformes structurelles, au début des années 1990, qui a permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie, dans le but d'améliorer ses performances en termes de la croissance, de développer le secteur privé et d'accroître les flux entrants des IDE.

De plus, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales et bilatérales ayant trait à l'investissement, et aux mouvements de capitaux. Aussi, elle s'est engagée dans un processus d'intégration régionale avec l'Union Européenne (U.E) ayant pour objectif la création d'une zone de libre-échange, ainsi que l'accélération des efforts d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C).

Cependant, la part de l'Algérie en termes d'IDE est restée relativement faible comparativement à d'autres pays qui ne présentent pourtant pas plus de capacités. Ce n'est qu'à la fin des années 2000 qu'elle a commencé à attirer un nombre important d'investisseurs étrangers, qu'ils soient de pays développés ou de pays en développement, tout en diversifiant les secteurs d'activité. Cela montre tout l'intérêt que revêt la qualité des facteurs qu'offre l'Algérie pour intéresser et attirer les investisseurs étrangers.

L'objectif de ce travail est d'analyser les différents déterminants d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie. Nous tenterons, au bout de ce travail, de répondre à la question centrale suivante : **Quels sont les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE en Algérie ?**

Nous prendrons la région de Bejaia comme échantillon étant l'une des wilayas présentant des avantages susceptibles d'intéresser les capitaux étrangers. Les facteurs retenus sont : les facteurs macroéconomiques, la qualité des institutions, le niveau d'infrastructures et le capital humain.

Nous entamons notre recherche en supposant que le cadre macroéconomique, et le capital humain sont des facteurs ayant un impact positif sur l'attractivité des IDE alors que la qualité des institutions et le niveau d'infrastructure auraient un impact plutôt négatif.

Pour réaliser notre étude, nous adoptons une méthodologie à la fois théorique et empirique qui consiste, premièrement, en une revue de la littérature relative à l'investissement direct étranger, et deuxièmement, à une enquête de terrain auprès d'un échantillon des investisseurs étrangers de la wilaya du Bejaia.

Nous structurerons notre travail en quatre chapitres. Le premier va reprendre une revue de la littérature sur l'investissement étranger, et leurs évolutions dans le monde. Le

second sera consacré à la compréhension de la notion d'attractivité des territoires et les déterminants de localisation des IDE. Le troisième s'attèlera à faire un rappel historique de l'évolution de la réglementation algérienne relative à l'IDE et une présentation des facteurs qui font les points forts et les points faibles de l'Algérie de façon globale. Quant au quatrième représentant l'étude empirique, il s'intéressera à la région de Bejaia par la restitution des résultats de l'enquête de terrain.

Chapitre I : L'évolution des IDE dans le monde**Introduction**

La globalisation, la mondialisation et l'internationalisation sont autant de termes qui tentent d'appréhender les transformations dont les économies actuelles sont l'objet. Dans ce contexte l'investissement direct étranger est très important et revêt la forme la plus répandue à travers le monde dans son intégration économique mondiale.

L'investissement direct étranger avait accompagné l'internationalisation des entreprises au cours du 19^{ème} et de la première moitié du 20^{ème} siècle, notamment à la faveur de la constitution des empires coloniaux, mais également à la libéralisation et le développement rapide des marchés financiers internationaux à partir de 1985. Par la suite, c'était la mise en place corrélative de procédures de déréglementation des IDE et les innovations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont provoqué une envolée spectaculaire des flux des investissements dans le monde. Ceux-ci n'ont cessé de croître jusqu'en 2000 pour culminer à cette date 1 393 millions de dollars. Le ralentissement de l'activité économique mondiale et le contexte d'incertitude consécutif engendré par les événements du 11 septembre 2001, explique la régression sensible de ces flux (respectivement 824 et 651 milliards en 2001 et 2002).

Ce premier chapitre sera consacré à l'importance des IDE et leurs distinctions des autres formes d'investissements. Celui-ci s'articulera alors autour de deux sections. La première section sera consacrée à donner une approche théorique sur les IDE, alors que la deuxième traitera l'évolution des IDE et ses flux à travers le temps sous l'influence des différents changements et bouleversements qu'a connus l'économie mondiale.

Section 01 : Approches théoriques sur les IDE**1. Définition des concepts**

Dans ce point, nous développerons les deux principales notions d'IDE et des firmes multinationales, selon les visions présentées par les diverses institutions.

1.1. Définition des investissements directs étrangers

La définition des IDE diffère d'un pays à un autre mais, en général, celles données par les institutions internationales sont les plus retenues.

*** Définition du Fond Monétaire International (FMI) :** Les IDE sont « Les investissements qu'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (entreprise d'investissement direct). Par intérêt durable, il est entendu l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur et l'entreprise et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés et donc dotées d'une personnalité morale distincte »¹.

* **Définition de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) :** « L'investissement direct étranger, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert des actifs dans un autre pays (pays d'accueil) avec l'intention de les gérer »².

* **Définition de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) :** « Les investissements directs étrangers sont ceux effectués dans un pays extérieur dans l'intention d'établir avec les entreprises qui en bénéficient d'une relation stratégique durable et d'exercer une influence significative sur leur gestion. L'existence d'un « intérêt durable est établie à partir du moment où l'investisseur direct détient au moins 10% des droits de vote de l'entreprise dans laquelle il investit »³.

* **Définition des comptables chargés de la balance des paiements :** « L'IDE est tout flux de prêts à une entreprise étrangère ou toutes nouvelles acquisitions de parts de propriété dans une entreprise qui se situe à l'extérieur des frontières de l'investisseur »⁴.

* **Définition de l'Eurostat :** « IL s'agit, pour l'essentiel d'un investissement par lequel une entité résidente d'une économie acquiert un intérêt durable dans une entité résidente d'une autre économie. Cet intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise et se traduit par une influence significative de l'investisseur sur la gestion de l'entreprise.

Une « entreprise d'investissement direct » est une entreprise dont 10% au moins des parts ordinaires ou des droits de vote (dans le cas d'une entreprise constituée en société) ou l'équivalent (dans le cas d'une entreprise non constituée en société) sont détenus par un investisseur direct⁵.

L'IDE peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusion et d'acquisition) des firmes multinationales. Sont également définis comme des IDE d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenue l'IDE, ou d'autres transferts en capital.

¹FMI, (1977), « Manuel de la balance des paiements », 4^{ème} édition, Washington.

² Bellon, B, Goula, R, (1998), « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », édition ECONOMICA, Paris, P 17.

³ OCDE, « Définition et référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », in www.oecd.org/dataoecd/39/45/40632182.pdf.

⁴ Linder, Peter H. et Kiddleberger, Charles P, (1983) « Economie internationale », Economica, Paris, P 54

⁵[www.Europa.eu/statistics_explained/index.php/Glossary:Foreign_direct_investissement_\(FDI\)/fr](http://www.Europa.eu/statistics_explained/index.php/Glossary:Foreign_direct_investissement_(FDI)/fr).

1.2. Définition de la firme multinationale (FMN)

J.L.Mucchielli définit une FMN comme « toute société possédant au moins une unité de production à l'étranger »⁶. Capable d'établir une stratégie commerciale et industrielle mondiale. Est considérée comme multinationale la société qui détient une participation significative (de plus de 50%) en capital dans des filiales ou des sociétés apparentées situées à l'étranger, et ayant opté pour une stratégie multidomestique fondée sur les différences socio-économiques des pays (réponse à une demande locale spécifique). Ainsi la stratégie d'une multinationale consiste à privilégier dans son développement, les forces d'adaptation locale (structure des marchés, besoins spécifiques) aux forces d'intégration et de coordination globale (standardisation, rationalisation, effet de volume...).

2. Distinction avec les autres formes d'investissement

Selon leurs importances et leurs natures, les investissements ne sont pas tous perçus de la même façon par les entreprises qui les accueillent. Ainsi, les flux des capitaux entrants dans une entreprise ou dans un Etat peuvent être classés en trois grandes catégories à savoir les prêts bancaires, les investissements de portefeuilles (investissement indirect), et les investissements directs.

2.1. Les prêts bancaires

Ils désignent un ensemble de capitaux prêtés à des conditions commerciales, ces dernières sont généralement instables et imprévisibles d'une année à une autre aux grès de la préférence ou de la défaveur manifestées par les banques pour un pays ou une région donnés.

2.2. Les investissements de portefeuille

Ils consistent à investir par l'acquisition d'actions ou d'obligations dans une entreprise donnée. Ces investissements n'ont pas pour but de prendre le contrôle de la firme en question, il s'agit souvent d'investir à court terme en quête d'un rendement plus élevé.

Ces deux formes d'investissements sont assez volatiles et instables car ils ne possèdent pas un caractère d'implantation leur permettant d'agir dans la firme d'accueil et d'avoir un contrôle durable et une part de gestion sur l'entreprise d'accueil.

Si nous comparons ces deux définitions à celle de l'IDE nous constatons plusieurs différences. En premier lieu, il y a une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise concernée, ainsi un degré significatif d'influence dans la gestion de cette entreprise. En deuxième lieu, d'un point de vue statistique et conformément aux recommandations du FMI et de l'OCDE, un seuil de propriété est calculé, qui va de 10% à 100%. Il est par exemple de 10% pour le Danemark, les Etats Unis d'Amérique (USA) et la Turquie, de 20% pour la France, de 25% pour l'Allemagne et la Grande Bretagne et de 50%

⁶ J.L.Mucchielli dans le dictionnaire des sciences économiques, édition ARMAND COLIN, France, 2004, p 221.

pour l'Autriche⁷. Mais à partir de 1993, le FMI applique la norme de 10% à tous ses pays membres.

3. Les différentes formes et stratégies des IDE

Les IDE sont diversifiés au fur à mesure avec le temps tout en s'adaptant aux nouvelles conditions offertes par le progrès technologique, la déréglementation financière et la libéralisation économique, devenant ainsi un phénomène multiforme et complexe.

3.1. Les formes des IDE

Les investissements directs étrangers peuvent se faire selon deux modalités principales, dits *greenfield* et *brownfield*, mais d'autres formes peuvent aussi être définies.

* **Investissement de type Greenfield** : Il consiste à créer une nouvelle entreprise de production, avec l'installation de nouveaux moyens de productions et le recrutement de nouveaux employés.

* **Investissement de type brownfield** : Il est une acquisition d'une entité étrangère déjà existante. Dans ce cas, l'IDE d'acquisition se traduit principalement par un transfert de propriété des titres de la filiale acquise.

En plus, les IDE peuvent se présenter dans des autres formes plus souples et moins contraignantes : vente de licence à un partenaire étranger ou accord de sous-traitance avec un fabricant local, joint-venture, franchise et succursale⁸.

* **La cession de licence** : Elle consiste à concéder temporairement ou définitivement à un tiers, le droit de fabriquer un produit fini en contre partie des redevances. D'une façon générale la licence internationale inclut une variété d'arrangements contractuels par lesquelles les entreprises domestiques rendent accessible aux entreprises étrangères ses propriétés intangibles (formule, secret de fabrication, savoir-faire, nom de marque etc.).

Certains nombres d'engagements doivent être respecté par les contractants, d'un côté l'entreprise étrangère doit céder toute la documentation nécessaire à la fabrication de son produit et de coté de l'entité domestique doit respecter un certain engagement, comme la garantie d'offrir un certain niveau de qualité et respecter la confidentialité des informations qui lui sont transmises.

* **La franchise** : La fédération française de la franchise la défini comme « une méthode de collaboration entre une entreprise (le franchiseur), d'une part, et une ou plusieurs entreprises, (les franchisés), d'autre part, pour exploiter un concept de franchise mise au point par le franchiseur et composé de trois éléments : la propriété ou le droit d'usage de signes de ralliement de la clientèle (marque de fabrique, enseigne, raison sociale, nom commerciale,

⁷Mucchielli, J.L, (1998), « Multinationales et mondialisation », édition Seuil, Paris, P 379.

⁸Ferrera.L & Henriot.A,(2004), « La localisation des entreprises industrielles, comment apprécier l'attractivité des territoires ? », Revue économie internationale N° 99.

signes et symboles, logos), l'usage d'une expérience et la mise en point d'un savoir-faire donné, un ensemble de produits et/ou le service et/ou de technologie ».⁹

L'objectif de la franchise est de faire bénéficier le franchisé du savoir, de l'expérience, des méthodes commerciales ou industrielles, de l'assistance logistique du franchiseur, ainsi que des campagnes publicitaires ayant un impact direct sur la clientèle du franchisé. Généralement le franchisé est de pays de l'implantation de la franchise, il apporte donc l'avantage de bien connaître son marché, notamment de point de vue culturel. Il pourra conseiller le franchiseur à adapter son concept au niveau de vie, aux habitudes, aux conventions sociales, aux goûts et aux perceptions du marché local.

*** La sous-traitance :** C'est un contrat de gestion et de partage de production, le recours à cette forme d'IDE est fortement développé dans le commerce international. Le principe est d'assurer plusieurs implantations dans des différents pays, avec des avantages essentiellement en assurant une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir les différents risques de production entre différents fournisseurs et usines.

***La joint-venture :** Est une entreprise locale créée en commun avec une entreprise étrangère une société mixte, dont elles détiennent le capital dans des proportions voisines de 50/50 à 60/40 pourcent¹⁰. La création de co-entreprise est guidée par les motivations stratégiques de la part des firmes, dans l'objectif d'accélérer le processus d'internationalisation, de partager les coûts de développement de plus en plus élevés dans les secteurs de haute technologie et de réaliser des économies d'échelle.

***La succursale :** C'est un bureau de représentation d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger. Elle n'a pas de personnalité morale propre. Elle se contente d'informer la société mère et de gérer sur place les commandes et les services après-vente.

3.2. Les stratégies des IDE

Plusieurs critères et variables sont pris en considération dans l'implantation des entreprises multinationales, peuvent conduire à des stratégies d'implantation différentes dont en retient la stratégie d'accès aux ressources, horizontale et verticale.

*** La stratégie d'accès aux ressources du sol et du sous-sol :** De manière générale, la stratégie d'accès aux ressources naturelles est le premier facteur qui attire les IDE. Son origine remonte jusqu'au XVI^{ème} siècle, et elle est assimilée à la recherche d'approvisionnements en matière première et en énergie. Dans ce cadre d'analyse, les ressources naturelles sont exploitées à l'étranger car, pour des raisons climatologiques ou géologiques, ces ressources sont peu abondantes voire inexistantes dans les pays d'origine tel est le cas pour les exploitations de terrains pétroliers et miniers.

***La stratégie horizontale :** La stratégie « horizontale » ou de marché s'applique aux décisions d'investissements à l'étrangers qui visent, d'une part, à produire pour le marché

⁹ Meier.O, Schier.G, (2005), «Entreprises multinationales », édition DUNOD, Paris, p 97.

¹⁰ Tersen, D et Bricout J-L, (1996), « Investissement international », édition Armand Collin, Paris, P 10

local d'implantation une gamme de biens qui reproduit intégralement ou partiellement celle de l'entreprise-mère en fonction des caractéristiques locales de la demande, et d'autre part, elle concerne des pays qui ont un niveau de développement sensiblement équivalent.

La stratégie peut donc être qualifiée horizontale car elle concerne les flux d'investissements croisés Nord-Nord qui se développent entre les Etats Unis, l'Europe et le Japon, c'est-à-dire au sein de la triade. Ces flux constituent les deux tiers du montant total des IDE dans le monde¹¹.

Cette stratégie d'investissement est motivée par le marché potentiel des pays hôte et la recherche de nouveaux débouchés, ces investissements intervient dans le cas où il n'y a pas une grande différence en dotation des facteurs de production et leurs prix, son objectif principal est de détourner les barrières douanières et les coûts de transport élevés, est donc, éviter l'exportation.

L'investissement horizontal, est alors principalement une stratégie commerciale. Il correspond, en fait, à un processus d'internationalisation de la production. Elle est la stratégie la plus répondue actuellement.

***La stratégie verticale :** Il correspond à l'IDE par lequel l'investisseur fragmente les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation de ses produits en s'implantant dans des pays différents des filiales qui produisent des biens intermédiaires et/ou finaux différents¹².

L'objectif principal des stratégies verticales d'investissement des firmes est de minimiser leurs coûts de production. Dans cette logique, les FMN cherchent à trouver des ressources moins chères en fonction de leurs activités principales.

Ce type d'investissement est pratiqué lors de l'existence des différences de dotation en facteurs de production (capital, travail) entre les pays. C'est-à-dire, les firmes visent à exploiter ces différences de coûts avec une délocalisation totale ou partielle de son processus de production, elles placent la partie de chaîne de production initiative en facteur travail dans les pays où les coûts de main-d'œuvre sont relativement faibles.

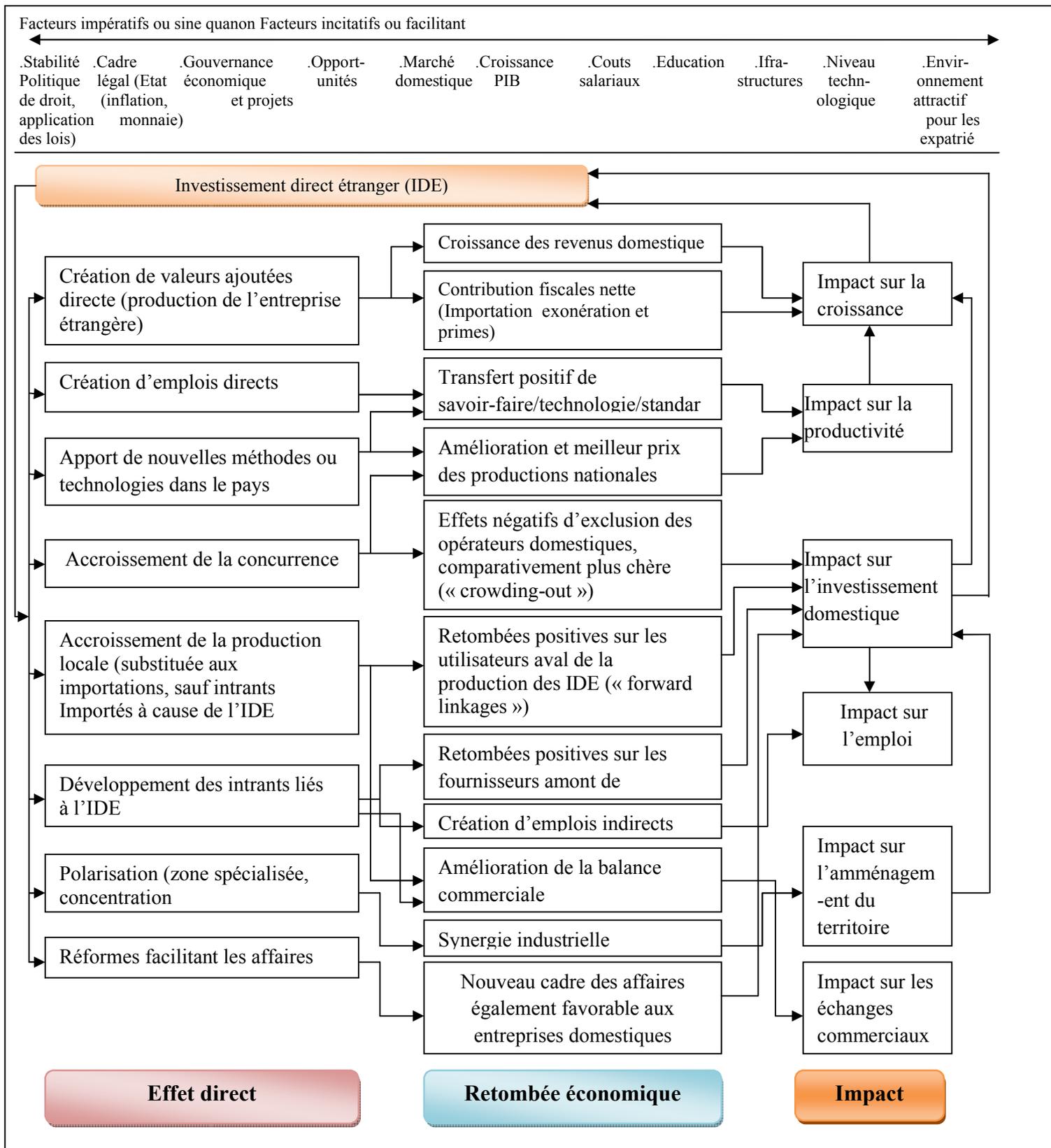
4. Facteurs et effets des IDE

Les IDE sont perçus comme avantageux et bénéfiques à l'économie des pays d'accueils, du fait de leur contribution à la croissance et au développement, non seulement parce qu'ils mettent des ressources financières stables à la disposition de l'économie mais encore parce qu'ils représentent un conduit pour les transferts technologiques et des compétences managériales. Le schéma ci-dessus présente les différents effets des IDE sur l'économie des pays d'accueil.

¹¹Khelladi, A, (2011), « Attractivité aux IDE : Quel rôle pour les villes en Algérie ? Cas de la ville de Bejaïa ».Mémoire de Magister : sciences économiques : Université Abderrahmane mira de Bejaïa, p 58.

¹² Cumenge G, (2004), « Les investissements industriels français au Maroc, une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix », Paris, p 15, in www.animaweb.org/uploads/bases/document/idemaroc.pdf.

Figure N°01 : Les facteurs amont et effets aval des IDE



Source : ANIMA (Investment Network), 2010.

Cette figure montre bien qu'en dehors des effets directs assez évidents (par exemple, impact de l'IDE sur les revenus des personnes employées par les firmes étrangères), les effets indirects et les externalités éminemment variables, peuvent se contredire (par exemple, les entreprises domestiques peuvent souffrir de la concurrence apportée par une firme étrangère a priori plus productive, mais elles peuvent aussi s'inspirer de son modèle, ou encore tirer profit de cette présence nouvelle en devenant ses clientes ou ses fournisseurs).

De même, l'IDE est en principe générateur de ressources fiscales, mais dans bien des cas, leur contribution nette à la collectivité est faible, voire négative, du fait d'exonérations ou d'incitations fiscales, de tranches d'investissement prisent en charge par la collectivité (terrains offerts, infrastructures et services divers), de prélèvements sur la nature non facturés (air, eau, matériaux...), ou d'autres formes d'externalités négatives (impact social, changement culturel, pollution...).

De plus, l'effet des IDE peuvent varier dans le temps, avec une phase initiale où ils permettent une mise à niveau utile, puis une phase plus destructrice où la mainmise étrangère évince du marché les opérateurs domestiques. L'inverse est aussi fréquent : IDE justifiés au départ par l'acquisition de ressources naturelles brutes, puis projets davantage centrés sur la transformation sur place quand le pays a atteint un certain niveau de développement.

Autre exemple, les effets de polarisation, tendant à doubler l'accumulation du capital par une à doubler l'accumulation du capital, cette accumulation est bénéfique en termes de développement industriel, avec l'implantation d'activités souvent fortement liées entre elles (équipementiers automobiles à côté de leur donneur d'ordre, ainsi pour le textile ou la filière pétrochimique...). Mais d'un autre côté et à un horizon plus lointain, la concentration, en périphérie des villes et sur une étroite bande littorale, de trop d'activités industrielles n'est pas sans externalités négatives pour l'environnement, le tourisme, le cadre de vie...etc.

Section 02 : Les flux et croissance des IDE dans le monde

L'investissement étranger n'est pas un phénomène récent, apparu au cours des années 80 avec la mondialisation des entreprises et des marchés. Mais au contraire, c'est un phénomène économique significatif dès le début du XX^{ème} siècle, comme en témoigne l'estimation à 14 milliards de dollars du stock mondial en 1914¹³.

Dans la première moitié du siècle, les pays investissant hors de leurs frontières étaient peu nombreux. Il s'agissait, essentiellement, des grandes puissances économiques, telles que l'Allemagne, la France, Le Royaume Uni et les Etats Unis. De l'autre côté, les pays d'accueils correspondaient majoritairement aux Pays en Voie de Développement (PVD).

1. Aperçu historique sur les investissements directs étrangers

L'évolution des IDE dans le monde peut être structurée en plusieurs étapes :

¹³ Bertin, G.Y, (1983), « L'investissement international », PUF, 3eme Edition, p16.

1.1. L'âge d'or des IDE (1800-1914)

Cette période est considérée comme l'âge d'or des IDE, vue leurs importance remarquable à cette époque. Pendant cette période de suprématie de la Grande Bretagne avec une part de 44% d'IDE dans le monde (voir Tableau 01), grâce à son avancée économique considérable, elle était pratiquement le seul pays à investir à l'étranger, et son capital était largement dominant, grâce à une épargne abondante, une place financière stable et un réseau bancaire international dynamique.

A côté, la France s'engage elle aussi, très tôt, dans le processus d'internationalisation à partir des années 1850, où ses investissements ont cru rapidement et ses avoirs sont multipliés par six jusqu'à la première guerre mondiale. Elle investit en Europe et outre-mer. Quant à l'Allemagne, elle a basé son expansion commerciale au Brésil et en Turquie. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, les Etats Unie, bien que débiteur net, jusqu'à 1914, se mettent à investir et commercialiser de façon agressive dans les produits pour lesquels ils détiennent l'avantage technologique.

Pour cette époque, il faut souligner, que l'initiative de l'investissement à l'étranger était laissée aux banques et aux sociétés privées en majorité, les pouvoirs publics n'intervenaient que lorsque cela est nécessaire. D'autre part, les opérations de placement l'emportaient très nettement sur les investissements directs, et l'activité des marchés financiers européens, était très marquante, elle canalisait plus de 80% du total des investissements. L'éclatement de la guerre avait obligé les investisseurs à rapatrier une grande partie de leurs actifs détenus à l'étranger, en Amérique notamment, ce que est traduit par un repli des avoirs européens placés en titres financiers, et des flux des capitaux ne reprenant que vers 1930.

Tableau N° 01 : Le stock des investissements internationaux en 1914 (10⁶ \$)

Pays investisseur	Montant	% du total	Principale zone d'accueil
RU	18	41%	Empire Britannique 47% Etats-Unis 20% Amérique latine 20% Europe 6%
France	8.5	19.3%	Europe 61% Russie 25% Empire français 9%
Allemagne	6	13.7%	Europe centrale 53% Amérique latine 16% Amérique du nord 15%
Etats-Unis	3.5	7.9%	Canada, Mexique et Cuba
Belgique	2	4.5%	Congo, Russie, Europe
Divers	2.5	5.7%	-

Source : Bertin, G.Y. (1983), « L'investissement international », PUF, 3eme Edition, p17.

1.2. La période entre les deux guerres

L'effet de la guerre a été dévastateur sur l'économie européenne et ces avoirs en capitaux dans sa zone et aussi dans les colonies détenues en outre-mer par cette dernière. Ce recule d'une Europe puissante économiquement a donné l'occasion à une montée nouvelle d'une Amérique (Etats Unis) dominante, devenue le grand créancier et premier investisseur par les flux de capitaux. Au cours de cette période, les USA ont connu une hausse de leurs part en termes d'investissement de 27,7% du stock mondial d'IDE en 1938, donc une croissance de 9,2% au détriment de l'Europe, voir une baisse de sa part (Royaume-Uni de 45,5% en 1914 à 39,8 en 1938, respectivement en période de 12,2% à 9,5% et de 10,6% à 1,3% pour la France et l'Allemagne), comme c'est illustré dans le tableau n° 2.

Tableau N° 02 : Répartition du stock d'IDE par pays d'origine (en pourcentage)

Pays	1914	1938	1960	1973	1985	1994
Pays du G5	86,9	81,2	72,8	75,7	71,6	65,4
Etats Unis	18,5	27,7	48,3	48,1	36,9	25,7
Japon	0,1	2,9	0,8	4,9	6,5	11,7
Royaume Uni	45,5	39,8	16,3	12,8	14,8	11,7
Allemagne	10,6	1,3	1,2	5,7	8,8	8,6
France	12,2	9,5	6,2	4,2	4,6	7,7
Europe hors G5	10,8	15	18,4	14,8	17,2	21,8
dont Pays Bas	-	-	10,3	7,5	7	6,1
Suisse	-	-	3,4	3,4	3,7	4
Stock mondial	100	100	100	100	100	100
(milliards \$)	(14,5)	(26,3)	(66,1)	(210,5)	(618,6)	(2378)

Source : Tersen. D et Bricout J-L, op.cit. p 8

1.3. La période d'expansion des FMN de 1945 à 1975

Après la fin des deux guerres mondiales et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, on remarque une expansion de l'investissement international chapeauté par les Etats Unis d'Amérique. De cette façon, l'après-guerre permet d'assister à une profonde redistribution des rôles au sein des principaux pays investisseurs.

D'un côté l'effondrement des empires coloniaux, les trois grands investisseurs européens ne représentent plus que le quart du stock des IDE mondiaux en 1960, contre la moitié en 1938 et le déclin du Royaume-Uni étant le plus prononcé (de 39,8% à 16,3%). De l'autre côté, les USA, dont l'appareil industriel est resté intact durant cette période, s'affirme comme la puissance dominante en matière d'investissement international. Leur part dans le stock mondial est estimé à 48,3% en 1960 (voir tableau N° 2).

La montée remarquable des investissements à cette période d'un stock mondial (de 26,3 en 1938 à 210,5 milliard \$ en 1973), peut être expliquée par plusieurs facteurs, dont, on retient les plus importants, tel que le plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe qui était évalué de 23 milliards de dollars d'aide publique des USA entre 1946 et 1951 et la baisse des coûts des transports et des communications. En plus, dans cette période marquée par la dévaluation du dollar en 1971, l'abandon du système Bretton Woods et l'adoption en 1973 d'un système de change flottant est défavorable pour les USA, mais à côté de cela, l'appréciation d'autres monnaies, comme le Deush Mark et le Yen conduisant l'augmentation de la part des investissements Allemands et Japonais.

2. L'explosion des IDE à partir des années 80

Les IDE ont connu une ampleur et diversification spectaculaire à partir des années 80. Ce boom pouvait être expliqué par plusieurs facteurs : la forte croissance économique des pays développés en particulier les pays de l'OCDE, les bulles spéculatives sur les valeurs technologiques et les fusions-acquisitions gigantesques qui ont marqué ce secteur, notamment, la libéralisation qu'a connue le secteur des services, essentiellement au niveau des banques, les assurances et des télécommunications. Nous avons aussi, le processus de libéralisation et d'innovation des marchés financiers des pays développés à partir des années 85-86 qui a permis aux entreprises de bénéficier de financements nouveaux et souples. Tout en ajoutant la conviction des PVD par l'intérêt que peut procurer les IDE, où ces derniers ont mis en place des politiques d'attraction à la localisation comme des avantages fiscaux et financiers, aménagements des zones franche, et facilité d'accès à l'infrastructure.

Les IDE sont, pour l'essentiel, des investissements croisés entre pays industrialisés : ceux-ci sont à la fois les investisseurs et les investis (les pays industrialisés ou développés sont à l'origine d'environ 90% des IDE et en reçoivent plus de 70%). On trouvera au tableau n° 3, une distribution des sorties des IDE en provenance des différentes régions du monde.

Tableau N° 03 : Les sorties des IDE par région

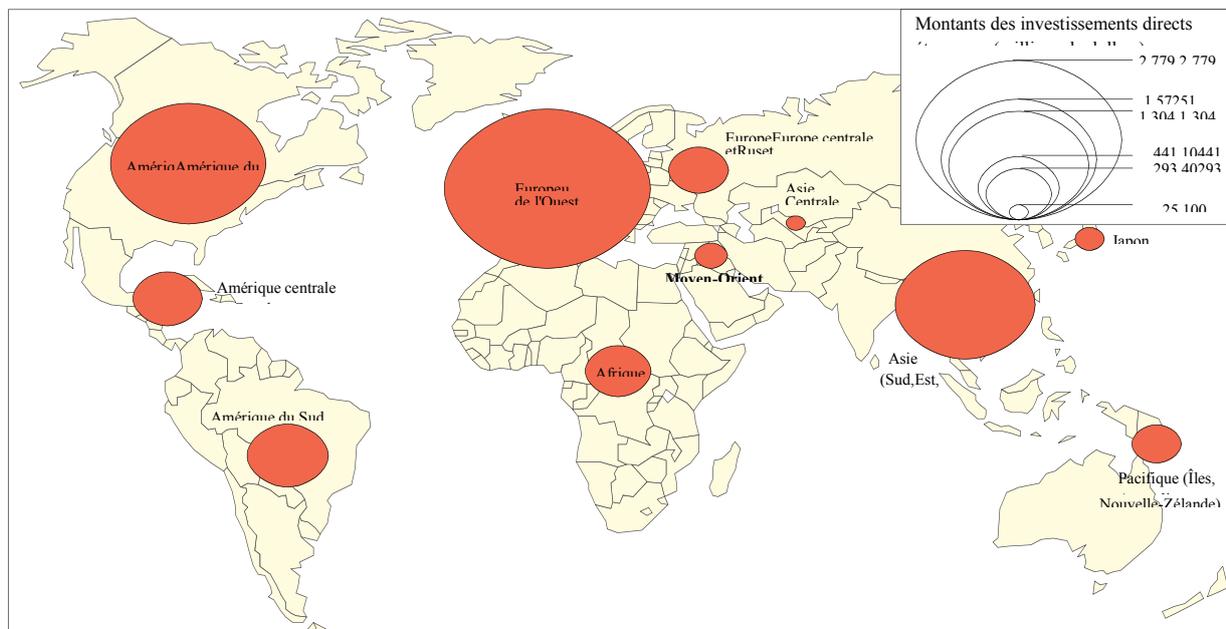
Période	En millions de dollars				En pourcentage du total			
	1985	1990	1995	2000	1985	1990	1995	2000
Monde	61277	235836	335194	1068786	100	100	100	100
Pays de l'OCDE	42055	189166	263716	904349	68.6	80.2	79.7	84.6
Pays non membres de l'OCDE	19222	46670	71437	137747	31.4	19.8	21.3	12.9
Afrique	404	195	3100	7267	0.7	0.1	0.9	0.7
Asie*	2171	12650	25106	2494	3.5	5.4	7.5	2.8
Europe*	8	408	3570	14026	0.0	0.2	1.1	1.3
Amérique latine et Caraïbes*	9101	18948	23632	68374	14.9	8.0	7.1	6.4
Proche et Moyen-Orient	212	1056	1936	1571	0.3	0.4	0.6	0.1
Non spécifiés	7325	13413	14093	1015	12.0	5.7	4.2	1.6

Source : OCDE, (2002), « L'investissement direct étranger au service du développement », p7.

* Non compris les pays de l'OCDE

Nous constatons que le faible pourcentage des IDE qui va aux pays en développement est très inégalement réparti. En effet, les deux tiers des IDE des membres de l'OCDE et des pays non membres vont à l'Asie et à l'Amérique latine comme il apparaît clairement dans la carte géographique ci-dessous.

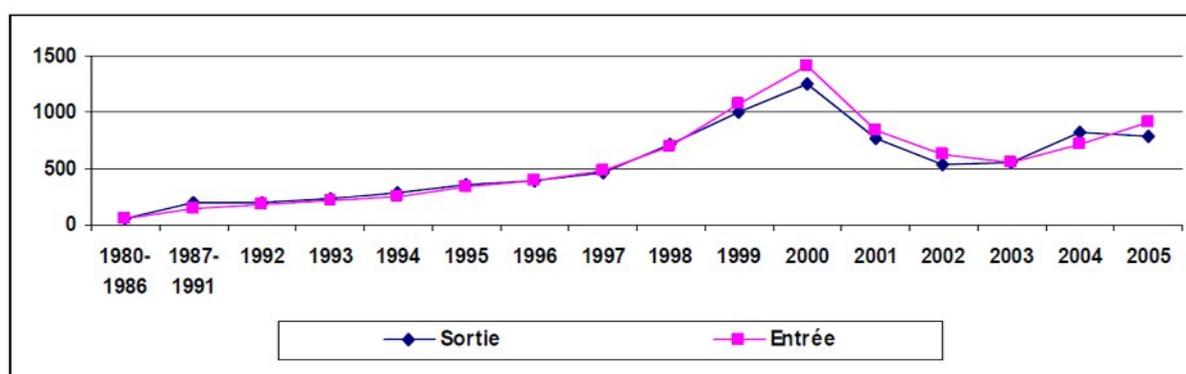
Carte N°01 : Stocks mondiaux d'investissements directs étrangers par grande régions d'accueil en 2002



Source : M@ppemonde (2004), « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », in www.htt://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04301.html.

Les investissements étrangers continuent à progresser et accroître au fur à mesure avec le temps, particulièrement entre 1995-2000. Or, les années 2001 et 2002 enregistrent une chute tout aussi spectaculaire qu'elle est considérée par la CNUCED comme un retour à la normale. Cette chute est engendrée par la diminution des fusions-acquisitions, privatisations des entreprises dans certains pays et faible croissance économique dû à la baisse des valeurs boursières et des bénéfices des entreprises et la tragédie du 11 septembre 2001.

Figure N° 02 : Evolution des flux mondiaux d'IDE pour la période 1980-2005(10⁹ dollars)



Source : Kaci chouch. T, (2012), « Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de magister, Université de Tizi Ouzou, p34.

La figure nous montre que le déclin n'a duré que deux années (2001-2002), pour reprendre le chemin de la croissance à partir de la deuxième moitié de 2003 et s'est poursuivie en 2005 pour enregistrer un montant total de 710,8 milliards de dollars à la fin de la période.

3. Les évolutions récentes des IDE dans le monde

Après trois années consécutives de croissance, les entrées mondiales d'IDE sont augmentées de 30% pour s'élever à 1 833 milliards de dollars en 2007, dépassant largement le record historique atteint en 2000. Malgré la crise financière et la crise de crédit qui sévissent depuis le deuxième semestre 2007, les entrées d'IDE en continué de progresser dans les trois grands groupements économiques que sont les pays développés, les pays en développements et les pays en transition de l'Europe du Sud-est et de la Communauté des Etats Indépendants (CEI).¹⁴

Tableau N° 04 : Répartition régionale des entrées et des sorties des IDE, 1995-2008

Région/ pays	Entrées d'IDE							Sorties d'IDE						
	1995-2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995-2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays développés	534.9	361.3	414.2	613.1	972.8	1358.6	926.3	626.3	507.2	797.1	742.0	1157.9	1809.5	1506.5
Europe	223.3	279.8	227.7	506.1	631.7	899.6	518.3	446.2	306.9	411.5	689.9	799.6	1270.5	944.5
UE	310.0	259.4	223.3	498.4	590.3	842.3	503.5	416.9	285.0	377.3	609.7	697.2	1192.1	837.0
Japon	4.6	6.3	7.8	2.8	-6.5	22.5	24.4	25.1	28.8	31.0	45.8	50.3	73.5	128.0
USA	169.7	53.1	135.8	104.8	237.1	271.2	316.1	125.9	129.4	294.9	15.4	224.2	378.4	331.8
Autres pays développés	37.2	22.0	42.8	-0.6	110.4	165.3	103.4	29.2	42.1	57.7	-9.1	83.8	87.1	122.3
Pays en développement	188.3	184.0	290.4	329.3	433.8	529.3	620.7	74.5	45.5	120.4	122.7	215.3	285.5	292.7
Afrique	9.0	20.9	22.1	38.2	57.1	69.2	87.6	2.4	1.3	2.1	2.3	7.2	10.6	9.3
Amérique latine et Caraïbes	72.9	45.8	95.1	77.1	93.3	127.5	144.4	21.1	21.3	28.0	36.0	63.6	51.7	63.2
Asie et Océanie	106.4	117.3	173.2	214.0	283.4	332.7	388.7	51.0	23.0	90.4	84.4	144.5	223.1	220.2
Asie	105.9	116.9	172.9	213.8	282.1	331.4	387.8	51.0	22.9	90.3	84.3	144.4	223.1	220.1
Asie occidentale	3.3	11.3	20.5	43.6	67.6	77.6	90.3	0.9	4.1	8.1	12.9	24.0	48.3	33.7
Asie de l'Est	70.7	72.7	106.3	116.2	131.8	150.4	187.0	36.6	17.4	62.9	49.8	82.3	111.2	136.2
Chine	41.8	53.5	60.6	72.4	72.7	83.5	108.3	2.0	2.9	5.5	12.3	21.2	22.5	52.2
Asie du Sud	3.9	8.2	10.7	14.4	27.8	34.0	50.7	0.3	1.6	2.3	3.5	14.9	17.8	18.2
Asie de Sud-est	28.0	24.7	35.5	39.6	55.0	69.5	59.9	10.0	5.3	17.0	18.1	23.3	45.8	32.1
-Océanie	0.5	0.4	0.3	0.2	1.3	1.3	0.9	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
L'Europe de Sud-est et CEI	7.3	19.9	30.3	30.9	54.7	90.9	114.4	2.0	10.7	14.1	14.3	23.7	51.5	58.5
Europe de Sud-est	1.2	4.1	3.5	4.8	9.9	12.8	10.9	0.1	0.1	0.4	0.3	0.4	1.4	0.6
CEI	6.1	15.8	26.8	26.1	44.7	78.1	103.5	1.9	10.6	13.8	14.0	23.3	50.1	57.9
Monde	565.2	565.2	734.9	973.3	1461.1	1978.8	1697.4	702.8	563.4	929.6	879.0	1396.9	2146.5	1857.7
Pour mémoire : part pourcentage des flux mondiaux d'IDE	73.2	63.9	56.4	63.0	66.6	68.7	56.7	89.1	90.0	85.5	84.4	82.9	84.3	81.1
Pays développés	25.8	32.6	39.5	33.8	29.7	26.8	36.6	10.6	8.1	13.0	14.0	15.4	13.3	15.8
Pays en développement	1.0	3.5	4.1	3.2	3.7	4.6	6.7	0.3	1.9	1.5	1.6	1.7	2.4	3.1
Europe du Sud-Est et CEI														

Source : CNUCED, (2009), « Rapport sur les investissements dans le monde 2008 » in www.cnucead.com.

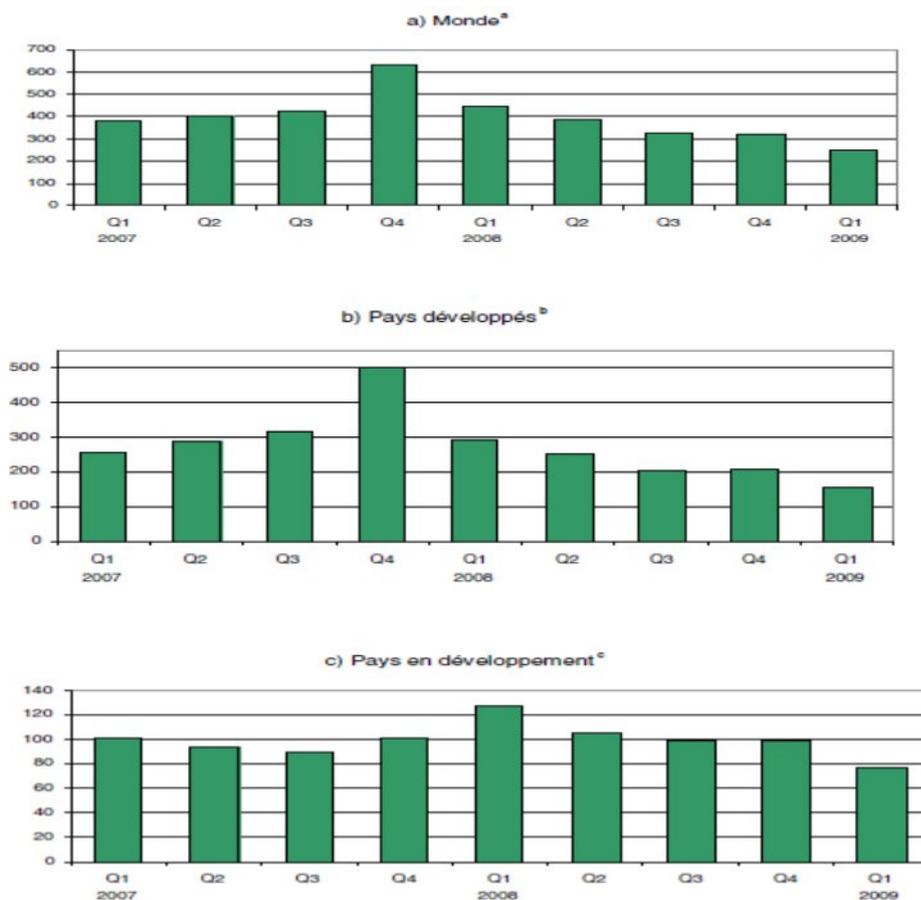
La part des pays développés reste toujours la plus importante en entrées d'IDE qui ont atteint près de 1 248 milliards de dollars.

¹⁴ CNUCED, (2009), « Rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », p12.

Les flux à destination des pays en développement et des pays en transition ont atteint un record soit respectivement 499,7 et 85,9 milliards de dollars en 2007. Ces pays en développement, ont continué à jouer un rôle de plus en plus important en tant que source d'IDE, en effet, les sorties des IDE de ces pays ont atteint un nouveau sommet à 253 milliards de dollars en raison principalement à l'expansion à l'étranger des Sociétés Transnationales (STN) asiatique.

La CNUCED souligne en 2009 que les flux mondiaux des IDE en chuté de 1979 millions de dollars en 2007 à 1 697 millions de dollars en 2008 à cause de l'aggravation de la crise économique et financière, soit une baisse de 14%. Ce recule observé en 2008 ne s'est pas manifesté dans la même manière dans les trois grands groupements économiques. Ainsi, dans les pays développés, où la crise financière a commencé, les flux des IDE en chuté, alors qu'ils continuaient d'augmenter dans les pays en développements et les pays de transition (voir figures N° 3).

Figure N° 03 : Entrées des IDE, par trimestre 2007-2009 (en milliards de dollars)¹⁵

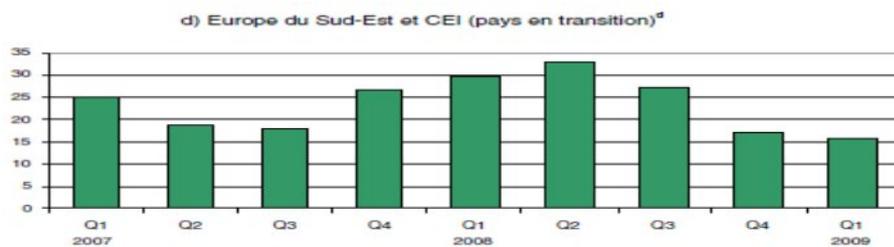


¹⁵ a Total pour 96 pays représentant 91% des entrées mondiales d'IDE en 2007-2008.

b Total pour 35 pays représentant la quasi-totalité des entrées d'IDE dans les pays développés en 2007-2008.

c Total pour 49 pays représentant les entrées d'IDE dans les pays en développement en 2007-2008.

d Total pour 12 pays représentant 95% des entrées d'IDE dans les pays de l'Europe du sud-Est et de CEI (pays de Transition) en 2007-2008.

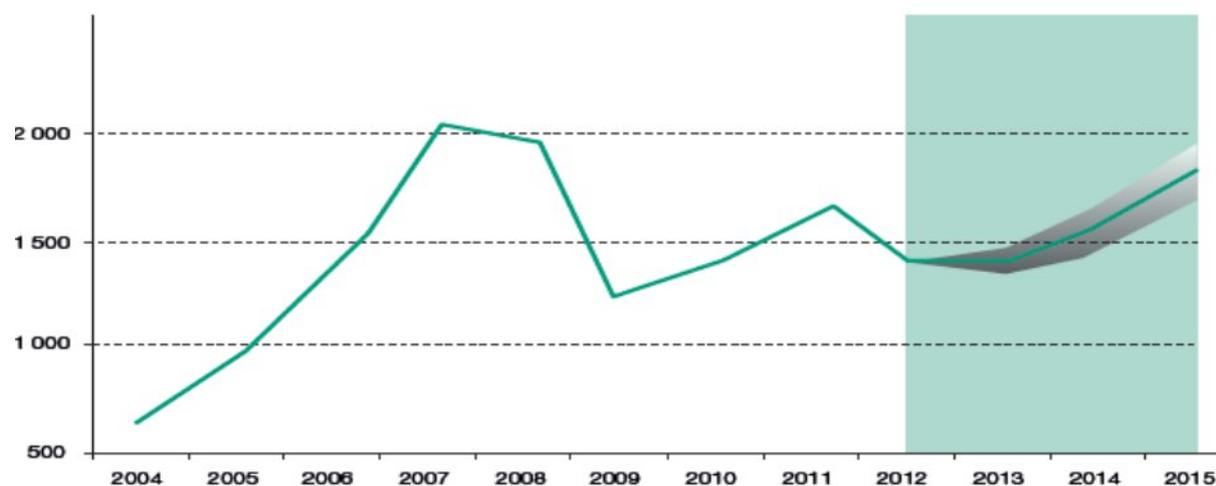


Source: CNUCED, (2009), op cit, P p6.

Nous constatons que les pays en développement et les pays de transition ont mieux résisté à la crise financière que les pays développés à cause de l'intégration limitée de leurs systèmes bancaires dans le système financier des USA et de l'Europe, mais leur croissance économique est restée stable grâce à la hausse des prix des produits de base.

En 2009, la part des pays en développement et de transition comme pays d'accueil des flux d'IDE a reculé de 27%, soit 548 milliards de dollars. Malgré ce repli des IDE dans ces pays, ils semblaient mieux résister à la crise que les pays développés. En effet, leur part dans l'ensemble des apports des IDE ne cesse de croître et pour la première fois, ces pays ont absorbé en 2009 la moitié des flux mondiaux. Toutefois, l'Afrique, pour sa part, reste toujours à la traîne avec une modeste part évalué à 2% avec le Nigeria, L'Egypte, Afrique du Sud et l'Angola qui ont réussi à attirer une bonne partie des IDE en raison de leurs ressources pétrolières et de la grandeur de leurs Marchés intérieurs¹⁶. Les flux mondiaux des investissements directs étrangers, ont commencé à se redresser à la fin de 2009. Et il y a eu au cours de la première moitié de 2010 une légère hausse, comme en témoigne la figure n° 4.

Figure N° 04 : Flux d'IDE mondiaux, 2004-2012, et projections, 2013-2015 (10⁹ dollars)



Source : CNUCED, (2013), « Rapport sur les IDE dans le monde », New York, in www://CNUCED.com

¹⁶CNUCED, (2010), « Investir dans une économie à faible intensité de carbone », Rapport sur les investissements dans le monde, Unites Nations Publication, New York et Genève, p5-9

La CNUCED déclare en 2011 que les flux des IDE ont légèrement augmenté de 5% pour s'établir à 1244 milliards de dollars en 2010 enregistrant un écart de près de 37% par rapport au nouveau record de 2007, tout en registrant une chute en 2012 avec un pourcentage de 0,18. Le contraste est saisissant entre cette forte diminution et d'autres indicateurs économiques fondamentaux comme le produit intérieur brut (PIB), l'emploi et le commerce.

Dans le rapport établi par la CNUCED en 2013, elle prévoit que L'IDE restera proche en 2013 de son niveau de 2012, avec une estimation haute de 1450 milliards de dollars, ce qui serait comparable à la moyenne des années 2005-2007 avant la crise. A mesure que la situation économique s'améliorera et que les investisseurs reprendront confiance à moyen terme, le nouveau record des liquidités des sociétés transnationales pourrait donner lieu à des nouveaux investissements. Les flux d'IDE pourraient atteindre alors un montant de 1600 milliards de dollars et de 1800 milliards de dollars en 2015 (voir figure N° 4).

Ainsi, le rapport indique que les flux d'IDE vers les pays en développement en résisté beaucoup mieux en définitive que les flux à destination des pays développés, enregistrant leur deuxième niveau le plus élevé, même s'ils sont légèrement diminué en 2012 (-4%) pour atteindre 700,3 milliards de dollars (Tableau n° 5). Atteignant la proportion record de 52% des flux mondiaux, ils dépassent pour la première fois les flux à destination des pays développés.

Tableau N° 05 : Flux d'IDE par région 2010-2012 (10⁹ dollars)

Région	Entrées d'IDE			Sorties d'IDE		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Ensemble du monde	1409	1652	1351	1505	1678	1391
Pays développés	696	820	561	1030	1183	909
Pays en développements	637	737	703	413	422	426
Afrique	44	48	50	9	5	14
Asie	401	436	401	284	311	308
Asie du l'Est et du sud-est	313	343	326	254	271	275
Asie du Sud	29	44	34	16	23	9
Asie du l'ouest	59	49	47	13	26	24
Amérique latine et Caraïbes	190	249	244	119	105	103
Océanie	3	2	2	1	1	1
Pays en transition	75	96	87	62	73	55
Petits pays structurellement faibles Et vulnérables	45	56	60	12	10	10
Pays les moins-avancés	19	21	26	3.0	3.0	5.0
Pays en développement sans littoral	27	34	35	3.3	5.5	3.1
Petits pays insulaires en développement	4.7	5.6	6.2	0.3	1.8	1.8

Source : CNUCED, (2013), Op. cit.

Les entrées d'IDE des pays développés en diminué de 32% à milliards de dollars, niveau sans précédent depuis près de 10 ans.

Tant l'Europe que l'Amérique du Nord en vue leurs entrées baisser en tant que région, de même que l'Australie. L'Union européenne a représenté à elle-même seule près des deux tiers de la diminution de l'IDE mondial.

4. Les caractéristiques de l'évolution des IDE

Les raisons de l'essor des IDE ces dernières années sont multiples. L'une d'entre elles tient au fait que plusieurs pays ont, dans les années 90, pris des mesures visant à lever les barrières aux mouvements de capitaux et cela malgré les inquiétudes croissantes et le débat politique sur la montée du protectionnisme¹⁷.

Selon l'enquête annuelle de la CNUCED sur les modifications apportées aux lois et réglementations, la plupart des nouvelles mesures adoptées par les pays ont continué à favoriser l'investissement et d'aller dans le sens d'une plus grande ouverture à l'IDE, et que les décideurs de la plupart des pays continuent de s'attacher à rendre les conditions d'investissement plus attrayantes. En 2007, sur les centaines de modifications recensées par la CNUCED comme ayant des effets possibles sur l'IDE, 74 visaient à rendre les conditions d'accueil des IDE plus favorables (voir le tableau n°6).

Tableau N°06 : Modifications apportées aux régimes nationaux d'investissement 1992-2007

Indicateur	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de pays ayant modifié le régime d'investissement	43	56	49	63	66	76	60	65	70	71	72	82	103	92	91	58
Nombre de modification	77	100	110	112	114	150	145	139	150	207	246	242	270	203	177	98
Plus favorable à l'IDE	77	99	108	106	98	134	136	130	147	139	234	218	234	162	142	74
Moins favorable à l'IDE	0	1	2	6	16	16	9	9	3	14	12	24	36	41	35	24

Source: CNUCED, (2008), « Rapport sur les IDE dans le monde », p10.

Aujourd'hui, plusieurs organismes multilatéraux s'occupent de l'investissement : OCDE, OMC, BM, FMI, le Centre International pour le Règlement des Différends aux Investissements (CIRDI).

La CNUCED (2008) note que près de 5 600 accords ont été conclus dans le monde, surtout dans un cadre régional et bilatéral, en vue de faciliter les flux d'IDE. De nombreux pays en développement y participent, bien qu'ils soient réticents envers l'élaboration d'une réglementation internationale. Entre 1 980 et 2006, un total de 2 460 accords bilatéraux de protection des investissements ont été négocié dans le monde.

¹⁷ CNUCED (2008), op. cit, p9.

Des politiques d'investissement nationales de plus en plus orientés vers de nouvelles stratégies de développement, la plupart des pays souhaitent attirer et faciliter les investissements étrangers. En fin 2012, le régime des accords internationaux d'investissement (ALL) se composait de 3196 instruments et les pays privilégient de plus en plus une démarche régionale plutôt que bilatérale pour élaborer des règles au titre des (ALL) et tiennent compte d'éléments liés au développement durable.

Conclusion

Les investissements directs étrangers prennent une importance grandiose avec l'explosion des échanges de ces dernières années, avec une variété de ses formes et une évolution quantitative de son contenu.

L'intérêt porté aux IDE dans les pays d'accueil est généralement justifié par de nombreuses attentes : non seulement par les entrées de capitaux mais également par leur apport de technologie et de savoir-faire organisationnel et un accès à de nouveaux marchés.

Pour les pays en développement, les IDE constituent la solution aux problèmes de développement et de dette, ce qui explique la concurrence accrue par ces derniers à attirer l'investissement étranger.

Chapitre II : Attractivité des investissements directs étrangers

Introduction

La globalisation a introduit de nouvelles règles du jeu pour les firmes multinationales (FMN), dans la concurrence aigüe s'exerçant entre les territoires potentiellement attracteurs des entreprises dans un monde soumis à la logique des avantages comparatifs. La décision de localisation des firmes peut être décrite comme une séquence de choix géographiques dans laquelle elles choisissent un pays qui offre le plus d'opportunités et d'avantages possibles.

Les facteurs d'attractivité varient dans le temps et dans l'espace et selon les pays, voir dans le même pays, selon la spécificité des régions. De nos jours, la plupart des pays se sont orientés vers l'attraction et la promotion des IDE, en devenant ainsi l'un des grands enjeux de concurrence entre les pays. Pour faire la différence par rapport aux territoires voisins ou concurrents, un pays doit détenir toutes les collectivités territoriales mettant en place des politiques propres à favoriser l'implantation des entreprises ; (aides indirectes, exonérations fiscales, terrains équipés...etc.), pour offrir aux entreprises l'environnement le plus séduisant.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce deuxième chapitre qui s'articule autour de deux sections. La première consiste à faire l'analyse de la notion d'attractivité, sa définition et sa mesure, à fin de mettre en évidence son lien avec les IDE. Dans la seconde, nous exposerons une revue de la littérature des déterminants des IDE qui influencent la décision de la localisation des FMN, avant de les détailler de point de vue tant économique qu'institutionnel.

Section 01 : L'attractivité : Concepts et mesures

La question de l'attractivité a donné lieu, au cours des années récentes, à une littérature à la fois abondante et très hétérogène, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétation.

1. Définition de l'attractivité du territoire

Un pays est attractif quand il recouvre un ensemble d'avantages spécifiques pour une firme qui lui permet d'asseoir une compétitivité ; c.-à-d. la capacité de celui-ci à retenir les entreprises tant nationales qu'étrangères. Le territoire au sens de l'économie régionale peut renvoyer à la ville, la région, la nation ou une zone économique comme l'UE et l'Union Maghrébine Arabe (UMA).

Le concept d'attractivité est caractérisé par un manque de précision dans sa définition. Pour Hatem : « L'attractivité est la capacité pour un territoire d'offrir aux investisseurs des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour les inciter à y localiser leurs projets de préférence à un autre territoire »¹⁸.

¹⁸ Hatem, F, (2004), « Investissement international et politiques d'attractivité »Edition economica, Paris.

Aussi, Veltz définit l'attractivité comme une notion complexe qui s'applique aux territoires, et tient compte des interactions entre trois facteurs¹⁹:

- La mondialisation industrielle en parallèle de la globalisation financière, dans un univers d'échanges et de production de plus en plus transnationaux.
- La métropolisation (polarisation de l'économie).
- Le mode d'organisation des firmes.

En résumé, l'attractivité peut être définie comme la capacité d'un territoire à attirer les investissements étrangers et à conserver ceux qui sont déjà présents et implantés. En effet, on peut retenir que l'attractivité est :

- Attirer de nouvelles activités (attractivité exogène).
- Retenir des activités existantes (développement endogène).
- Notion d'ancrage territorial.

2. L'attractivité : Une notion relative

L'attractivité ne peut se définir en termes absolus comme la productivité ou la croissance. Cette notion revêt un caractère relatif pour plusieurs raisons, puisqu'elle dépend à la fois de la nature du projet, de l'offre des concurrents, de la structure du marché des projets, de certaines caractéristiques de l'investisseur et peut enfin évoluer au cours du temps.

L'attractivité est liée à la capacité à répondre de manière satisfaisante à la demande de caractéristiques territoriales liée à chaque catégorie de projet, en effet elle correspond à une hiérarchie spécifique des critères de localisation, en fonction de la nature de dotation en ressources du chaque territoire. Donc ces derniers peuvent être plus ou moins attractifs selon les projets considérés.

L'attractivité du territoire est relative par rapport à celle des territoires concurrents. Le territoire ne doit pas seulement offrir de bonnes ressources, mais le meilleur rapport qualité et coût. Par exemple, rien ne sert d'avoir des coûts salariaux bas pour attirer des industries de main-d'œuvre si le pays voisin offre des coûts encore plus bas. La nationalité de l'investisseur peut intervenir à deux niveaux : d'abord, un investisseur originaire d'un pays donné peut se sentir plus « proche » de certains pays d'accueils, puis, cet investisseur peut être, en fonction de sa nationalité, plus au moins sensible à certains critères de localisation pour lesquels les territoires en compétition sont inégalement dotés.

Enfin, l'attractivité peut évoluer au cours du temps à la fois du fait des changements endogènes au territoire (hausse ou baisse des coûts, construction d'infrastructures...), par rapport aux autres territoires en compétition avec lui, et de l'évolution des projets à travers le

¹⁹ Samson, I, (2004), «Territoire et système économique », communication aux 4^{èmes} journées de la proximité réseaux et coordination, Marseille les 17et 18 juin.

temps, ainsi que les modifications de l'évolution des dotations comparatives en ressources et en performances.

3. Les différents niveaux de l'attractivité

Les firmes choisissent un pays (territoire) d'implantation selon un ensemble des avantages et des facteurs donné, en utilisant plusieurs tentatives pour détenir ces facteurs d'attractivité et connaître ce qui distingue les pays à forte attractivité de ceux qui ne le sont pas. Dans cette perspective, Hatem²⁰ identifie cinq grandes catégories d'approches pour appréhender le concept d'attractivité, que nous synthétiserons dans les points suivants.

3.1. L'approche « macro » par les indicateurs globaux

Cette approche vise à identifier les déterminants globaux expliquant l'attractivité du territoire considéré (en général un pays ou une grande région) pour l'ensemble des investissements internationaux, c.-à-d. sa capacité à attirer une part de ces investissements plus importants que d'autres territoires. Cette approche peut être considérée comme une descendante de la théorie du commerce international. Concrètement, cette approche a donné lieu à plusieurs catégories de travaux distincts²¹ :

***Une approche économique :** elle prend en compte les flux d'IDE et un nombre de projets comme variables à expliquer les investissements étrangers et comme variables explicatives des différents critères de localisation agrégés (taux de salaire, PIB, taux d'imposition,...). Ces travaux permettent à la fois de dégager les déterminants jugés significatifs de la localisation et d'expliquer les performances comparées des différents territoires d'accueil.

***Une approche par enquête d'opinions auprès des investisseurs :** il s'agit d'effectuer un classement, d'une part leurs critères de localisation, et d'autre part, la position relative des différents territoires d'accueil potentiels par rapport à ces critères.

***Une approche par baromètre de l'attractivité ou de la compétitivité :** cette approche conduit à deux résultats intéressants : d'une part, la constitution d'un tableau de bord permettant d'identifier les points forts et les points faibles du territoire concerné, d'autre part, la réalisation d'indicateurs de synthèse sur l'attractivité ou la compétitivité globale de celui-ci.

3.2. L'approche « méso » par les effets d'agglomération

Pour cette approche, il s'agit de comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activités sera d'avantage attirée par un territoire particulier. Le fondement théorique de cette approche remonte jusqu'aux travaux d'Alfred Marchall sur la notion d'atmosphère industrielle²². Originellement, ce courant d'analyse n'est pas focalisé sur la question des investissements étrangers, ni même sur celle de la localisation du capital productif considéré comme un facteur mobile, mais plutôt sur l'analyse des dynamiques locales permettant

²⁰Hatem. F. (2005), « L'attractivité du territoire : de la théorie à la pratique », (AFII), p 270.

²¹ Idem, (2006), Rapport attractivité : de quoi parlons-nous ? In www.fabricehatem.fr/fhmedias/publications/attractivite_pl.pdf

²²Lagnel O, (1998), L'attractivité des territoires, thèse soutenue à l'université de Paris X Nanterre.

l'émergence endogène d'un pôle de production et de compétitivité. Ce cadre peut cependant être élargi de manière relativement aisée à la prise en compte des comportements de localisation du capital productif.

Cette approche a donné lieu à des développements dans deux domaines distincts : d'une part, les travaux de l'école dite de la « nouvelle économie géographique » cherchant à réintégrer la dimension spatiale dans les modèles d'équilibre économique. D'autre part, les approches en termes de « clusters » développées à la lignée directe d'Alfred Marchall, par de nombreux auteurs dont le plus connu est Michael Porter.

3.3. L'approche en termes d'image

Elle vise à créer un effet d'image dans l'esprit du décideur lors de la prise de décision d'implantation spatiale et la création d'entreprises, pouvant accroître l'attractivité d'un territoire. Un peu comme l'existence d'une « image de marque » peut stimuler la vente d'un produit, ainsi par exemple que l'Alsace qui cultive l'image de la « Bio-Valley » et Rhone-Alpes celles de la « Plastic Valley » dans la région d'Oyonnax²³. L'approche est liée fortement à la précédente, car les effets d'image se créent uniquement dans une réalité industrielle et technologique de type « clusters » ou « districts industriels ».

3.4. L'approche « micro » par les comparaisons de rentabilités selon les sites

Dans cette approche, il s'agit de déterminer le meilleur site de localisation possible en termes de coût pour un projet particulier. Pour réaliser cette approche, il faut reconstituer de manière fine les conditions concrètes de fonctionnement du projet voir minimiser les coûts.

3.5. L'approche par les processus de décision

Cette approche a fait l'objet d'une littérature abondante, que l'on peut regrouper dans les catégories suivantes²⁴ :

-Travaux académiques à caractère théorique, mettant en évidence l'impact de l'incertitude, des imperfections dans l'information, et des jeux de négociation entre groupes d'intérêts sur les processus de décision des créateurs des entreprises.

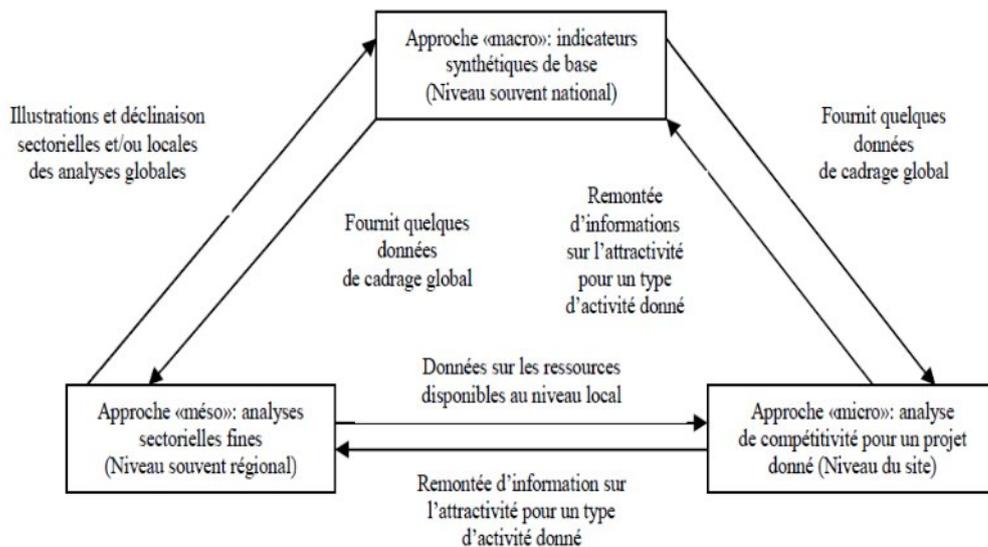
-Travaux académiques à caractère empirique, menés par plusieurs chercheurs, entre autres, Jayet (1993) et Kogut (1983), qui retracent les séquences du processus de décision de localisation de l'entreprise multinationale.

Après avoir vu ces différentes approches théoriques sur l'attractivité du territoire, nous constatons qu'il existe une complémentarité entre approches macro, méso et microéconomiques qui est nécessaire pour évaluer l'attractivité des territoires. Cette complémentarité est résumée dans la figure qui suit :

²³ Hatem, F. (2005), op. cit. p 274.

²⁴ Idem, p 275.

Figure N° 05 : Complémentarité entre approches macro, méso et microéconomiques



Source : Hatem. F. (2004), op. cit, p 242.

D'après ce schéma, la complémentarité entre ces trois approches se fait de la manière suivante :

- l'approche macro fournit grâce à ces indicateurs synthétiques de base des analyses globales pour les deux autres approches.
- l'approche méso fournit des éléments d'analyses sectorielles pour les études micro de comparaisons des sites, et des illustrations des analyses macro.
- l'approche micro fournit des analyses partielles et détaillées sur les avantages et les contraintes, mais précise la compétitivité du territoire pour un projet donné.

Donc, parmi les approches ci-dessus, c'est l'approche macro et méso que nous adopterons dans notre travail, car elles sont les plus pertinentes pour expliquer l'attractivité d'un territoire vis-à-vis des IDE. Nous es appliquerons pour notre champ d'étude qui est l'Algérie comme territoire national et la wilaya de Bejaia comme territoire régional.

4. Mesure de l'attractivité

Plusieurs organismes se sont lancés dans le calcul d'indicateurs spécifiques destinés à mesurer l'attractivité des IDE par les pays du monde. Ces dernier se mettent d'accord que ces mesure sont multipliés et apparait comme la combinaison de deux types d'élément : d'une part, la qualité de l'offre territoriale. D'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs.

4.1. Les indicateurs élaborés par des institutions internationales

La CNUCED²⁵ publie chaque année un classement des pays en fonction de leur attractivité, classement qui est présenté sous forme d'une matrice, elle-même obtenue en croisant deux indicateurs de performance en termes d'investissement entrants, et du potentiel d'attractivité en termes d'investissement entrants.

-L'indicateur de performance en termes d'investissement entrants (IPIE): Cet indicateur reflète la mesure dans laquelle un pays reçoit des IDE comparativement à sa taille économique. Il s'agit de la part d'un pays dans le total des IDE entrants d'une année donnée, rapportée à la part de ce pays dans le PIB mondial, multiplié par 100. Il est calculé par la fonction suivante :

$$\text{IPIE} = \frac{\frac{\text{IDE entrants dans le pays à l'année } t}{\text{IDE dans le monde à l'année } t}}{\frac{\text{PIB du pays à l'année } t}{\text{PIB mondial à l'année } t}} \times 100$$

Si par exemple un pays représente 5% du PIB mondial, alors s'il reçoit 5% de l'IDE mondial, l'indice (IPIE) sera supérieur à 100 et si le pays reçoit moins de 5% l'indice sera inférieur à 100.

-L'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants (IPAIE) :

Il reflète plusieurs facteurs censés mesurer l'attractivité d'un pays pour les IDE. La CNUCED a sélectionnée 12 indicateurs statistiques qui sont présentés dans le tableau suivant :

²⁵CNUCED, (2006), « World investment rapport 2005 », United Nations publication, New York et Genève.

Tableau N°07 : Les composantes de l'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants.

Indicateurs	Signification
Le PIB par habitant	C'est un indicateur de la sophistication de la demande et de son potentiel de clients. Plus le PIB par habitant est élevé, plus le pays attire des IDE destinés à produire des biens et services innovants et différenciés.
Le taux de croissance du PIB/habitant des 10 années précédents	La CNUCED estime en effet que les dirigeants des entreprises multinationales se fondent sur la croissance passée des pays pour anticiper leur croissance future
La part des exportations dans le PIB	Cet indicateur traduit l'ouverture du pays aux échanges, ainsi que sa compétitivité.
Le nombre de lignes téléphoniques fixes par millier d'habitant, ainsi que le nombre de téléphones mobiles	Indicateur de l'existence d'une infrastructure moderne d'information et de communication.
La consommation d'énergie du secteur privé par habitant	Indicateur de l'importance de l'infrastructure traditionnelle (hors information et télécommunications).
La part des dépenses en R&D publique et privé du pays dans son PIB	Pour mesurer la capacité technologique du pays d'accueil.
Le pourcentage d'étudiants de troisième cycle dans la population	Pour mesurer le potentiel de main-d'œuvre très qualifiée disponible dans le pays.
Un indicateur du risque pays	Calculé de façon composite, de manière à mesurer les facteurs qui peuvent influencer la perception du risque pays par les investisseurs. Cet indicateur comprend des données sur la dette publique et privée du pays, que ainsi des données sur la sécurité des biens et des personnes (criminalité, terrorisme) ou encore la stabilité institutionnelle.
La part de marché du pays dans les exportations mondiales de matières premières	Cet indicateur est utile pour définir l'attractivité du pays pour les IDE orientés vers les industries extractives.
La part de marché du pays dans les importations mondiales de parties et composants d'automobiles et de produit électriques	Pour mesurer l'intégration du pays dans la décomposition internationale des processus productifs.
La part de marché du pays dans les exportations mondiales de services	Pour mesurer l'attractivité de pays par rapport aux IDE orientés dans les services.
La part du pays dans le stock mondial d'IDE entrants	C'est un indicateur de l'attractivité passée et présente, ainsi que de climat général par rapport à l'investissement

Source: CNUCED [http://www. Unctad.org/Templates/WebFlyer.asp ?intItemID=2470&lang=](http://www.Unctad.org/Templates/WebFlyer.asp?intItemID=2470&lang=)

L'indicateur du potentiel est une moyenne simple des valeurs, préalablement normalisées de 0 à 1 de ces 12 indicateurs. Si cet indicateur tend vers 1, plus le pays est considéré comme attractif pour les IDE. Plus cet indicateur tend vers 0, moins le pays est considéré comme attractif pour les IDE.

Selon la CNUCED, le croisement de performance en termes d'investissement entrants avec l'indicateur de potentiel d'attractivité permet d'obtenir les résultats donnés dans le tableau suivant :

Tableau N°08 : Matrice de comparaison de la performance et du potentiel.

	Performance élevée	Performance médiocre
Fort potentiel	Les pays de groupe de tête	Les pays en dessous du potentiel
Faible potentiel	Les pays au-dessus du potentiel	Les pays de group de queue

Source : CNUCED <http://www.Unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2468&lang=1>.

Les résultats ci-dessus font apparaitre quatre catégories de pays :

-Les pays du groupe de tête : ce sont les pays qui ont à la fois un potentiel et des résultats élevés en termes d'entrées des IDE.

-Les pays du groupe de queue : ce sont les pays qui ont un faible potentiel d'attractivité et qui enregistrent des entrées des IDE faibles.

-Les pays dont les résultats sont inférieurs à leur potentiel : ce sont les pays qui n'utilisent pas pleinement leur potentiel d'attractivité, ils ont un indice d'entrées potentiel élevé mais des entrées effectives faibles.

-Les pays au-dessus de leur potentiel : ce sont les pays qui ont un faible potentiel, mais qui réussissent néanmoins à attirer plus d'investissement étrangers que la moyenne.

4.2. L'indice de la Banque Mondiale (BM)

La BM a mis en place un dispositif destiné à mesurer les conditions de l'environnement réglementaire des affaires dans (133) pays de monde, intitulé « *Doing business in data base* ». Cette base de données rassemble une trentaine d'indicateurs comparatifs concernant cinq thèmes principaux : Le lancement d'une entreprise, les conditions d'embauche et de licenciement, le cadre juridique des contrats, l'accès au crédit et la fermeture d'une entreprise²⁶.

Ces indicateurs sont fondés sur l'analyse objective du cadre réglementaire et juridique, la BM prévoit toujours d'accroître le nombre d'indicateurs et de pays concernés par la comparaison. En 2011, elle a établi un classement de 183 pays et élargi la liste des thèmes à 11 thèmes différents à savoir : la création d'entreprises, l'obtention des primes de constructions, le transfert des propriétés, l'accès aux crédits, la protection des investisseurs, le paiement des taxes et d'impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, la fermeture d'entreprises, l'accès à l'électricité et l'embauche des travailleurs.

4.3. Les indicateurs de synthèse globaux

D'autres institutions réalisent des baromètres en se basent sur la collecte d'un très grand nombre d'indicateurs d'attractivité et de compétitivité, dans le but d'appréhender le degré d'attractivité d'un territoire. Le tableau qui suit synthétise les plus connus.

²⁶Banque mondiale, (2011), « agir pour les entreprises », rapports de Doing business, p 5.

Tableau N°09 : Quelques indicateurs d'attractivité territoriale (indicateurs de synthèse)

Indice	Méthode
IMD (Global Competitiveness Index)	Indice composite basé sur 200 indicateurs quantitatifs de compétitivité (résultats économiques globaux, infrastructures, Technologiques, administration...)
AT Kearney (Confidence Index)	Résultats d'une enquête d'opinion auprès des décideurs privés sur l'image du pays concerné
AT Kearney (Globalisation Index)	Indice composite basé sur quelques dizaines d'indicateurs mesurant le degré d'ouverture du pays aux flux de différentes natures (commerce, capital, idées, technologies...)
World Invest Report (FDI Potentiel Index)	Indice composite basé sur une dizaine d'indicateurs d'attractivité du pays pour les flux d'investissements étrangers
World Economic Forum (Micro Competitiveness Index)	Indice composite basé sur quelques dizaines d'indicateurs mesurant les conditions de compétitivité de la firme (organisation de la firme, environnement d'affaires)
ONU (Human Development Index)	Indice composite basé sur quelques indicateurs concernant la santé, l'éducation et le revenu par tête
World Economic Forum (Growth Competitiveness Index)	Indice composite basé sur quelques dizaines d'indicateurs mesurant les facteurs globaux de croissance (environnement macro-économique, politique, technologique)
Heritage Foundation (Economic Freedom Index)	Indice composite basé sur quelques dizaines d'indicateurs mesurant l'intervention de l'Etat dans l'économie (fiscalité, dépenses publique, intervention réglementaires, etc.)
World Invest Report (FDI Performance Index)	Moyenne sur trois ans (1999-2001) des flux d'investissements directs étrangers entrants rapportés au PIB

Source : Elaboré par les auteurs à partir du document de Hatem. F, (2004), p 249.

Section 02 : Les déterminants des investissements directs étrangers

Un climat d'investissement favorable est essentiel pour l'attractivité des IDE. Plusieurs facteurs qui incitent les entreprises à s'implanter sur un territoire. Ces facteurs dépendent des opportunités et de qualités économiques et institutionnelles offertes par le pays d'accueil. En effet, plusieurs recherche et études on était menée pour essayer d'expliquer et de comprendre les déterminants de la localisation des FMN.

1. Les approches théoriques explicatives des déterminants des IDE

L'étude de l'internationalisation des firmes est venue tardivement aux années soixante, où un courant théorique considérable vient analyser les IDE et leurs déterminants. Nous en citerons les plus importants.

1.1. L'approche de Dunning (1979) : La première étude explicative des flux des IDE dans une économie et présentée par Dunning sous le nom de « *l'approche éclectique* » ou « *le paradigme O.L.I* » qui donne une approche globale des facteurs explicatifs de

l'investissement direct²⁷. L'acronyme « O.L.I » représente trois catégories d'avantages liés à l'IDE qui sont :

***Avantages spécifiques (Ownership advantage)** : il s'agit du fait que la firme doit détenir des avantages spécifiques. Ces avantages sont liés à des facilités d'accès aux ressources financières, à l'acquisition d'une technologie plus avancée, à l'existence d'économies d'échelle sur le plan logistique, de l'approvisionnement et une expérience plus ancienne que celle de ses concurrents. Ce qui permet à la firme de conserver la propriété de ses filiales à l'étranger.

***Avantages de la localisation (Location advantage)** : le choix de lieu d'implantation dépend des caractéristiques propres du pays d'accueil. Les motivations des firmes sont liées à la recherche des avantages comparatifs et la réalisation des gains à moindre coûts, par l'accès aux matières premières, faibles coûts salariaux, qualité des infrastructures, incitation à l'investissement...etc.

***Avantages de l'internalisation (Internalization advantage)** : la firme internationale doit avoir intérêt à exploiter elle-même son avantage spécifique au lieu de le céder à une autre firme, c.-à-d. une firme ayant un avantage dans la propriété du produit aurait éventuellement intérêt à s'installer à l'étranger plutôt qu'à exporter.

Lorsque l'entreprise réunit simultanément l'avantage spécifique et l'avantage à l'internalisation et si l'avantage à la localisation est situé hors de son pays d'origine, elle investira à l'étranger. Si elle ne dispose que de l'avantage spécifique et de l'avantage à l'internalisation, elle pénétrera le marché extérieur par une exportation. Enfin, si la firme ne dispose que d'un avantage spécifique, elle se contentera de vendre une licence²⁸.

1.2. Le paradigme (ESP) « Environnement, System, Politic » : Il a été développé par Koopman et Montus (1971), Muchielli (1991)²⁹ et indique que l'IDE dépend de l'évolution des variables structurelles d'un pays l'interconnexion entre l'environnement (ressources naturelles, humaines et infrastructures), le système (institutions politiques, économiques et sociales), et politique (les actions menées par les gouvernements). Selon ces auteurs, ces variables permettent de comprendre les flux d'IDE, et les entreprises se préoccupent de la stabilité politique et économique et qu'il est difficile de dissocier les deux, la stabilité économique ne peut être assurée dans un climat de forte tension politique.

1.3. Le concept d'adaptation institutionnelle à l'IDE : Développé par Wilhelms SKS. Witter SMD³⁰, en 1998 qui ont intégré dans leurs analyse des variables microéconomiques

²⁷Boualam, F, (2010), « conduite de la politique de l'attractivité des IDE et Modèle de développement de l'algerie : quel potentiel », in colloque international Algérie: Cinquante ans d'expériences de développement Etat-Economie -Société, P 8.

²⁸Tersen.D, Bricout J-L, (1996), « Investissement international », édition Armand Collin, Paris, P 68.

²⁸Boualam, F,(2008), « Ouverture et émergence en Méditerranée »,in colloque « Les institutions et attractivité des IDE » Rabat- Maroc, 17 et 18 octobre 2008, p 4.

²⁹Patricia.D, (2007), « Les déterminants des IDE dans les pays en développement : leçons pour l'UMOOM », BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), document d'étude n° DER /07/03, septembre, p 10.

concernant l'investisseur, les variables macroéconomiques couvrant les caractéristiques de l'économie du pays d'accueil et des variables « méso » économiques représentant les institution liant l'investisseur et le pays hôte telle que les agences du gouvernement qui publient les politiques concernant l'investissement direct. Un des points qui distinguent cette conception de ses antérieurs est qu'elle accorde plus d'importance aux variables dites « méso » par le concept d'adaptation institutionnelle des IDE. Ces auteurs mettent en corrélation quatre concepts, à savoir, le concept d'adaptation du gouvernement aux IDE, d'adaptation du marché, d'adaptation à l'éducation et celui d'adaptation de la réalité sociale. Ces concepts illustrent la capacité d'un pays d'attirer, d'absorber et de préserver les investissements directs.

Ainsi, Michalet (1999)³¹ indique que pour figurer dans la liste des pays qui favorisent les investissements étrangers, les pays d'accueil doivent remplir certain nombre de conditions : il s'agit en premier lieu, des pré-conditions de l'attractivité, en second lieu, de celles qui sont nécessaire pour être éligibles. Michalet dit, une fois la première étape satisfaite, la seconde sera déterminante dans la sélection de site. Les pré-conditions sont les variables examinées avant toute prise de décision, dans le but de maîtriser l'incertitude. Ces variables sont la stabilité et la soutenabilité du cadre macroéconomique et politique, et l'environnement des affaires dans lequel opèrent les entreprise sur place (fiscalité, règles de concurrence, droits des capitaux, programmes de privatisation, respect des droit de propriété intellectuelle, délais des procédures administratives...).

Ces variables déterminent le climat d'investissement local et leur appréciation se situe dans le prolongement de la logique de préférence pour la stabilité, et la transparence. Une fois l'ensemble de ces conditions sont remplis, quatre dimensions nécessaires doivent remplir en deuxième lieu, à savoir la taille du marché et son taux de croissance, le système des communications, des télécommunications et de transport efficace, les ressources humaines qualifiées disponible, et un tissu d'entreprises locales performantes.

Au final, nous constatons que les trois derniers courants théoriques notent la même croyance, que pour obtenir un bon modèle afin d'acquérir les flux des investissements étrangers dans un pays, il faudra tenir compte, à la fois, des facteurs économiques et politiques et qu'une instabilité économique et une forte tentions politique sont des mauvais signaux pour les investisseurs.

2. Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers

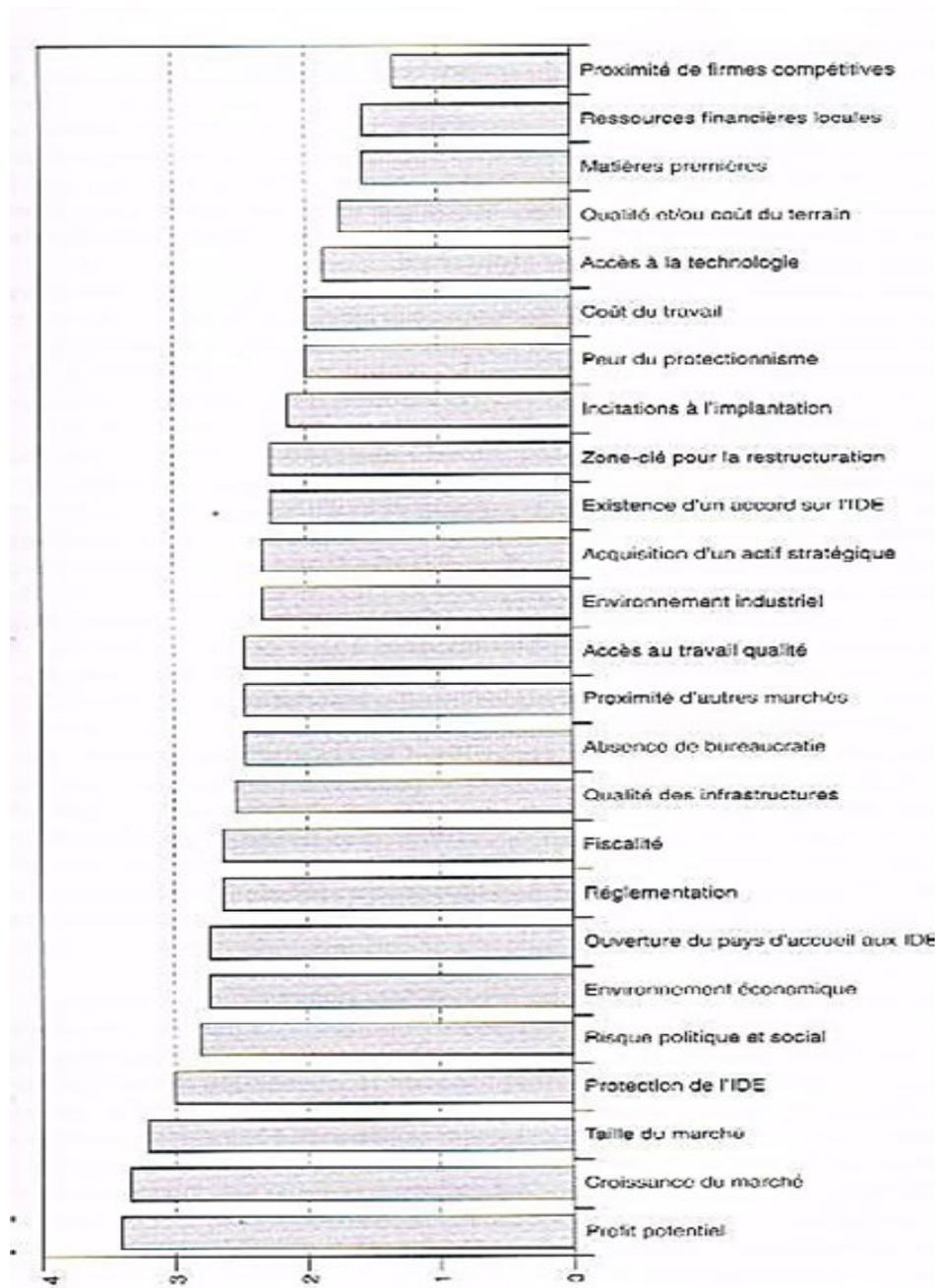
La décision et le choix d'implantation des firmes multinationales dans un territoire ne dépendent pas seulement de l'accueil qu'offrent ces pays mais aussi d'autres facteurs.

A cet effet, les entreprises doivent examiner les différents facteurs de localisation et le poids de chacun d'eux. En premier lieu, le graphe suivant montre une vision complète de ces

³¹Boualam,F , Op. cit, P 9.

facteurs. Ensuite, nous nous donneront un aperçu sur une série de facteurs d'attractivité divisé en deux classes : des déterminants d'ordre économique et autres d'ordre institutionnel.

Figure N° 06: Importance relative des différents critères de localisation (0 = sans importance ; 4= très important. Moyenne des réponses)



Source : Hatem, F, (2004), Op. cit, P 233.

2.1. Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants économiques sont importants pour l'implantation des firmes, ils se manifestent de façon considérable. A savoir :

2.1.1. La qualité des infrastructures du pays

Les facteurs infrastructurels constituent un reflet du degré de développement d'un pays. Ils représentent un puissant vecteur de croissance économique et d'attractivité. Généralement, parmi les facteurs infrastructurels, nous distinguerons deux groupes, ils sont liés directement aux activités industrielles : l'infrastructure technique et l'infrastructure socioéconomique³².

* **Les infrastructures techniques** : C'est un ensemble d'éléments constituant l'infrastructure de base, l'infrastructure énergétique ainsi que de télécommunication, qui sont indispensables et liés à toutes les activités industrielles.

- **L'infrastructure de base** : appelées aussi les réseaux de transport (les réseaux routiers, ferroviaires, aériens, maritimes et fluviaux) nécessaires à tous les déplacements et le transport de personnes et de marchandises. La décision d'implantation des établissements industriels est focalisée sur les axes de communication où la desserte par les divers moyens de transport, ainsi la présence des moyens de transport collectifs (bus, trains, tramways, transport lourd...) qui permet le transport des matières premières, des marchandises et l'accès facile à l'usine pour les travailleurs.

- **L'infrastructure énergétique** : l'énergie c'est le moteur à toute industrie, elle présente comme un facteur indispensable pour son fonctionnement son développement. C'est ainsi que la présence des réseaux électriques et des canalisations de gaz naturel qui sont acheminées à toutes les agglomérations permet l'omniprésence des diverses énergies (électricité, gaz naturel et pétrole), et en même temps elles constituent une attraction aux industries.

- **L'infrastructure socioéconomique** : l'infrastructure de télécommunication (téléfaxe, téléphone et téléinformatique) sont exigées pour les industries pour leur organisation et leur gestion.

* **Les infrastructures socio-économiques** : la présence de l'infrastructure sociale et économique constitue l'élément indicateur du niveau et de la qualité de vie des populations, d'abord pour toute la force de travail, ensuite pour les entreprises. Elle exerce une grande influence sur les entreprises industrielles car elle permet d'éviter des investissements supplémentaires et improductifs, des économies d'échelles et des charges supplémentaires et improductives. Ce groupe d'infrastructures est composé de quelques rubriques³³ dont les plus importantes sont :

³²Belattaf. M, (2009), « Localisation industrielle et aménagement des territoires : aspects théoriques et pratiques, OPU.

³³Idem.

- **Education et formation** : elles concernent l'encadrement et les infrastructures scolaires, universitaires, centres de formation et d'apprentissage.
- **Urbanisme et habitat** : ils englobent l'ensemble de logement, les zones industrielles et d'activités, de dépôts se trouvent dans le tissu urbain.
- **Santé et protection sociale** : elles regroupent l'infrastructure hospitalière, les équipements médicaux, et paramédicaux, l'hygiène publique et la protection de l'infrastructure sociale.
- **Activité de transport** : elle concerne notamment le parc automobiles des transports routiers et ferroviaires, portuaires et aéroportuaires de voyageurs et des marchandises.
- **Activité de sport et de culture** : elles sont constituées par des infrastructures sportives (stades, salles et aires de jeu) et culturelles (cinéma, musées, théâtres, bibliothèque, maison de jeune et centres culturelles).
- **Activité de commerce, de service d'administrations** : elle englobe les banques, services d'assurances, service d'administration, les infrastructures et les activités liées au commerce, infrastructures de stockage et prestation de service, infrastructures touristiques qui sont liés aux loisirs (restauration, hôtellerie...etc.).

Le manque ou l'insuffisance de ces facteurs infrastructurelle entraînera un handicap pour l'investissement. En revanche, lorsque l'infrastructure est développée, le coût de l'investissement est faible ainsi que son coût d'exploitation ce qui augmente le rendement de l'investissement et de ce fait stimuler les IDE.

2.1.2. L'existence d'un système productif local

La richesse d'un territoire dépend de la qualité des acteurs et des relations qui l'irriguent. Si tel est le cas, les territoires seront producteurs de ressources spécifiques, difficilement imitables, qui attireront et retiendront les entreprises dont les activités sont en cohérence avec les métiers présents dans le territoire. Et selon Marshall (1920) et Courlet (2001) un système productif local peut se définir comme « une configuration d'entreprises (grandes entreprises, PME), regroupées dans un espace de proximité autour d'un ou plusieurs métiers définis en terme de compétences »³⁴.

Les entreprises multinationales visent à s'implanter dans un milieu favorable à son fonctionnement et à son domaine d'activité. Donc, un milieu qui lui possède des meilleures connaissances des fournisseurs, des sous-traitants et des distributeurs.

2.1.3. L'accès aux ressources naturelles

Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques de chaque pays, qui dispose de dotations naturelles qui influencent la productivité des entreprises. La présence des avantages agricoles, de ressources minières, pétrolières, d'un accès à la mer ou tout autre avantage naturel, permet d'expliquer l'essentiel de choix de localisation, en particulier pour les entreprises qui utilisent ces facteurs de production.

³⁴ Leon. A, et Sauvin. T, (2005), « De l'économie internationale à l'économie globale », Edition Ellipses, Paris, p150.151.

En plus, on peut considérer l'accès aux ressources naturelles comme un élément fondamental et central pour l'implantation des FMN, notamment pour certaines industries telles que l'exploitation minières et pétrolières.

2.1.4. Le coût et la qualité de la main-d'œuvre

Les investisseurs étrangers recherchent de plus en plus à tirer profit de la disponibilité des facteurs de productions, notamment du faible coût du facteur travail. Ces investisseurs ne tiennent pas seulement compte du coût faible de la main d'œuvre mais aussi de leurs qualités dans la mesure où ils s'intéressent davantage à la production de biens intensifs en capital et en technologie. Mais, une main-d'œuvre à coût bas et de bonne qualité permet d'accroître à la fois la productivité et le rendement des IDE.

Donc, le faible coût de la main-d'œuvre constitue un facteur indéniable d'avantage comparatif pour les territoires, et un facteur d'attractivité qui incite les FMN de se délocaliser pour tirer profit de la disponibilité des coûts faibles de facteur du travail qui est essentiellement retrouvé dans les PED.

2.1.5. Les facteurs liés au marché

La taille, l'organisation, le dynamisme et l'innovation du marché du pays d'accueil sont devenus des facteurs de plus en plus importants dans le choix de localisation des entreprises. Celles-ci s'intéressent à l'importance de la population, du pouvoir d'achat et de la proximité géographique.

Une entreprise étrangère qui s'implante sur un territoire donné est attirée par une forte demande des biens et services, cette demande est mesurée par plusieurs paramètres, le plus important est le revenu par habitant. Car un revenu par habitant élevé contribue à une forte demande. A cet effet, les entreprises organisent souvent leur nouvelle implantation en fonction de la taille de marché.

2.2. Les déterminants d'ordre institutionnel

Le choix d'implantation des firmes étrangères ne sont pas influencés uniquement par les facteurs économiques, mais aussi par des composantes institutionnelles qui justifient les différences de flux des IDE entre les pays.

2.2.1. La stabilité politique

Les investisseurs cherchent avant tout un environnement politique stable. Pour eux le plus important est de connaître le potentiel d'une économie que de connaître son état présent, c.-à-d. d'avoir des perspectives et des prévisions à long terme est plus intéressant que de connaître si un pays est en phase de reprise ou de déclin économique.

Les changements qui touchent les gouvernements peuvent contribuer à une certaine instabilité et insécurité qui découragent l'environnement commercial. En résumé, les pays qui attirent les investissements sont ceux qui sont les mieux gérés et les mieux stables.

2.2.2. Le degré d'ouverture commerciale

Le degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le niveau de ces importations et des exportations par rapport au PIB. L'impact de fermeture de marché du pays d'accueil dépend du type de l'investissement, son niveau d'importation de ces biens d'exploitation et d'exportation des biens et services.

Dans le cas où l'investissement étranger serait orienté vers le marché domestique, la fermeture de ce dernier sera comme un facteur incitatif à l'investissement et la production délocalisée sera protégée de la concurrence des produits importés. Par contre, pour les investissements de type vertical les barrières à l'entrée peuvent être comme facteur défavorable, car les coûts élevés des produits importés auraient comme effet l'augmentation des coûts de production et la réduction de la rentabilité de l'investissement.

Ainsi, pour les IDE horizontaux qui ont comme objectifs de détourner les barrières commerciales et les coûts de transport élevés, peuvent diminuer lors de baisse de ces tarifs. Alors que pour les IDE verticaux, qui font appel à l'importation des biens intermédiaires et à l'exportation, peuvent augmenter dans les conditions d'ouverture.

2.2.3. Le régime fiscal

Les FMN recherchent des bénéfices à des plus faibles coûts. Il en découle que la fiscalité tend à orienter la localisation des firmes, et mis les systèmes fiscaux des Etats en concurrence et soulèvent la question de l'attractivité du territoire et mise particulièrement sur les facilitations fiscales et l'exonération des droits de douanes.

Les encouragements fiscaux peuvent prendre plusieurs formes comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaire, la réduction des taxes à l'importation ou à l'exportation et une réduction de cotisation sociale assise sur le travail...etc. Cependant l'effet de la fiscalité sur l'attractivité du territoire est significatif, car l'impôt sur les sociétés est généralement considéré comme ayant un impact puissant sur les décisions de localisation des firmes.

2.2.4. L'environnement et la culture du monde des affaires

La procédure d'implantation des investissements étrangers varie d'un pays à un autre, et plusieurs paramètres sont pris en concertation pour évaluer leurs climats des affaires. Toutefois, la bureaucratie et la corruption sont des facteurs qui influencent négativement la décision d'effectuer un investissement direct étranger.

La manière dont les investisseurs mènent leurs affaires dépend de leurs attitudes. Avant de s'implanter, ils doivent connaître tous les détails concernant les procédures des affaires dans le pays d'accueil à savoir : méthodes de gestion des négociations, le niveau de diffusion de l'information économique, la complexité des relations d'affaires, les frais administratifs et d'enregistrement fiscale, les délais d'enregistrement auprès des organismes (par exemple la direction des impôts)...etc. Dans le cas où les conditions de climat des affaires sont défavorables elles finissent par décourager les investisseurs étrangers.

2.2.5. L'environnement juridique

L'un des principes sur lequel se base l'investisseur étranger dans son choix de localisation est la fiabilité des systèmes juridiques et réglementaires de pays d'accueil. Pour les investisseurs la transparence et l'efficacité du système légal, réglementaire et judiciaire correspond à un aspect important de l'appréciation du climat des investissements.

En outre, les modifications des textes juridiques et des lois sont considérés comme des obstacles à l'investisseur étranger qui a besoin d'un climat de confiance et d'éliminer l'incertitude. Ainsi, le non-respect des contrats et un système judiciaire qui est incapable à faire respecter les engagements des partenaires affaiblit les opportunités d'affaires les plus attrayantes.

Conclusion

Aujourd'hui les différents pays ne considèrent pas la présence des IDE sur leurs territoires comme une menace ou un danger. L'entrée des investissements étrangers soit dans les pays développés ou en développement suscite un intérêt, du fait de leurs rôles importants dans la modernisation des économies et les offres en ressources financières stables. A cet effet les pays optent à des politiques d'attractivité dans le but d'influencer les choix d'implantation des investisseurs étrangers.

Pour que un pays soit attractive il doit rassembler un certain nombre de critères et mené en œuvre des politiques d'ordre économiques et institutionnelles délaissent et restrictives à l'égard des firmes multinationales. Donc, les politiques nationales et le cadre international de l'investissement jouent un rôle déterminant pour attirer les IDE et la faiblesse de ces derniers, soit le résultat.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie**Introduction**

L'attractivité des investissements directs étrangers est devenue une préoccupation centrale aussi bien dans les pays développés que ceux en développements. L'Algérie très attentive à ce phénomène a essayé d'encourager l'entrée des investissements étrangers sur son territoire. Avant les années 90, les IDE concentraient dans le secteur des hydrocarbures et étaient plutôt irréguliers et dépendant des prévisions faites sur les prix du pétrole. Mais dès le début des années 90, elle s'est engagée vers la mondialisation et a modifié son système économique en faveur de l'économie de marché.

A cet effet, l'Etat algérien a mis en place un ensemble des politiques économiques de stabilisation et d'incitations. Il a abordé à la fois des mesures de développement de l'environnement économique et un processus de modernisation de ses institutions et de ses décisions politiques.

Ce troisième chapitre est consacré à l'étude du cadre général des IDE en Algérie. Il se compose de deux sections, dont la première sera consacrée à étudier le cadre réglementaire des IDE, leur évolution, les organismes chargés des IDE et les mesures spécifiques mises par les autorités pour promouvoir les IDE. Quant à la deuxième, elle évalue l'attractivité des IDE en Algérie, qui inclut une présentation de l'évolution de ces derniers, les déterminants d'attractivité du territoire algérien et l'ensemble des faiblesses et les limites de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE.

Section 01 : La réglementation des IDE en Algérie

L'évolution de la réglementation et des organismes de promotion et de facilitation des IDE en Algérie a connu plusieurs étapes et réformes.

1. L'évolution de la réglementation des IDE en Algérie

L'économie algérienne a vécu après l'indépendance deux ères différentes. Chacune se caractérise par une politique économique suivant les décisions politiques prises par l'Etat. La première, suit une logique socialiste (la phase de planification), et la deuxième favorise l'économie de marché (la période des réformes). A cet effet, plusieurs textes juridiques ont été promulgués, durant ces deux périodes.

1.1. Les investissements étrangers à l'ère de la planification

Il s'agit de la période, allant du lendemain de l'indépendance jusqu'au début des années 1990, incluant les anciens textes réglementaires de 1963, 1966 et de 1982.

1.1.1. Le code de 1963 (loi n° 63-277 du 26/07/1963)

Le 23 juillet 1963, l'Algérie a promulgué un code destiné aux investisseurs étrangers. Ce texte définit les garanties générales et particulières accordées aux investissements

productifs en Algérie, les droits, les obligations et les avantages et le cadre général des interventions de l'Etat dans le domaine des investissements. Son article 3 stipule que « *la liberté d'investissement est reconnue aux personnes physiques et morales étrangères sous réserve des dispositions d'ordre public et des règles d'établissement, résultant des lois réglementés ainsi que des conventions d'établissements lorsque celles-ci sont postérieures au 1^{er} juillet 1962* »³⁵. Aussi, l'article 23 de ce code dispose que « *l'Etat intervient par le moyen des investissements publics, et créant des sociétés nationales ou des sociétés d'économie mixte avec la participation du capital, pour réunir les conditions nécessaires à la réalisation d'une économie socialiste spécialement dans les secteurs d'activités présentant une importance vitale pour l'économie nationale* »³⁶.

Les garanties et les avantages prévues par ce code s'appliquent aux investissements étrangers quelle que soit leur origine et tout investissement devrait faire objet d'un agrément auprès de la commission nationale d'investissement. Ce code est à la fois restrictif et discriminatoire. Il présente des mesures d'encouragement, alors que plusieurs obstacles entravaient les investisseurs étrangers, telle la nationalisation des investissements qui sont restées en activité après l'indépendance, les lourdeurs administratives et les conditions du rapatriement des bénéficiaires qui sont limités à un maximum de 50% par un. Ainsi, malgré ces quelques avantages prévus, ce code n'a pas produit les résultats souhaités par les autorités.

1.1.2. Le code de 1966 (l'ordonnance n° 66-284 du 15/09/1966)

L'échec de premier code a poussé les autorités à élaborer un nouveau code en septembre 1966, qui avait comme objectif de délimiter le cadre dans lequel est organisée l'intervention du capital privé dans les diverses branches d'activités économiques. L'article 3 de ce code indique que « *l'Etat peut, en outre, dans tous les secteurs s'associer, dans des sociétés d'économie mixte, avec la participation du capital étranger ou national. Il peut également lancer des appels d'offres de création d'entreprises dans tous les secteurs par des capitaux privés, dans des conditions déterminées, que les priorités du développement économique pourraient exiger* »³⁷.

Ce code a défini clairement les domaines de monopole de l'Etat auquel il est devenu, dorénavant, possible de s'associer avec le capital privé nationale ou étranger³⁸. En générale, ce code a essayé de corriger les insuffisances remarquées dans les textes précédents, notamment celles liées aux délais des démarches administratives. Mais les résultats ont été insuffisants à cause des mécanismes pratiqués prévus par ce code comme l'orientation des investisseurs vers les objectifs tracés et la limitation de montant des investissements et le nombre des entreprises.

³⁵ Article 3, lois N° 63-277, du 26/07/1963, portant code des investissant, journal officiel N° 53, p774.

³⁶ Idem, p775.

³⁷ Article 3, lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissant, journal officiel N° 80, p901.

³⁸ Article 2, titre I, lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissant, journal officiel N° 80, p902.

1.1.3. La loi n° 82-11 du 21/08/1982

En 1982, les pouvoirs publics ont essayé de clarifier la situation économique en invitant le capital étranger à entrer en association avec l'Etat dans leurs projets d'investissement (les sociétés mixtes), avec la promulgation de la loi 82-13 du 28 août 1982 relative à l'investissement privé, qui sera modifié par la loi n° 86-13 du 19/08/1986.

Malgré les avantages accordés par ce troisième code des investissements, il n'a pas reçu un grand intérêt de la part des investisseurs étrangers, du fait que comme il était clair dans les articles 2 et 5 de la loi de 1986, le capital de la société se compose de plus de 50% en faveur du secteur public national et la prise des décisions administratives et financières sont confiées à la partie algérienne³⁹. C'est relativement à ces éléments que la loi sur les sociétés mixtes était un autre échec.

1.2.L'investissement étranger à la période des réformes

A partir des années 90, toutes les réformes engagées visaient la préparation des conditions nécessaires à l'attraction des investisseurs étrangers, il s'agit des nouveaux codes et les nouvelles mesures.

1.2.1. Le code de 1993(décret législatif n° 93-12 du 5/10/93)

Le code des investissements mis en place par le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993 fixe le régime applicable aux investisseurs privés nationaux et étrangers. Il se base sur le principe de non discrimination entre le capital privé national et étranger, son objectif est la mise à niveau la réglementation nationale, par rapport à celles des pays étrangers. Ce décret repose sur les principes fondamentaux de liberté d'investir pour les résidents et non résidents, de déclaration d'investissement comme procédure simplifiée, de désignation du guichet unique comme une autorité unique de soutien et assistance aux investissements, d'affirmation des garanties de transfert de capital investi et son bénéfice ainsi que la garantie de recours à l'arbitrage international, et enfin, l'institution des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement, fondé sur le régime général et les régimes particuliers.⁴⁰

C'est à partir de ce code que les libéralisations ont commencé à se généraliser et les règles de marché à s'instaurer pour rétablir les équilibres généraux pouvant assurer les investisseurs.

1.2.2. L'ordonnance 01/3 du 20 Août 2001 modifié en 2006

Cette ordonnance est relative au développement des investissements, renforce les avantages et les garanties accordés aux investisseurs et libéralise totalement les mouvements des capitaux avec l'étranger à travers la simplification des formalités administratives liées à l'investissement. Ainsi, à travers cette ordonnance les pouvoirs publics ont décidé de créer

³⁹ Article 2 et 5, lois N° 86-13, du 19/08/1986 modifiant et complétant la loi n° 82-13 du 28/08/1982 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte, p, 1016.

⁴⁰ Décret législatif n° 93-12 du 19 correspondant aux 5/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, p 3,4.

plusieurs organismes à savoir : l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) créé par l'article 21, Conseil National de l'Investissement (CNI) créé par l'article 18, le gichet unique créé par l'article 23 et le fond d'appuis à l'investissement par l'article 28.

L'ordonnance N° 06-08 du 15/07/2006 est un prolongement de l'ordonnance de 2001. Elle vise la réduction des délais et les procédures d'étude de dossier d'investissement qui sont à la charge de l'ANDI. L'article 5 de cette ordonnance dispose que «le délai maximum et de soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation, de dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation et l'agence peut, en contrepartie des frais de traitement des dossiers, percevoir une redevance versée par les investisseurs. Le montant et les modalités de perception de la redevance sont fixés par voie réglementaire ».⁴¹

Tout ces efforts ont eu un impact important sur la relance de l'investissement et ont donné une certaine confiance aux agents économiques soit nationaux ou étrangers.

1.2.3. La loi de finance complémentaire 2009 (ordonnance n°09-01 du 22/07/2009)

Cette loi est publiée dans le journal officiel du 26/07/2009. Son article 58 indique l'ensembles des mesures relatives à l'investissement étranger à travers les dispositions qui suivent :

- Les investissements étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et de services font l'objet, préalablement à leur réalisation, d'une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI.
- Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 50% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires.
- Nonobstant les dispositions du précédent alinéa, les activités de commerce extérieur ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égale au moins à 30% du capital social.
- Tout projet d'investissement étranger direct ou investissement en partenariat avec des capitaux étrangers doit être soumis à l'examen préalable du conseil nationale de l'investissement.
- Les investissements étrangers directs ou en partenariat sont tenus présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet⁴²

⁴¹Ordonnance n°06-08 de 15/07/2006 modifiant et complétant l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement, p 16.

⁴²Article 58 de l'ordonnance n°01-03 du 20/07/2001 modifiée et complétée dans l'ordonnance n°09-01 du 22/07/2009, relative au développement de l'investissement est complété par un article 4 bis, p 12

La règle de 51/49% qui exige un actionariat national d'au moins 51% du capital social pour tous les investissements étrangers, a valu au pays des critiques de toutes parts, et les investisseurs étrangers la considèrent comme un frein à l'investissement.

1.2.4. Nouvelles mesures incluses dans la loi de Finances 2014

Pour assouplir les conditions d'investissement étranger en Algérie, trois nouvelles mesures sont prévues dans la loi de finances 2014 :

- La suppression de la condition de soumission des projets d'investissements étrangers directs ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers, à l'examen préalable du Conseil national de l'investissement (CNI) et concernant l'obtention des avantages fiscaux et parafiscaux, l'examen du CNI restera toutefois obligatoire pour les investisseurs.
- La généralisation de la règle 51/49% relative à l'investissement étranger au commerce extérieur. Le gouvernement explique que cette généralisation vise officiellement à limiter, d'une part, les transferts de dividendes en monnaie étrangère au profit d'actionnaires ou associés étrangers majoritaires et, d'autre part, à empêcher les investisseurs étrangers de prendre le contrôle d'entreprises de droit algérien.
- L'encouragement de l'investissement productif et le transfert du savoir-faire pour attirer de nouveaux investisseurs et promouvoir les partenariats entre les étrangers et les entreprises algériennes. L'Algérie veut accorder des avantages fiscaux et parafiscaux aux investissements étrangers en partenariat, avec un taux d'intégration de 40%.

2. Les organismes chargés de la promotion des investissements

Plusieurs organismes sont chargés des investissements étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères. Nous allons les examiner dans les points qui suivent.

2.1. Le conseil national de l'investissement

Le Conseil National de l'Investissement(CNI) est un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence, mais il est placé auprès du ministre de la participation et de la promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision⁴³. Ses principales missions sont :

** Au titre de fonction de proposition et d'étude, on peut relever que le CNI :*

- Propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- Propose l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement;
- Propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien d'encouragement de l'investisseur ;

⁴³KPMG. Dz, (2013), Guide investir en Algérie, p63.

-Etudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages.

* *Au titre des décisions que le CNI prend, figurent :*

- L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ;

- L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;

- L'établissement du nomenclateur des dépenses susceptibles d'être imputées au fond dédié à l'appui et à la promotion de l'investissement ;

- La détermination des zones susceptibles de bénéficier de régime dérogatoire.

Il faut ajouter que le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, encourage la création d'institutions et d'instruments financiers adaptés, et d'une façon général, traite de toute question en rapport avec l'investissement. Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membres du CNI, soit neuf (9) au total. Assistent, en qualité d'observateurs seulement, le président du conseil d'administration et le directeur général de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI). Il faut savoir, également, que le CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et ses décisions et/ou recommandations ne s'adressent pas directement à l'investisseur mais aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, en tout premier lieu l'ANDI.

2.2. L'Agence nationale de développement de l'investissement

L'ANDI est un établissement public à caractère administratif qui hérite de l'Agence de Promotion et de Soutien de l'Investissement (APSI) et lui succède. Elle est placée sous la tutelle du ministre de la promotion des investissements et exerce sept missions : a) une mission d'information, b) une mission de facilitation, c) une mission de promotion de l'investissement, d) une mission d'assistance, e) une participation à la gestion du foncier économique, f) la gestion des avantages et g) une mission générale de suivi⁴⁴.

a	S'agissant de l'information, on retiendra surtout que l'ANDI assure un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue des systèmes d'information et met en place des banques de données.
b	Pour ce qui est de la facilitation, l'ANDI met en place le Guichet Unique Décentralisé (GUD), identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement.
c	Dans le domaine de la promotion de l'investissement, elle assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérations algériennes, entreprend des

⁴⁴KPMG. Dz, (2013), Guide investir en Algérie, p 64.

	actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie
d	Sa mission d'assistance consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs, leur accompagnement, la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non-résidents et les assister pour accomplir les formalités requises
e	La participation à la gestion du foncier se traduit par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier
f	Concernant la gestion des avantages, l'ANDI est tenue d'identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, de vérifier l'éligibilité aux avantages, de délivrer la décision relative aux avantages, d'établir les annulations de décisions et/ou les retraits d'avantages (totaux ou partiels).
g	Enfin, à travers sa mission générale de suivi, l'ANDI, en charge du développement d'un service d'observation et d'écoute, doit assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, enfin s'assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions (bilatérales et multilatérales) de protection des investissements.

2.3. L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

Le gouvernement algérien a déployé des efforts pour régler la question du foncier qui était longtemps considéré comme une entrave à l'exercice de l'activité des firmes étrangères. La création par décret en avril 2007 de l'ANIREF vise à faciliter l'émergence d'un marché du foncier économique pour encourager l'investissement. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du MIPI. Le portefeuille foncier de l'ANIREF est constitué par les actifs excédentaires des Entreprises Publiques Economiques (EPE) et les terrains non attribués ou non utilisés, situés dans les zones industrielles.

L'agence est en charge de gérer, de promouvoir le marché foncier destiné à l'investissement et d'en informer les investisseurs potentiels. Son portefeuille comprend 650 biens qu'elle se charge de commercialiser⁴⁵

2.4. Le guichet unique

Il s'agit d'une institution très importante, en ce sens qu'il doit accomplir les formalités constitutives des entreprises et permettre la mise en œuvre des projets d'investissements. Le guichet unique des entreprises est une institution décentralisée, puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya⁴⁶. Siègent en son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des

⁴⁵ ANIMA, (2009), « la carte des investissements en méditerranée : Guide sectoriel à travers des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée », Etude n° 7, ANIMA Investment Network, octobre, p.11.

⁴⁶ CNUCED, (2000), Algérie, « Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement », CNUCED.NATIONS UNIES Genève, p8.

domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail, ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté.

L'investisseur étranger fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur. En premier lieu, le directeur du Guichet Unique Déscentralisé (GUD) est son interlocuteur direct et unique. En deuxième lieu, le directeur du GUD doit accompagner l'investisseur, établir, délivrer et attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assurer de leur bonne finalisation, une fois acheminés vers les services concernés. L'ensemble des documents délivrés par le GUD faisant foi, toutes les administrations sont tenues de s'y conformer. Il existe dix-neuf guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Chlef, Constantine, Jijel, Khenchla, Laghout, Oran, Ourgla, Saida, sétif, Tiaret, Tizi-Ouzou, Tlemcen)⁴⁷.

3. Les mesures spécifiques pour promouvoir les IDE

L'Algérie a prévu de nombreux avantages et facilitations en faveur des investisseurs étrangers. Ces réformes concernent tous les secteurs à l'exception de celles régies par une réglementation spécifique comme l'hydrocarbure et les compagnies d'assurances, dans la majorité ont mis en œuvre à partir de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001.

3.1. Garanties, égalité et protection

La loi sur l'investissement pose le principe de l'égalité de traitement des investissements ainsi que des protections et des garanties conformes aux dispositions du droit international, tous ces dernières sont pleinement respectées en Algérie. L'égalité de traitement est posée par l'article 14 de la loi précitée qui dispose que « *les personnes physiques et morales étrangères reçoivent un traitement identique à celui des personnes physiques et morales algériennes, eu égard aux droits et obligations en relation avec l'investissement* » et que « *les personnes physiques et morales reçoivent toutes le même traitement, sous réserve des dispositions des conventions conclues avec les Etats dont elles sont ressortissantes* ». Le principe de traitement comporte l'interdiction de réserver, dans des circonstances similaires, un traitement différencié défavorable aux investissements étrangers par rapport aux investissements nationaux⁴⁸

En matière de protection, la constitution du 8 décembre 1996 prévoit que « *l'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi et donne lieu à une indemnité préalable, juste et équitable* ». Ce document fondateur garantit aussi la propriété, ainsi que la liberté de commerce et d'industrie, mais l'ordonnance de 2001 semble faire des retraits par

⁴⁷KPMG. Dz, (2013), Guide investir en Algérie, p 65.

⁴⁸Idem, p 52,53.

rapport à la constitution précédemment citée car elle indique que « *sauf dans le cas prévus par la législation en vigueur, les investissements réalisés ne peuvent faire l'objet de réquisition par voie administrative* ». En droit tout au moins, l'expression « *réquisition administrative* » est très restrictive et semble exclure les autres atteintes au droit de propriété ou de jouissance : nationalisation, expropriation directe ou déguisée, mise sous séquestre, saisie, etc.⁴⁹ Cette restriction pourrait susciter une certaine inquiétude de la part des investisseurs étrangers.

3.2. Les mesures incitatives (les avantages fiscaux)

En matière de fiscalité des investissements étrangers, plusieurs incitations sont mises par le législateur algérien dans l'ordonnance de 2001. Cette loi octroie des incitations selon les trois régimes suivants :

*** Le régime général**

Le régime général concerne les projets d'investissement courants localisés en dehors des zones à développement. Durant la phase de réalisation les avantages dont bénéficient les investissements sont :

- Exonération des droits de douanes pour les équipements ;
- Franchise de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les biens et services ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.

Et durant la phase d'exploitation, pour une durée de trois ans après constat d'entrée en activité, les incitations sont :

- L'exonération de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS).
- L'exonération de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP).

*** Régime dérogatoire**

Ce régime s'adresse aux projets d'investissement localisés dans les zones à développer. Durant la phase de réalisation les avantages dont bénéficient les investissements sont :

- Exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- Application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de (2%) pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;
- Prise en charge totale ou partielle par l'Etat, après évaluation de l'agence, des dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;

⁴⁹Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, (2004), « Examen de la politique de l'investissement en Algérie » New York et Genève, p 32.

- Exonération des droits de douanes sur les équipements ;
- Franchise de la TVA pour les biens et services entrants directement dans la réalisation de l'investissement.

Après constat de mise en exploitation, les mesures sont :

- Exonération pendant une période de 10 ans d'activité effective, de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), et de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP) ;
- Exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de 10 ans ;
- Octroi d'avantages supplémentaires de nature à améliorer et/ou à faciliter l'investissement, tels que le report des déficits et les délais d'amortissement.

* Régime de convention

Ce régime s'adresse aux projets d'investissement qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale. Les avantages sont négociés au cas par cas, entre l'investisseur et l'ANDI et la convention est ensuite signée par le conseil national de l'investissement.

3.3. Le transfert des capitaux

Aux termes de l'article 31 de l'ordonnance n°01-03 : « *les investissements réalisés à partir d'apports en capital, au moyen de devises librement convertibles, régulièrement cotées par la banque d'Algérie et dont l'importation est dûment constatée par cette dernière, bénéficient de la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent. Cette garantie porte également sur les produits réels nets de la cession ou de la liquidation, même si ce montant est supérieur au capital investi.* »⁵⁰. L'application de ce texte pose problème car le transfert n'est pas permis en cas d'investissement techniques sans apport de capital en devises étrangers.

Un autre règlement remet la situation beaucoup plus claire par l'adoption du règlement de la banque d'Algérie n°05-03 du 6 juin 2005⁵¹ relatif aux investissements fait obligation aux banques et établissements agréés « *d'exécuter sans délai les transferts au titre des dividendes, bénéfiques, produits de la cession des investissements étrangers ainsi que celui des jetons de présence et tantièmes pour les administrateurs étrangers* ». Ce texte définit les modalités de transfert des capitaux réalisés dans le cadre de l'ordonnance de 2001.

3.4. La constitution des sociétés

Plusieurs simplifications ont été apportées en matière de création d'entreprise, par la législation qui autorise, désormais, toutes les formes de création d'entreprise à savoir : investissement Greenfield, coentreprises, joint-venture, fusion et acquisition, franchise...et aucune condition de nationalité n'est exigée pour les dirigeants des sociétés.

⁵⁰KPMG. Dz,(2013), Guide investir en Algérie, p 54.

⁵¹Lois N°05-03 du 6 juin 2005, portant le code des investissant, journal officiel N°53, correspondant au 31 juillet 2005.

3.5. Le processus de privatisation

La privatisation tient un rôle fondamental dans le processus d'ouverture de l'économie et de la promotion des IDE. Le programme de privatisation des entreprises publiques a été lancé en 1995 est mis en œuvre au début de 1998.

Six années seulement après avoir jeté les premiers jalons de la privatisation, avec l'ordonnance n° 95-22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques, les pouvoirs publics ont été amenés à définir une politique plus audacieuse avec l'ordonnance n° 01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des EPE⁵². Tous les secteurs d'activités économiques publiques sont ouverts à la privatisation et le législateur ne distingue plus entre les entreprises du secteur stratégiques et celles de secteur concurrentiel. Et la politique de privatisation vise, à travers la cession d'actifs publics, l'amélioration du management et l'acquisition de nouvelles technologies, le désendettement du Trésor vis-à-vis de la Banque d'Algérie.

Le processus de privatisation s'appliquera selon les quatre formules traditionnelles: appel d'offres internes et internationales, cession de gré à gré, introduction en bourse et cession au profit des travailleurs⁵³. Ainsi entre 2003 à 2007, il y a eu 417 privatisations, quel que soit le mode de privatisation qui a été choisi. Selon les chiffres du ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, il ressort que le mode de privatisation par privatisation totale est celui qui a remporté le plus de succès, celui par partenariat (*Joint-Venture*), le moins appelé.

Section 02 : L'attractivité des IDE en Algérie

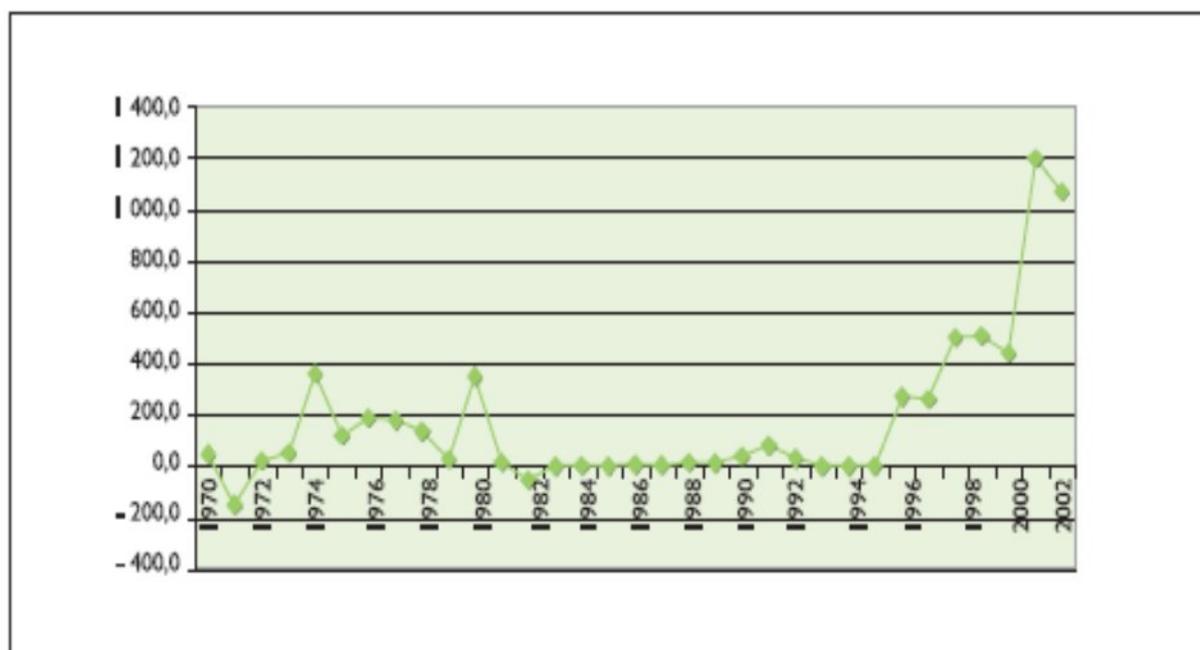
Pour analyser l'attractivité des IDE en Algérie, il serait important d'analyser leur évolution, les principaux déterminants comparatifs de l'Algérie et aussi d'en dégager les manques et les limites.

1. L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie

L'évolution des IDE en Algérie a connu deux grandes périodes ; celle de 1970 jusqu'à 1994 qui précède les réformes structurelles, et une seconde période, allant de 1995 jusqu'à nos jours.

⁵²KPMG. Dz, (2011), Guide investir en Algérie, , p 40.

⁵³Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, (2004), op cit, p 47.

Figure N° 07 : Flux d'IDE entrants en Algérie (Millions de dollars)

Source: CNUCED, (2004), « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », New York et Genève, p 6.

La première période (1970-1994) reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures. En effet, malgré la nationalisation des hydrocarbures en 1971, l'Algérie a fait appel aux firmes multinationales pour la réalisation des projets industriels dans le cadre de sociétés mixtes. Ces projets concernaient essentiellement, le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel. De la fin des années 60 jusqu'au début des années 80, une vingtaine de sociétés ont été créées.

L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80. L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères, ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion, de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci. Néanmoins, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte; elles pouvaient cependant bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la SONATRACH. La décennie 80 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE. Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère, ont en outre, remis en cause le plan de valorisation des hydrocarbures (VALYD) qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

La deuxième période d'après 1995, est marquée par une reprise des flux d'investissements étrangers résulté principalement du retour de l'équilibre économique et de

la mise en place de certaines mesures. La nouvelle législation fiscale plus attractive, le désengagement progressif de l'Etat de certains secteurs de l'économie nationale, ainsi que le cadre institutionnel d'appui plus avantageux (le code des investissements de 1993 complété par l'ordonnance de 2001), a encouragé dans une certaine mesure les IDE.

Depuis le début des années 2000, l'Etat algérien a pris des dispositions pour rassurer les IDE par la ratification de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales (la conclusion de l'accord de libre-échange avec l'EU en 2001 et la négociation pour l'adhésion à l'OMC). Ensuite le Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE), et le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC), ont été des précurseurs et des opportunités plus favorables aux IDE.

A partir de 2001, le montant des IDE annuels est resté supérieur à 800 millions de dollars. Durant l'année 2006, les flux ont atteint près de 1,79 Milliard de dollars comme retracé dans le tableau suivant.

Tableau N°10 : Evolution des IDE en Algérie de 2000 à 2007

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Flux des IDE en millions de dollars	438	1 196	1 065	637	882	1 081	1 796	1 662

Source : ANIMA, (2008), « Investissement direct étranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima investment Network, Etude n° 1, mai, p 12.

L'analyse de la structure des IDE pour l'année 2006, fait apparaître un phénomène nouveau, à savoir que la part relative de ces investissements dans les secteurs hors hydrocarbures (53,02 %) dépasse celle du secteur des hydrocarbures (46,97 %). L'année 2010 s'inscrit dans la continuité des tendances enregistrées depuis les années 2000. L'Algérie enregistre le montant de 2264 millions de dollars, mais avec une baisse de 482 par rapport à l'année 2009, comme retracé dans le tableau qui suit.

Tableau N°11 : Les IDE entrant en Algérie entre 2007 et 2012

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Flux des IDE en millions de dollars	1662	2593	2746	2264	2571	1484

Source : Belattaf.M, Mouloud.A & Belattaf.S, (2014), «De la compétitivité des pays : Cas de l'Algérie à travers les IDE », Global Journal Inc USA, p 72.

Le rapport 2013 de la CNUCED fait ressortir que le stock des IDE en Algérie est de 23,2 millions de dollars sur un total de 629 milliards de dollars pour l'Afrique. Quant à la structure sectorielle de ces IDE, ce sont des investissements de rente : énergie, télécoms et immobilier, banques et assurances, agroalimentaire, électronique, distribution, cimenterie...etc.

2. Les déterminants d'attractivité du territoire algérien

Le territoire algérien possède des potentialités attractives, grâce à sa position géographique et la présence d'un ensemble d'avantages en termes de dotations de ressources naturelles. En plus, une assez bonne santé économique, choses que nous essayerons de présenter en détails dans le point suivant.

2.1. La présence d'infrastructures de base

Le transport et les moyens de communications représentent un des piliers fondamentaux du développement économiques des territoires. En Algérie, ces infrastructures de bases connaissent une véritable mutation, un grand nombre de projets ont été réalisés où sont en phase de réalisation, dont nous distinguerons les plus importants dans ce qui suit:

2.1.1. Le transport

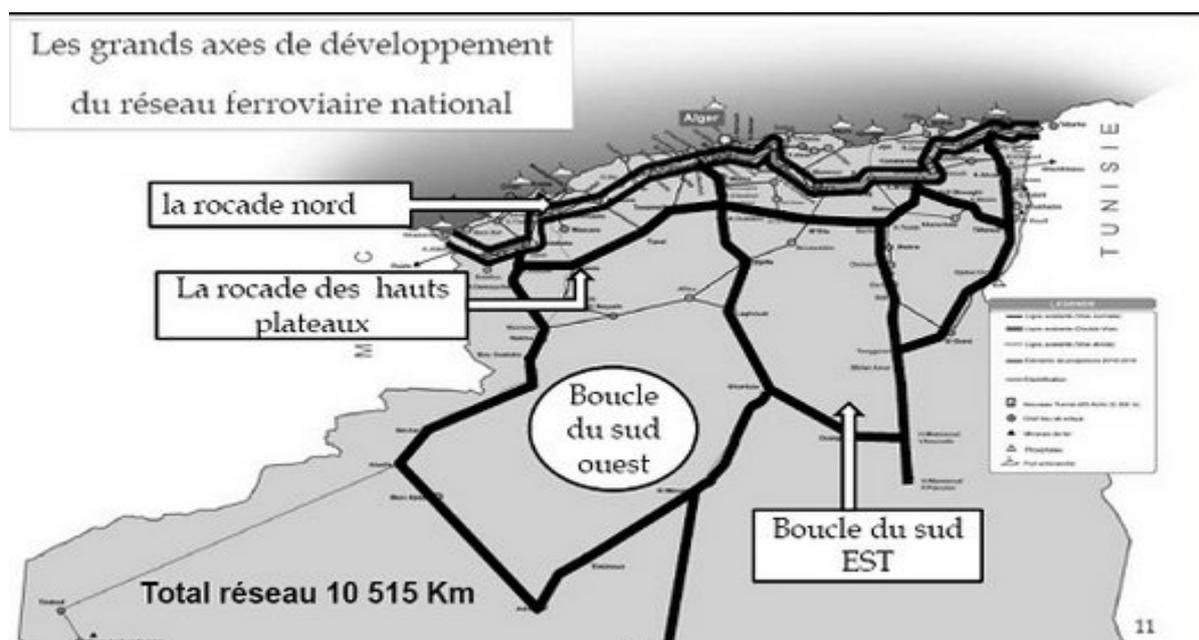
Le système de transport est très étendu en Algérie, utilisant l'ensemble des modes : routier, ferroviaire, maritime, aérien, et le transport de canalisation des produits hydrocarbures.

- **Le réseau routier** : C'est le mode le plus utilisé pour le transport de voyageurs et des marchandises. Le réseau routier algérien demeure l'un des plus denses du continent africain, sa longueur est de 112039 km dont 29573 km de routes nationales et plus de 4910 ouvrages d'art. Il est en plein développement grâce au programme de modernisation des autoroutes. Nous citons la réalisation de l'Autoroute Est-Ouest totalisant 1216 km et le lancement prochain des travaux de réalisation de l'autoroute des hauts plateaux de 1020 km, Il existe aussi la route transsaharienne (nord-sud) qui a été promu par le gouvernement pour accroître le commerce entre les six pays traversés par cette route Algérie, Mali, Niger, Nigeria, Tchad et la Tunisie⁵⁴

- **Le transport ferroviaire** : Le secteur du transport ferroviaire a connu, ces cinq dernières années, un développement remarquable. Il joue un rôle important car il a évolué en rapport avec les activités agricoles, minières et industrielles, la croissance et le déploiement des populations.

⁵⁴ ANDI 2013. file:///C:/Users/pc/Desktop/d%C3%A9terminant%20de%20lalg%C3%A9rie/Transport.html

Carte N°2 : Les grands axes de développement du réseau ferroviaire national



Source : ANDI, 2013.

Le réseau ferroviaire de l'Algérie est de 4200 km, et connaît depuis peu une électrification au niveau de certains tronçons, ce qui doit conduire incessamment à l'installation de trains à grande vitesse qui devraient relier les villes les plus importantes du pays. Le réseau ferroviaire est géré par la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF). Ce réseau est doté de plus de 200 gares couvrant surtout le nord du pays. Parmi les projets ferroviaires en cours figurent notamment l'électrification de 1 000 km de voies ferrées, la réalisation de 3 000 km de chemins de fer.

Les régions des hauts plateaux et du grand sud constituent la première priorité affichée par les autorités dans ce sens avec une part assez conséquente dans les différents projets inscrits pour le quinquennat qui s'achève en 2014. A l'horizon 2016/2017, la longueur de ce réseau ferroviaire sera de 12.000 kilomètres⁵⁵.

-Le transport maritime : Il joue un rôle stratégique, qui assure la quasi-totalité du commerce extérieur (90% des échanges internationaux de marchandises se font par voie maritime). Il a connu une remarquable croissance depuis l'indépendance. La côte algérienne est divisée en 14 wilayas maritimes, chaque wilaya renferme un certain nombre de ports, d'abris de pêche, et de plages d'échouages. L'Algérie dispose de 13 ports principaux dont neuf polyvalents et quatre spécialisés dans les hydrocarbures. Le port d'Alger réceptionne plus de 30 % des marchandises importées en Algérie. La gestion de ce terminal ainsi que celui de Djendjen (l'Est algérien) est confiée à une compagnie internationale spécialisée. Pour faire face à

⁵⁵ ANDI 2013. file:///C:/Users/pc/Desktop/d%C3%A9terminant%20de%20l'alg%C3%A9rie/Transport.html

l'engorgement accru du port d'Alger, les autorités ont interdit le débarquement, au port d'Alger, des marchandises qui ne seront pas transportées par conteneurs⁵⁶.

-Le transport aérien : L'Algérie a développé son secteur du transport aérien de manière à en faire un véritable moyen d'intégration au niveau régional et international. Il compte 35 aéroports, dont 13 internationaux. Le plus important est l'Aéroport d'Alger avec une capacité de plus de 6 millions de passagers par an. Air Algérie est la compagnie aérienne nationale, qui domine le marché du transport aérien qui compte, depuis son ouverture à la concurrence, 8 autres compagnies privées. Elle s'occupe de plusieurs lignes vers l'Europe, l'Afrique, le Canada, la Chine, le Moyen-Orient. Plusieurs compagnies aériennes étrangères ont des vols vers l'Algérie à savoir: Tunis air, Royal Air Maroc, Air France, Air Italie, Aigle Azur, Lufthansa, Turkish Airlines, British Airways⁵⁷, entre autres.

2.1.2. La communication

Ce secteur est potentiellement très important et pas encore saturé, car il est encore peu exploité tout en offrant des marges bénéficiaires intéressantes. A savoir que le Groupe Algérie Télécom est actuellement le seul opérateur de la téléphonie fixe qui a enregistré plus de 03 millions d'abonnés à fin 2013 d'un côté et de l'autre côté dans la téléphonie mobile occupé seulement par trois opérateurs (Djeezy, Ooredoo, Mobilis) qui repartissent, à eux seuls, tout le marché algérien avec un nombre d'abonnements à la téléphonie cellulaire mobile qui n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 37 527 703 en 2014 par rapport aux 4 882 414 d'abonnés en 2004.

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à édifier une société de l'information et accélérer la transition du pays vers une économie du savoir, l'Algérie a décidé de créer des Cyber parc technologiques à travers le territoire national. Il s'agit de projets stratégiques d'envergure, catalyseurs du secteur des TIC et propulseurs de l'innovation. En plus, le lancement de la 3G en janvier 2014 pour franchir une nouvelle étape dans le développement du secteur national des télécommunications.

2.2. Disponibilité des ressources naturelles et matières premières

L'Algérie dispose de richesses naturelles considérables et diversifiées, notamment en hydrocarbures, où elle occupe la 15^{ème} place en matière de réserves pétrolières (45 milliards de tonnes en équivalent pétrole pour les réserves prouvées en pétrole), la 18^{ème} en matière de production et la 12^{ème} en exportation. Ses capacités de raffinage peuvent atteindre 22 millions de tonnes/an. Concernant le gaz, l'Algérie occupe la 7^{ème} place dans le monde en matière de ressources prouvées, la 5^{ème} en production et la 3^{ème} en exportation. Véritable géant énergétique, l'Algérie, forte de 50 % des réserves, de 48 % de la production totale et de l'impressionnant taux de 94 % des exportations de gaz naturel, n'a pas de rivale dans la

⁵⁶KPMG. Dz, (2011), Guide investir en Algérie, p 30,32.

⁵⁷www.andi.dz.

Méditerranée, où elle est classée première productrice et exportatrice de pétrole et de gaz naturel.

L'Algérie est le troisième fournisseur de l'Union Européenne en gaz naturel et son quatrième fournisseur énergétique total. Outre ces deux richesses, l'Algérie recèle dans son sous-sol d'immenses gisements de phosphate, de zinc, de fer, d'or, d'uranium, de tungstène, de kaolin, et aussi un grand avenir dans l'énergie renouvelable (électricité) et la production des panneaux photovoltaïques.

2.3. La position géographique et la proximité des marchés potentiels

L'Algérie, avec sa superficie de 2 381 741 km², bénéficie d'une position géographique stratégique, car se trouvant à la porte de l'Afrique, à proximité de l'Europe et dans le cercle des pays arabes et au cœur du Maghreb, cette remarquable position devrait en effet favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation et lui permettre de tirer avantage de l'instauration de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne, de l'accord d'association avec l'Union européenne.

2.4. Les banques et le secteur financier

A partir de la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, le système bancaire algérien commence à retrouver ses marques, un nouvel environnement bancaire et financier beaucoup plus conforme à la libéralisation de l'économie se met en place pour faire de la banque d'Algérie la véritable autorité monétaire du pays. Cette loi consacre le caractère universel du système bancaire et financier algérien en permettant l'ouverture de cet espace aux banques et institutions financières nationales et étrangères. Le paysage bancaire compte aujourd'hui plus de 26 institutions bancaires et financières, dont 6 publiques et 14 à capitaux privés⁵⁸.

Ce processus d'ouverture de ce secteur encourage l'entrée et l'arrivée des institutions bancaires et financières étrangères en Algérie, cette libéralisation vise à élever le niveau de la bancarisation encore très faible et introduire les moyens de paiements plus modernes.

2.5. Tissu économique important

Le nombre des PME/PMI ne cesse de s'accroître, malgré les difficultés liées à l'environnement de l'entreprise, notamment les lourdeurs administratives et bancaires. Le nombre total est estimé à plus de 600 000 entreprises en 2011. Cette croissance est marquée par le programme de relance, doté d'une allocation budgétaire initiale d'environ 30 millions d'euros et un autre programme touchant 20 000 PME d'envergure est lancé depuis 2010 jusqu'à 2014 et qui sera prolongé jusqu'à 2015.

Selon les statistiques du centre national du registre du commerce, une remarquable évolution est enregistrée ces dernières années dans le nombre des entreprises (personne morale) inscrit dans de la production industrielle qui est passé de 40 228 en 2008 à 50 060 entreprises en 2012, touchant l'ensemble des wilayas du territoire national (voir annexe n°1).

⁵⁸KPMG. Dz, (2013), Guide investir en Algérie, p 35

Aussi, une considérable progression a touché d'autres secteurs d'activité tels que les services avec 53 246 sociétés et 37 965 sociétés pour l'activité de l'import-export à la fin de 2012.

2.6. Un marché potentiel important

L'Algérie constitue un marché potentiel avec sa population qui dépasse les 38 millions de consommateurs en janvier 2014, et un PIB de l'ordre de 213 milliards de dollars et une parité de pouvoir d'achat qui dépasse les 7000 \$ en 2013.

2.7. Ressources humaines et flexibilité du marché du travail

L'Algérie dispose d'une main d'œuvre jeune et à salaire bas qui se qualifie peu à peu ces dernières années, et cela est dû à l'effort budgétaire soutenu par l'Etat et des investissements importants représentant environ le quart de son budget global (fonctionnement et équipement), l'Algérie assure aujourd'hui l'accès à l'école à environ 98 % des enfants ayant atteint l'âge d'aller à l'école et maintiens un taux de scolarisation supérieur à 85 % des enfants âgés de 6 à 14 ans. Le réseau de scolarisation primaire et secondaire enregistre plus de 8 millions d'élèves et un enseignement supérieur possédant plus de 1,3 millions d'étudiants dont 62 instituts universitaires dans un espace de 36 villes, mais elle reste encore inadaptée au besoin actuel du marché du travail. Une réforme de la législation, plus adaptée à une économie de marché, a été initiée en vue de rendre plus flexible le marché du travail par la flexibilité de la législation du travail (moyenne de la flexibilité en matière d'embouche, de conditions du travail et de licenciement).

2.8. Équilibre macro-économique et un climat favorable aux affaires

L'économie algérienne connaît depuis quelques années un retour graduel à la croissance ; Dette extérieure largement réduite, l'une des plus faible au monde, un taux de chômage en forte baisse, et un excédent de la balance commerciale avec l'augmentation des importations et les exportations en même temps.

Tableau N° 12 : Evolution des indicateurs économiques de l'Algérie (2006-2013)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB (10⁹ dollars)	108.5	116	-	-	146	168.8	178.4	187.6
Réserves de change (10⁹ dollars)	78	-	136	147	-	160	182.2	-
Taux de croissance	503	5	-	2.7	-	3	3.6	3.5
Balance commerciale (10⁹ dollars)	+33.1	-	+19.7	+4	-	+14.7	-	-
Taux de chômage	-	-	12.9	10.2	10.5	10.5	-	-
Taux d'Inflation	-	3.2	-	5.9	-	3.9	3.3	4

Source : Etabli à partir des données du guide « Investir en Algérie 2013 », p21.

3. Les limites de l'attractivité de l'Algérie

Malgré des avantages comparatifs et la situation économique voir favorable ainsi qu'un climat d'affaires attractif et une amélioration continue de la réglementation en vers les IDE, les investisseurs réclament pas mal d'insuffisances et manques d'attractivité. Où la CNUCED signale les principales faiblesses retracées comme suite :

3.1. Les lenteurs dans les privatisations

Le rythme de privatisation est lent, dont certains secteurs restent sous le contrôle de l'Etat comme le secteur financier qui demeure public à 94%, Cette omniprésence pourrait donc être une source d'hésitation et un véritable frein pour la pénétration de tout nouvel opérateur étranger.

3.2. Déficit d'image et de communication

Malgré les efforts notables pour améliorer son attractivité, l'Algérie souffre encore d'un déficit d'image à l'extérieur, car plusieurs investisseurs méconnaissent les nouvelles réglementations adoptées pour la libéralisation de l'économie et toutes mesures initiatives offertes pour un ensemble de secteurs dans le but de les rendre plus attractifs.

3.3. Les difficultés d'accès au foncier industriel

L'accès au foncier industriel est certainement l'un des obstacles les plus importants à l'investissement. Cette entrave vient de la rareté ou de l'indisponibilité de terrains, du coût de ces derniers et de manœuvres spéculatives, la multitude d'acteurs dans le domaine foncier et la méconnaissance de la part de l'administration publique de la disponibilité et de la viabilité des terrains. Néanmoins, quelques possibilités d'attribution par l'ANDI ont été rendues possibles par les actifs résiduels récupérés des entreprises publiques dissoutes. Aussi le ministère des finances a reçu l'autorisation légale de vendre ou d'accorder en concession des terrains bâtis ou non bâtis à vocation industrielle, à la suite toujours à la liquidation de certaines entreprises publiques.

3.4. Existence d'un important secteur informel

Le manque de transparence des procédures administratives et le poids du secteur informel dans l'économie, sont parmi les obstacles régulièrement dénoncés par les opérateurs économiques. En effet, les investisseurs étrangers souvent confrontés au problème de l'importation frauduleuse de marchandises sans droits ni taxes, à l'image des logiciels dans lesquels la contrebande représente plus de 80 % du marché national, décourage les entreprises à investir dans ce secteur.

3.5. Retards dans les infrastructures

Malgré la volonté et les progrès réalisés, la chaîne portuaire qui traite la quasi-totalité des marchandises importées en Algérie souffre de graves dysfonctionnements. La coordination entre les différents acteurs, notamment les autorités portuaires, les transitaires,

les douaniers, les importateurs et les armateurs, s'avère insuffisante. Il en résulte une multiplication des retards préjudiciables à la bonne marche des unités de production⁵⁹. Ces retards dans les infrastructures de base, notamment dans les ports, mais aussi les aéroports internationaux, les chemins de fer, la distribution de l'électricité et l'accès aux télécommunications, constituent des freins à l'entrée des investissements étrangers.

Conclusion

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que grâce à la présence de ces facteurs attractifs et les avantages comparatifs que le territoire algérien offre aux investisseurs tels que, la qualité d'une main d'œuvre qualifiée permettent de réduire considérablement les coûts de production et son potentiel des ressources naturelles et énergétiques, donnent un très grand intérêt à l'attraction des investisseurs étrangers. A cela s'ajoute la proximité géographique de l'Europe dont les marchés sont importants et sa taille de marché, les mesures d'incitations, les réformes concernant la libéralisation de son commerce extérieur, et la modification de son code d'investissement en faveur des IDE.

L'Algérie a enregistré récemment des bons résultats en ce qui concerne les flux entrants d'IDE avec une moyenne de 1 milliard de dollar par an confirment une sensible amélioration de l'environnement économique national. Mais des limites et manques représentent un véritable frein qui ralentit et pénalise le potentiel d'attraction de l'Algérie, en matière de ralentissement du processus de libéralisation, l'accès au foncier, la corruption, les difficultés de rapatriement des capitaux, etc..... En effet, le gouvernement algérien devrait renforcer ses politiques de promotions envers les IDE et essayer d'éliminer ces entraves.

Dans le chapitre suivant, nous exposerons le cas pratique de la wilaya de Bejaia.

⁵⁹CNUCED, (2004), op cit, p 66.

Chapitre IV : Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

Introduction

L'implantation des différents investisseurs étrangers sur un territoire quelconque est liée fondamentalement à la capacité de ce territoire à les attirer. Notre travail consiste à démontrer que les facteurs d'attractivité ont un impact direct sur l'existence et la vie d'un investissement étranger dans une région. De ce fait, nous avons estimé qu'une enquête de terrain est indispensable pour expliquer et analyser comment ces facteurs contribuent à l'attraction des IDE. Pour cela nous nous sommes intéressés à étudier un échantillon composé d'un ensemble d'entreprises étrangères localisées à Bejaïa.

Nous avons structuré le présent de ce chapitre en deux principales sections : Dans la première qui sera consacrée à la présentation de la wilaya de Bejaïa ainsi que les éléments déterminants de son attractivité territoriale, la deuxième servira à l'analyse des résultats et données collectées durant l'enquête.

Section 01 : Les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaïa

La wilaya de Bejaïa est le territoire sur lequel porte notre recherche. Nous nous intéressons dans cette section, aux facteurs pouvant jouer un rôle dans l'attractivité des IDE.

1. Présentation de la wilaya de Bejaïa

Elle fait partie du territoire algérien et obtenue par le nouveau découpage administratif de 1974. Elle dispose de 19 daïras et de 52 communes, et est classée par le Schéma National d'Aménagement du Territoire 2025 (SNAT) comme un territoire attractif et compétitif avec un ensemble de spécificités, que nous synthétiserons dans les points suivants.

1.1. La position géographique

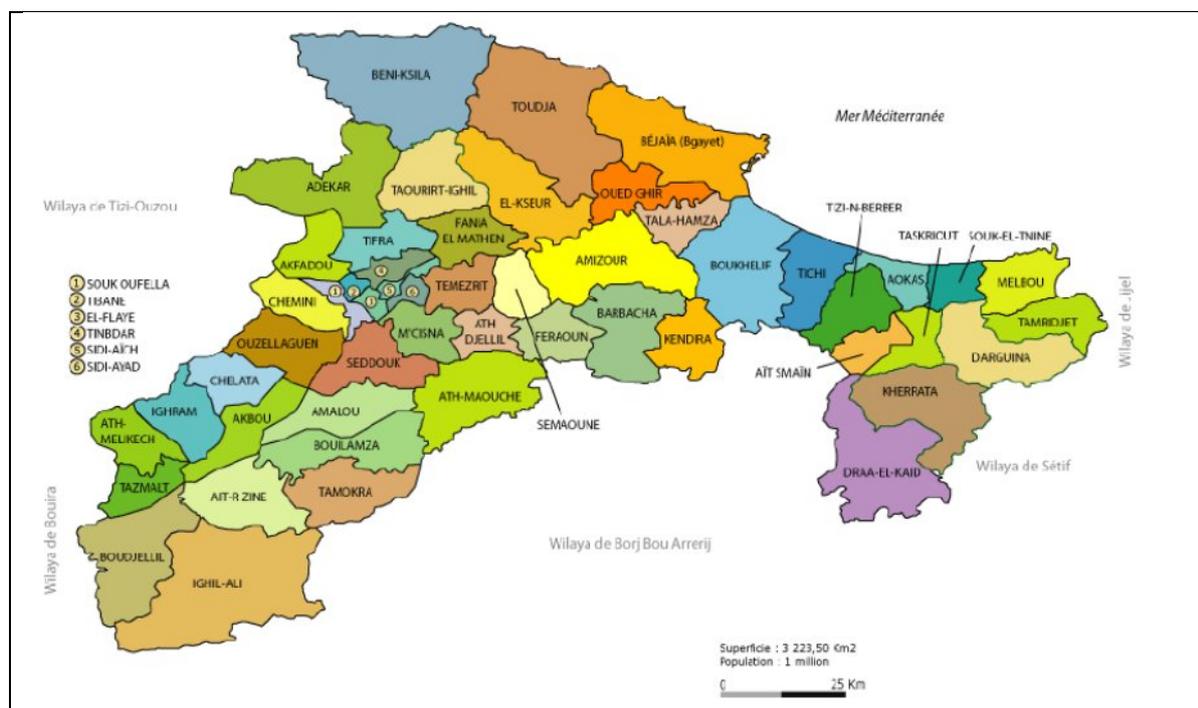
La wilaya de Bejaïa est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen. A environ 200 Km à l'Est de la capitale (Alger), et insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors. Elle est limitée au nord par la mer méditerranée (sur une longueur avoisinant les 100 Km), à l'Est par la wilaya de Jijel, les wilayas de Sétif et Bordj-bou-arreridje au sud et les wilayas de Tizi ousou et Bouira à l'ouest (carte n°3). Son territoire s'étend sur une superficie de 3 223.49Km², répartie comme suit :

- *Superficie agricole utile* : 130.348 Km² ;
- *Pacages et parcours* : 30.859 Km² ;
- *Terres improductives des exploitations* : 3.587Km² ;
- *Superficie forestière* : 122.500Km² ;
- *Terres non agricoles* : 35.054 Km².

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

Du point de vue relief, ce territoire est marqué par la prédominance des massifs montagneux qui occupent 65% de la superficie globale. Avec le massif de Bouhatem et le massif du Djurdjura (au nord), le massif du Bousselam et les Babors (au sud). Pour le quart qui reste, il est occupé par la vallée de la Soummam et les plaines. Dans cette région, le relief s'individualise en trois zones distinctes : une plaine côtière d'une longueur de 30Km, une zone montagneuse constitués des massifs d'Akfadou, Gouraya au nord et des chaînes des Bibans-Babors au sud, la vallée de la Soummam qui est une dépression intra montagneuse de 80 Km de longueur et 4 Km de largeur au maximum.

Carte N° 03 : Découpage administratif et position géographique de la wilaya de Bejaïa



Source : ANIREF(2011), « Rubrique Monographie de la wilaya de Bejaïa », p 4.

1.2. Le climat

Comme toutes les régions du littoral algérien, la wilaya de Bejaïa bénéficie d'un climat de type méditerranéen avec un hiver pluvieux et froid et un été sec et chaud, où les précipitations sont pratiquement nulles. Le relief de la région offre une certaine diversité climatique avec des températures élevées au cours de la saison estivale (les mois de juillet et août) et basses pendant l'hiver (les mois de décembre et janvier) parfois avec des températures négatives et une neige abondante sur les hauteurs. Elle est parmi les régions les plus arrosées en Algérie avec une pluviométrie moyenne de 900 mm/an inégalement répartie, dans la vallée de la Soummam elle est d'ordre de 1200mm/an.

1.3. Les ressources hydrauliques

La wilaya de Bejaïa est dotée des ressources en eau, superficielles et souterraines. Selon le rapport de l'ANDI de 2013 sur l'investissement dans la wilaya de Bejaïa, les ressources hydriques prouvées s'élèvent à près de 426 Hm³ dont 106 Hm³ en eaux souterraines et 320 Hm³ en eaux superficielles dont près de 212 Hm³ sont effectivement mobilisées. Ces dernières sont affectées, en grande proportion, pour l'alimentation en eau potable des populations (85.8Hm³), l'irrigation (8Hm³) et pour les besoins du secteur industriel de (3.5Hm³).

Sur le plan hydrographique, la wilaya de Bejaïa compte plusieurs oueds dressant les eaux superficielles de ruissellement vers la mer. La plupart de ces oueds sont secs pendant plusieurs mois de l'année et les précipitations automnales, hivernales, printanières sont irrégulières et faibles. Cette situation influe sur l'agriculture locale dont elle dépend dans l'irrigation. Les principaux Oueds sont : Oued Soummam, Oued Agrion, Oued Djemaa, Oued Zitoun, Oued Daas, Oued Bouselam, Oued Kerrou...etc.

1.4. Les ressources agricoles

La wilaya dispose d'une superficie agricole totale de 287 294 Ha (89% de la superficie totale), et la superficie agricole utile de 130 348 Ha dont près de 5% est irriguée (6 500 Ha), avec un matériel agricole composé de 1 797 tracteurs et 30 moissonneuses-batteuses, 2 524 motopompes et pompes et 3 552 matériels aratoires. Ces superficies sont consacrées de la manière suivante :

- La fertilité des sols de la zone des plaines côtières et dans la vallée de la Soummam confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraîchage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles.
- Les zones de piémonts et de montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la Wilaya, concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier.

La pêche est la deuxième variable intéressante. Les côtes de la wilaya sont l'un des endroits de la méditerranée où subsiste encore une grande richesse en poissons. La façade maritime de la Wilaya de Bejaïa s'étend sur 100 Km, caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit, les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent. Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes/ An, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

1.5. La population

La population totale de la wilaya à la fin 2009, était estimée à 924 280 habitants, contre 915 000 habitants en 2008. La distribution de la population fait ressortir que 61 % des habitants vit dans les chefs-lieux, 26 % dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses⁶⁰. La majorité de la population se concentre dans les localités actives, signifiant l'existence d'une disparité de la répartition de la population.

Tableau N° 13 : Répartition de la population de la wilaya de Bejaïa par daïras (au 31/12/2008)

Daïra	Population issue du RGPH d'avril 2008	Population au 31/12/2008			
		Urbaine	Rurale	Total	% d'urbanisation
Bejaïa	194 411	165 426	31 224	196 650	84.12
Akbou	77 969	35 967	42 893	78 860	45.61
Amizour	74 743	19 139	56 471	75 610	25.31
Kherrata	64 435	8 202	56 988	65 190	12.58
El kseur	50 423	20 945	30 085	51 030	41.04
Sedouk	45 730	7 533	3 877	46 240	16.29
Tazmalt	48 516	11 850	37 220	49 140	24.11
Chemini	36 294	9 201	27 539	36 740	25.04
Darguina	42 282	0	42 820	42 820	0.00
Sid Aich	39 319	11 132	28 638	39 770	27.99
Tichy	36 912	3 707	33 633	37 340	9.93
Souk El tenine	33 018	0	33 460	33 460	0.00
Barbacha	22 269	0	22 550	22 550	0.00
Aokas	28 906	5 757	23 523	29 280	19.66
Ighil Ali	23 896	0	24 200	24 200	0.00
Adekar	23 923	0	24 190	24 190	0.00
Timezrit	25 643	0	25 950	25 950	0.00
Ouzllaguen	22 529	15 368	7 442	22 810	67.37
Beni Maouche	13 001	0	13 170	13 170	0.00
Total	904 219	314 227	600 773	915 000	34.34

Source : DPAT, (2009), « Annuaire statistique de la wilaya de Bejaïa », résultat 2008.

⁶⁰ ANDI, (2013), Invest in Algeria, la wilaya de Bejaïa.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

Les données de tableau montrent que la population de la wilaya de Bejaïa se concentre dans les villes situées dans la vallée de la Soummam, où elle trouve une occupation essentiellement dans les secteurs de l'agriculture et des industries légères, et la ville de Bejaïa qui occupe la première place avec plus de 100 000 habitants. La population active de la wilaya en 2009 est de 351 180 personnes aptes pour travailler, et la population occupée elle est de 307 280 personnes qui travaillent dans les différents secteurs.

Tableau n°14 : Population active occupée par les grands secteurs

Désignation	Situation en 31/12/2009	Taux d'occupation
Agriculture	66 090	21.51
B. T. P	74 720	24.32
Industrie	23 470	7.64
Administration	39 520	12.68
Service	68 830	22.40
Artisanat et tourisme	68 30	2.22
Autres	27 820	9.09
Total	307 280	100

Source : ANDI, (2013), investir in Algérie, la wilaya de Bejaïa.

Le taux de chômage réel ne dépasse pas 12 % et la population inoccupée est de 43 900 personnes de la population active, et touche plus les catégories d'âges de moins de 40.

2. Les infrastructures de base

L'infrastructure est l'une des moyens qui permettent aux entreprises et aux ménages d'échanger avec leur environnement. La wilaya de Bejaïa rassemble une infrastructure de base diversifiée composée de différents modes de transport et d'un réseau de communication important.

2.1. Le transport

Bejaïa rassemble les quatre modes de transport : un réseau routier et ferroviaire dense et un port plus un aéroport des plus dynamiques à l'échelle national.

2.1.1. Le réseau routier : Le réseau routier de la région est très dense et relativement en bon état, il se compose de :

- *Routes Nationales (R.N)* : 444,2 Km dont 20 Km non revêtus, il relie la wilaya avec d'autres wilayas du pays ;
- *Chemins de Wilaya (C.W)* : 659 Km dont 12 Km non revêtus, ils relient la wilaya avec les différentes communes ;
- *Chemins Communaux (C.C)* : 3 064,06 Km dont 1 020,8 Km non revêtus, ils relient la wilaya avec les différentes localités des communes.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

Pour adapter le réseau routier aux besoins de transport de gros tonnage et aux ambitions locales de développement économique et social, un vaste travail de modernisation, le plus important est celui de la RN26 qui reliera Bejaïa avec la wilaya de Bouira.

2.1.2. Le réseau ferroviaire : L'infrastructure ferroviaire dispose d'une seule voie ferrée d'une longueur de 90 Km, qui relie Bejaïa et Beni Mansour, et de 7 gares au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam par lesquelles transitent près de 93 100 voyageurs/an. Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans la vie économique de la région, et relancer l'activité des zones industrielles et d'activités se situant sur sa trace.

2.1.3. Le réseau portuaire : La wilaya de Bejaïa dispose d'un important port, qui constitue un atout stratégique pour toute la région, non seulement pour sa proximité aux autres infrastructures comme l'aéroport et la voie ferroviaire, mais aussi du fait qu'il présente un moyen important de transport de marchandises et de voyageurs. Il se compose de 3 bassins (le bassin de l'avant-port qui est un bassin pétrolier, le bassin de vieux port qui est un bassin de commerce/ voyageurs, le bassin de l'arrière port qui est un bassin céréalier), ces derniers s'étendent sur une superficie de 156 ha, et d'un terre-plein d'une superficie de 50ha, avec une longueur totale des quais de 2 730 M et de 5 jetées d'une longueur de 3 400 M.

Le port de Bejaïa connaît ces dernières années une dynamique incontestable en raison, entre autres, des équipements et des services qu'offre l'Entreprise Portuaire de Bejaïa (EPB). Les augmentations les plus ressenties sont celles des marchandises conteneurisées, grâce notamment aux prestations proposées par Bejaïa Méditerranéen Terminal (BMT).

2.1.4. Le réseau aéroportuaire : Une autre infrastructure importante dont dispose la wilaya de Bejaïa, c'est l'aéroport, qui se situe à 5 km à l'est du chef-lieu de la wilaya. Il assure la liaison avec plusieurs villes du pays et les villes importantes de France. Il comprend les infrastructures suivantes : une aire de stationnement d'une superficie de 24 576 m², d'une aérogare de 250 passagers/jour, et d'une piste d'atterrissage de 108 000 m². Depuis la création, l'aéroport de Bejaïa connaît des fluctuations permanentes à la hausse comme à la baisse du tarif des passagers. Les vols internationaux connaissent une augmentation, surtout depuis la rénovation de l'aéroport en 2007, quant aux vols nationaux ils enregistrent une baisse d'années en années, ceci s'explique éventuellement par la tarification qui est de plus élevée, mais aussi par la concurrence exercée par le transport terrestre.

2.2. La communication

Le secteur des postes et télécommunications constitue un appoint appréciable au développement des infrastructures économique et il joue un rôle dans l'attractivité d'un territoire, la wilaya de Bejaïa dispose comme infrastructures de la communication de :

- 111 bureaux de plein exercice ;
- 66 recettes de distribution ;
- 05 guichets annexes ;

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

- Une capacité des centraux téléphoniques de 113 028 lignes ;
- Nombre d'abonnés : 90 499.

Le nombre des abonnés est de 90 499, ce qui explique que la densité postale et téléphonique est presque normale : un (1) bureau de poste pour 7888 habitants et un (1) téléphone pour 10 habitants.

2.3. Les infrastructures sociales

C'est un indicateur du niveau de vie des populations, il influence le choix de localisation des entreprises, il s'agit de la possibilité d'accès aux services collectifs comme l'éducation, formation soins et hôtels.

* **Education et Formation** : La wilaya dispose des structures réparties comme suit:

- *Enseignement primaire*: Compte 195 établissements qui totalisent 1200 salles de cours.
- *Enseignement Moyen* : Ce stade de l'enseignement compte 60 CEM qui totalisent 900 classes.
- *Enseignement secondaire*: Compte actuellement 35 lycées pour 650 classes utilisées.
- *Enseignement Supérieure* : Une université qui représente deux campus : l'un à Targa Ouzemour et l'autre à Aboudaou, comptant actuellement 76 amphithéâtres de 18208 places, 2 auditoriums de 1000 places, 499 salles de cours de 23050 places, 6 bibliothèques de 3750 places et 4 salles internet de 640 places.
- *Centres de formation* : Compte actuellement de 24 CFPA, INCFP qui contient 6 annexes, 24 établissements privés et 3 établissements hors formation professionnelle : l'école maritime, l'école de chambre de commerce et l'école paramédicale.

* **Infrastructures sanitaires** : La wilaya dispose de :

7 hôpitaux, 21 polycliniques et 167 salles de soin.

* **L'offre hôtelière**: La wilaya dispose de :

- 21 hôtels balnéaires d'une capacité de 1 672 lits.
- 36 hôtels urbains d'une capacité de 1 488 lits.
- 10 hôtels thermaux d'une capacité totale de 289 lits.
- 1 hôtel climatique public d'une capacité de 60 lits.

3. La taille du marché

La taille du marché est mesurée par la population, comme nous avons déjà cité, la wilaya de Bejaïa compte à 924 280 habitants en fin 2009. Par rapport à sa taille, cette population représente un marché important pour les firmes étrangères, soit ce qui concerne la consommation et du potentiel de ressources humaines.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

4. Le tissu industriel

Bejaïa dispose d'un tissu industriel très important où presque toutes les branches sont présentes avec la domination de l'activité manufacturière et de transformation qui compte plus de 220 unités en activité, ce tissu est dense concentré dans trois zones industrielles.

Tableau N°15 : Zones industrielles de la wilaya de Bejaïa

Commune	Propriétaire	Sup Total (ha)	Sup Cessible (ha)	Nombre De lots créés	Nombre De lots attribués	Nombre De lots vacants	Sup Disponible (ha)
Bejaïa	URBAS	119	102	88	88	0	/
Akbou	URBAS	40	38	6	5	1	3
El Kseur	Commune	50	33	57	57	0	/

Source : ANDI, (2013), investir in Algérie, la wilaya de Bejaïa.

5. Le capital humain

Le capital humain qualifié est l'un des facteurs essentiel de la création et de la diffusion du savoir, Il est le lien vital entre le progrès technologique et la croissance économique. L'existence d'une université et des établissements de la formation professionnelle sur le territoire de la wilaya de Bejaïa peut lui servira à attirer les investisseurs étrangers.

5.1. L'enseignement supérieur

L'université de Bejaïa représente un fort potentiel de recherche. Elle regroupe 8 facultés : Sciences Exactes (SE), Technologie (Tech), Sciences de la Natures et de la Vie (SNV), Droit et Sciences Politiques (DSP), Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion (SEGC), Lettres et Langues (LL), Sciences Humaines et Sociales (SHS) et la faculté de Médecine (Méd). Elle offre actuellement plusieurs formations attractives, 70 spécialités en licence, 93 spécialités en master et 25 spécialités en doctorat LMD (D/LMD). En plus elle est ouverte sur le monde étranger à travers des échanges internationaux importants, 67 universités partenaires, 249 étudiants étrangers de 22 nationalités différentes.

L'effectif global des étudiants inscrits pour l'année 2013/2014 et de 41 498 étudiants, dont 39 903 en Graduation et 1 595 en Post Graduation (voir annexe n°2). L'encadrement est assuré par 1 417 enseignants permanents, ainsi un pôle de recherche importants : 29 laboratoires de recherche agréés, 661 enseignants chercheurs, 118 projets de recherche CNEPRU et 47 projets de recherche type Projets Nationaux de Recherche (PNR).

Le nombre des diplômes délivrés par l'université de Bejaïa est en croissance permanente, dont une augmentation de 1143 diplômés en licence LMD et une autre plus significative dans le deuxième cycle (Master) qui dépasse 2000 diplômes délivrés dans une

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

période serrée de (3 ans), tout en remarquant aussi la baisse continue des diplômés du système classique avec une moyenne de 1300 par an.

Tableau N°16 : Evolution du nombre de diplômés en graduation par catégories entre 2010 et 2013

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Système classique	3826	2260	1209
Licence LMD	4899	4158	6042
Master	1699	2747	3844

Source : Service des diplômés de l'Université de Bejaïa.

En plus, la post-graduation pour l'année 2013 a délivré 90 diplômes, soit 5 pour D/LMD, 52 pour magisters et 33 pour doctorat en sciences (voir annexe n°2).

Globalement l'université aliment le marché du travail en main d'œuvre qualifiée. En effet, ce facteur joue un rôle d'attraction pour les investisseurs étrangers au niveau de la wilaya de Bejaïa.

5.2. La formation professionnelle

Pour la formation des jeunes, le secteur dispose d'une carte de formation professionnelle à même de répondre favorablement à la demande exprimée. Avec une capacité de 12 519 stagiaires qui sont mis à la disposition des entreprises dans les domaines de l'industrie, bâtiment et travaux publics, services. A cela, s'ajoute les stagiaires des établissements privés qui sont de 1 540 postes de formation dans différents domaines (informatique, gestion, couture, coiffure...), et celle des établissements hors secteur totalisant 1 895 postes et assurant la formation de 1 040 jeunes dont 562 filles.

Section 02 : Présentation et analyse des résultats et des données de l'enquête

Le long de cette section, nous essayerons d'analyser les résultats de l'enquête et ressortir l'incidence des facteurs d'attractivité pour exciter les différents investissements directs étrangers à s'implanter dans la wilaya de Bejaïa. Nous commencerons par une présentation de notre échantillon, nous interpréterons ensuite et analyserons les résultats et nous terminerons avec leurs analyses.

1. Présentation de l'enquête du terrain

L'enquête du terrain repose sur un questionnaire s'adressant aux dirigeants des entreprises et sociétés jugées comme un investissement direct étranger.

1.1. L'objectif de la recherche

L'objectif principal recherché à travers cette enquête est évidemment d'arriver à dégager un certain nombre de données qui peuvent répondre clairement à la problématique posée, et de rassembler les informations nécessaires pour confirmer ou infirmer nos

hypothèses de départ. Le souci principal de l'enquête est l'identification des déterminants qui ont contribué à la prise de décisions des investisseurs étrangers à s'implanter particulièrement à Bejaïa et en Algérie en général, et de ressortir les facteurs de vulnérabilité de l'attractivité du territoire national.

1.2. Méthodologie de l'enquête du terrain

Nous avons entamé notre travail du terrain, après avoir récupéré un CD ROM auprès de la direction générale du Centre National du Registre du Commerce (CNRC) à Alger, contenant la liste des entreprises étrangères exerçant leurs activités à Bejaïa.

Le travail du terrain a été réalisé dans une période de deux mois (entre Avril et fin Mai 2014) et mené en deux étapes ; La première a consisté à déposer un questionnaire au niveau de chaque entreprise sélectionnée pour être rempli, soit par le gérant ou par le représentant, la deuxième consiste à récupérer les questionnaires déposés.

Au départ nous sommes partis sur l'idée de toucher une grande partie des entreprises étrangères donnant un échantillon assez important pour une présentation fidèle et proche de la réalité. Cependant, plusieurs contraintes ont été confrontées, telle que le manque du temps pour la distribution de tous les questionnaires. Notre échantillon a été réduit à 30 entreprises qui englobent les divers types d'IDE, qui sont jonchées un peu partout sur le territoire de la wilaya. Mais, les entreprises enquêtées n'ont pas toutes répondu favorablement à notre questionnaire. De ce fait, le nombre d'entreprises qui ont participé à l'enquête est de 25 Ets dont 10 questionnaires non exploitables en raison du manque des réponses sur la majorité des questions posées. Donc, à la fin, nous avons considéré seulement quinze (15) questionnaires valides pour être exploités dans notre étude.

1.3. Le questionnaire

Sur la base de la partie théorique et la problématique, nous avons élaboré un questionnaire qui peut cerner toutes les informations liées à l'objet de l'étude.

* **Le contenu du questionnaire** : Ce dernier comporte trois (03) grands volets : un pour la présentation de l'entreprise, l'autre pour déterminer les facteurs du choix de l'Algérie comme pays d'accueil et en dernier, un volet concernant les facteurs déterminants du choix de la wilaya de Bejaïa.

- ***Caractéristique de l'entreprise*** : cette partie vise à ressortir les caractéristiques générales des entreprises enquêtées : dénomination, affiliation, type d'IDE et domaine d'activité...

- ***Les facteurs déterminants du choix du pays d'accueil (Algérie)*** : dans cette partie, nous avons sélectionné un certain nombre de questions, traitant les différents facteurs d'attractivité qui ont influencé la décision de localisation des IDE. Facteurs macro-économiques, facteurs infrastructurels, facteurs institutionnels et culturels et facteurs liés au marché du travail.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

- *Les déterminants du choix de la wilaya de (Bejaia)* : cet axe est relatif à la wilaya de Bejaia, où les questions cernent le choix et les motivations qui ont poussé les investisseurs étrangers à s'implanter sur le territoire régional.

**La structure du questionnaire* : Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend un seul type de questions pour faciliter l'interprétation des résultats à savoir :

-**Des questions fermées** : celle-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulés à l'avance, celle qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

* *Les questions fermées dichotomiques* : ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles qui sont mutuellement exclusives, une seule alternative est proposée au répondant (oui ou non). Dans notre questionnaire, ce type de questions est suivi par d'autres questions exploratrices en vue de mieux cerner la question.

**Les questions fermées à choix multiples* : Dans ce cas, les réponses sont établies à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs. Ce type de question facilite le recueil et le dépouillement de l'information. Et pour éviter de suggérer des réponses possibles aux enquêtés qu'ils n'ont peut-être pas envisagées, nous rajoutons un choix ouvert de réponses à la question.

L'ensemble des réponses aux questions que contient chaque axe vont nous permettre de répondre à notre problématique de recherche.

1.4. Difficultés rencontrées

Tout au long de notre enquête, nous nous sommes confrontés à des difficultés de différentes natures et de problèmes auprès de quelques sociétés, car elles ont jugé que notre questionnaire comporte certaines questions sensibles, à l'exemple de leurs rapports avec les administrations publiques, ou alors d'autres qui ont dépassé la période fixée pour la récolte des questionnaires, comme nous avons dû abandonner d'autres pour un manque de sérieux. Il faut signaler aussi que quelques entreprises ont refusé totalement de nous accueillir et le plus étonnant est l'inexistence de localisation d'entreprises conformément aux adresses données par notre source la direction CNRC à Alger.

2. Présentation et analyse des résultats

A travers cette partie, nous présenterons l'ensemble de l'échantillon (IDE) et ressortir les principaux déterminants d'attractivité de la wilaya de Bejaïa. Puis, nous étudierons l'incidence de ces déterminants sur l'attractivité des IDE.

2.1. Caractéristique des entreprises enquêtées

Le but est d'identifier les entreprises enquêtées selon plusieurs critères : nom, nationalité, lieu d'implantation date de mise en service, la forme d'IDE et domaine d'activité.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

2.1.1. Présentation de l'échantillon

Le tableau ci-après englobe le nombre d'entreprises enquêtées avec l'apparition de leur nationalité, date de mise en service et le lieu d'implantation.

Tableau N° 17 : Présentation des entreprises enquêtées

Nom des ETS	Nationalité	Date de mise en service	Localisation
BNB Parisbas	Française	2000	Bejaïa
MSC Bejaïa	Suisse	2002	Bejaïa
Sarl Mortero	Française	2011	Bejaïa
Société générale	Française	2006	Bejaïa
Spa Lafarge béton	Française	2011	Akbou
Sarl DT Air	Japonaise	2012	Bejaïa
Spa Maersk	Danoise	2000	Bejaïa
Spa Idelio Algérie	Française	2013	Bejaïa
Danone djurdjura	Française	2002	Akbou
AXA assurance	multinationale	2008	Bejaïa
BMT	Singapourienne	2004	Bejaïa
AGB (Banque)	Koweïtienne	2004	Bejaïa
SAF-CO	Française	2011	Bejaïa
Natixis (Banque)	Française	2007	Bejaïa
Trust Assurance	Multinationale	1990	Bejaïa

Source : Réalisé à partir des résultats del'enquête.

Nous remarquons que la présence des investissements français est d'une grande ampleur, représentant 8/15 donc plus de la moitié de l'ensemble des entreprises. Cela s'explique par les différents facteurs comme la proximité géographique et culturelle, accord entre l'Algérie et l'UE en particulier la France qui partage depuis toujours des intérêts en commun avec notre pays. L'autre moitié est diversifiée en termes de nationalité ; deux asiatiques, une Arabe et deux autres sont des multinationales. Nous avons 14 entreprises qui se localisent à la daïra de Bejaïa et les deux autres dans la daïra d'Akbou.

Presque toutes les créations et la mise en service des sociétés sont à partir des années 2000, neuf (09) créations à la période (2000-2010) et cinq (05) à partir du 2010, sauf Trust assurance qui a débuté depuis bien longtemps, dans l'année 90.

A partir de ces données, nous constatons l'importance de la promulgation de l'ordonnance 01-3 du 20 Août 2001 relative au développement des investissements qui renforce les avantages et les garanties accordées aux investisseurs et libéralise totalement les mouvements des capitaux avec l'étranger, à travers la simplification des formalités administratives liées à l'investissement.

2.1.2. La stratégie de création des entreprises enquêtées

Le tableau suivant montre les différentes stratégies des entreprises enquêtées dès leurs créations.

Tableau N°18 : Les entreprises enquêtées selon leurs stratégies de création

Les stratégies	Les Epse enquêtées	(%)
-Réorganisation des activités existantes	02	13.3
-Diversification et lancement de nouvelles gammes de produits	08	53.3
-Accompagnement du développement des activités existantes	05	33.3
Total	15	100

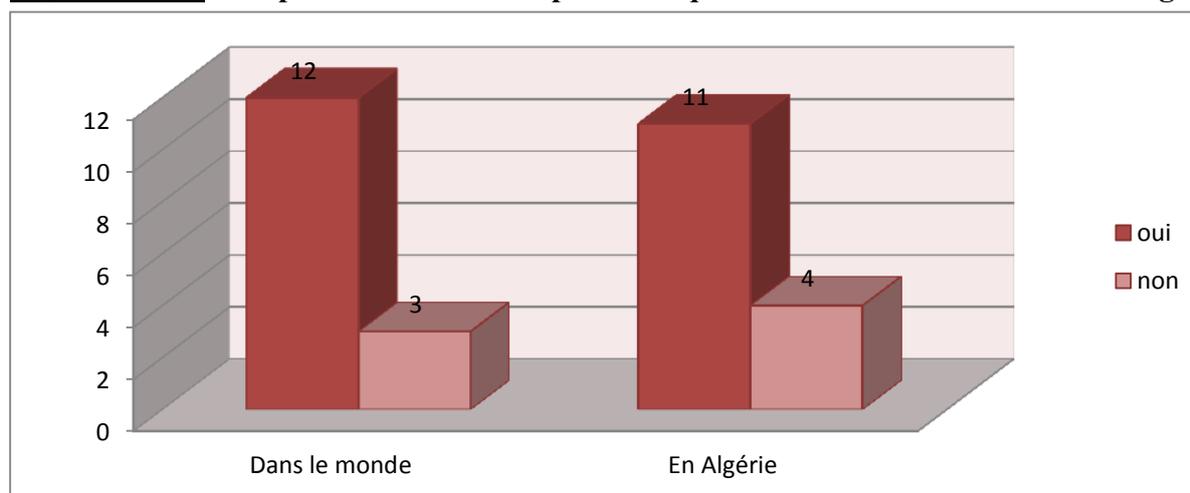
Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Nous remarquons que la plupart de ces entreprises s'inscrivent dans la stratégie de diversification et lancement de nouvelles gammes de produits que représente un taux de 53,3 du total. Ce qui peut être expliqué par les opportunités qu'offre le marché de la wilaya, ainsi un taux assez important de 33.3 pour une stratégie d'accompagnement du développement des activités déjà existantes. Pour la réorganisation des activités existantes, elle se résume dans la stratégie de deux entreprises.

2.1.3. L'implantation des investissements étrangers enquêtés dans le monde et en Algérie

S'agissant de la localisation dans le monde et en Algérie, 12 entreprises ont plusieurs implantations dans le monde et au même temps, ils s'implantent dans les différentes wilayas sur le territoire national. Juste une minorité 3 à 4 entités n'ont pas d'autres localisations ailleurs comme repris sur la figure suivante :

Figure N° 08 : Répartition des entreprises enquêtées dans le monde et en Algérie

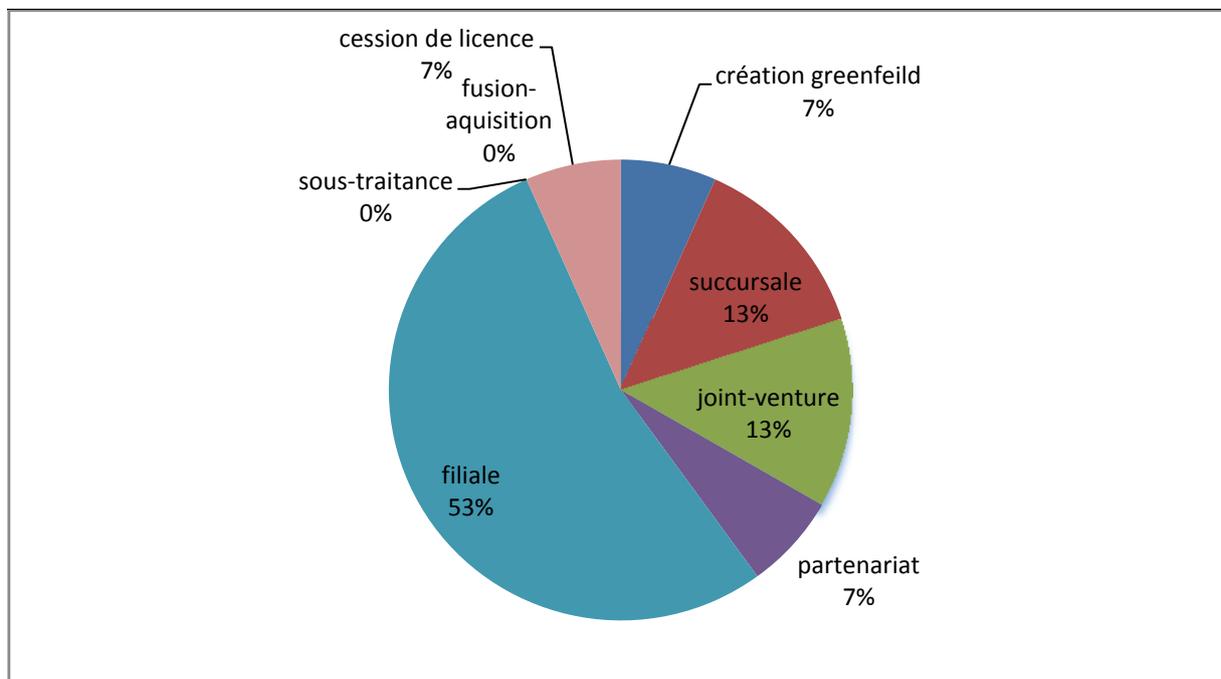


Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

2.1.4. La forme d'IDE représentée

Le secteur suivant dégage l'effectif de forme d'investissement auxquelles appartiennent les entreprises enquêtées.

Figure N° 09 : La forme d'IDE des entreprises enquêtées



Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Sur l'ensemble des entreprises enquêtées, deux types ou formes d'IDE n'appartiennent pas au (fusion-acquisition et la sous-traitance). Concernant les autres types d'implantation, nous citerons 01 Création Greenfeild, 02 succursales, 02 joint-ventures, 01 partenariat, 08 filiales, et 01 cession de licence. De ce point de vue, nous pouvons dire que la forme filiale est la plus répondue des formes d'implantation pour notre échantillon à 53%.

2.1.5. Les domaines d'activité des entreprises enquêtées

La wilaya de Bejaïa se caractérise par ses multiples domaines d'activité donnant pour les investissements étrangers, une diversification dans leur activité.

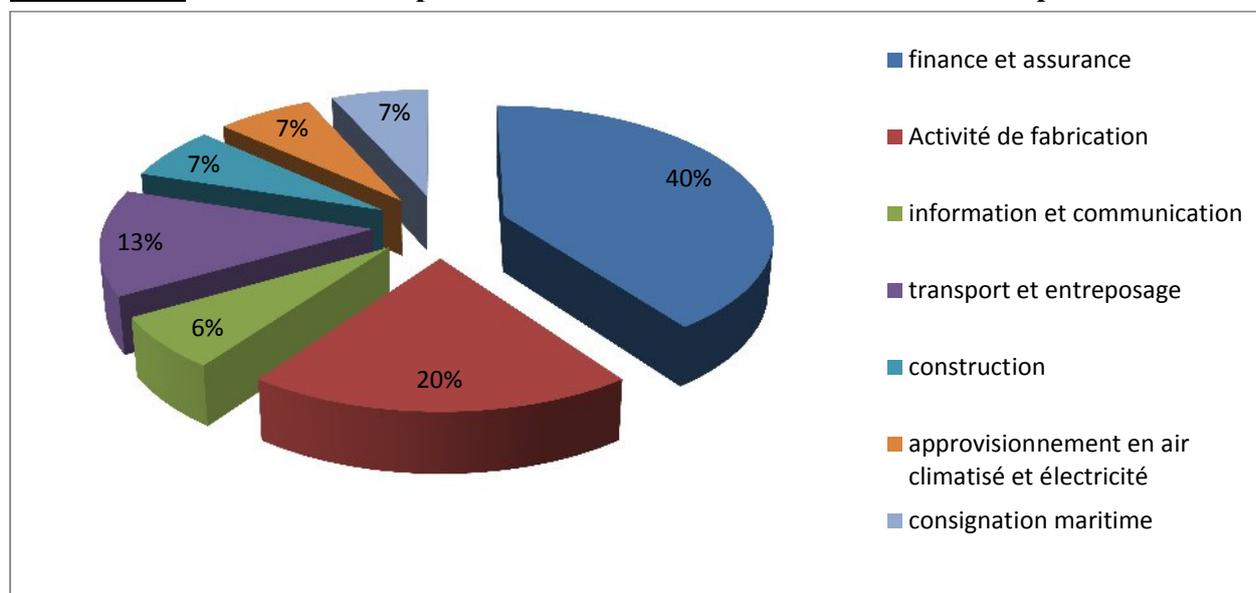
Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

Tableau N°19 : Répartition des entreprises de l'échantillon selon le domaine d'activité

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises	(%)
Finance et assurance	06	40
Activité de fabrication	03	20
Transport et entreposage	02	13.33
Construction	01	6.66
Approvisionnement en air climatisé et électricité	01	6.66
Information et communication	01	6.66
Consignation maritime	01	6.66
Total	15	100

Source : Réalisé à partir des résultats de notre enquête.

Figure N° 10 : Les secteurs représentatifs des domaines d'activité des entreprises



Source : Réalisé à partir des résultats de notre enquête.

Selon l'enquête du terrain, la répartition des entreprises par secteur d'activité, fait ressortir la dominance de secteur des finances et d'assurances avec six (6) entreprises soit 40% du total de l'échantillon, puis le secteur industriel (activité de fabrication) avec un taux de 20%, suivi par le transport et l'entreposage avec deux entreprises (13% du total) et les quatre autres domaines sont occupés respectivement d'une entreprise pour chaque Domaine.

2.2. Les facteurs déterminants du choix de localisation des entreprises en Algérie

Cette partie sera consacrée à ressortir les facteurs les plus influant sur la décision du choix de la localisation en Algérie pour les entreprises enquêtées, avant de se diriger en particulier à la wilaya de Bejaïa qui est considérée comme l'une des wilayas les plus attrayantes du pays. L'échelle utilisée dans cette partie pour le classement des facteurs selon

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

leur importance, est la suivante : 0. Sans importance, 1. Aucune importance, 2. Peu d'importance, 3. Moyennement important, 4. Assez important, 5. Très important.

2.2.1. Les facteurs macro-économiques

Les facteurs macro-économique sont multiples et divers qui y ont un poids significatif pour la prise de décision des investisseurs étrangers lors de leur choix du pays d'implantation. Et pour mesurer ces facteurs, nous avons subdivisé les questions dans le questionnaire en deux parties, facteurs liés aux marchés des biens et services et l'autre aux marchés financiers

Tableau N° 20 : Représentation des facteurs liés aux marchés des biens et services

Facteurs liés aux marchés des biens et services	0	1	2	3	4	5
-Présence de sources de matières premières utiles à votre entreprise	06	03	00	00	03	03
-Densité du tissu industriel existant en Algérie	03	00	01	04	05	02
-Présence des fournisseurs et des sous-traitants	03	02	01	04	04	01
-Taille du marché domestique	04	01	01	02	07	00
-Potentiel de croissance de ce marché domestique	03	01	01	04	03	03
-Les politiques commerciales mises en place par l'Algérie	04	04	03	01	01	01
-Appartenance du pays d'accueil à une zone de libre-échange	07	06	01	01	00	00
-Présence d'une part de clientèle importante	01	00	00	04	04	06
-Présence d'un des concurrents sur le territoire algérien	08	01	02	02	00	02

Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

La lecture de ce tableau montre que les réponses sur une partie des facteurs sont comprises entre l'échelle de 3 à 5, ce qui donne une importance assez bonne. Entre 07 et 08 entreprises ont répondu que les facteurs (Densité du tissu industriel, Présence des fournisseurs et des sous-traitants, Taille du marché domestique, Potentiel de croissance de ce marché domestique, Présence d'une part de clientèle importante) sont importants et excitants lors de choix de l'Algérie comme pays de localisation. Et une autre partie comprise entre l'échelle de 0 à 2 ce qui donne une très faible importance de l'attractivité du pays en termes de politiques commerciales mises en place par l'Algérie, Appartenance du pays d'accueil à une zone de libre-échange, et pour la présence des matières premières, nous avons neuf (09) entreprises répondent avec aucune importance de ce facteur. En contrepartie, 06 autres confirment la dépendance et l'importance des matières premières pour leur exercice de production, et cela relativement à notre échantillon étudié qui comporte seulement six (06) entreprises qui

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

activent dans le domaine de la production. Et par rapport à cette démonstration on tiendra ce facteur comme important pour l'implantation des IDE.

Tableau N° 21 : Représentation des facteurs liés aux marchés financiers

Facteurs liés aux marchés financiers	0	1	2	3	4	5
-Disponibilité de financement en capital dans le pays d'accueil	00	02	04	05	02	02
-Qualité du système bancaire algérien	03	05	03	03	01	00
-Niveau de risque de change	03	01	02	04	04	03

Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Le rôle joué par le marché financier est positif dans la stimulation des investisseurs étrangers soit par les organismes qui facilitent le financement et la disponibilité des capitaux sociaux. 09 entreprises ont noté une disponibilité persistance de financements et un niveau de risque assez faible comme confirmé par 11 entreprises. Par contre, la qualité du système bancaire algérien reste moins attractive comme en témoigne le tableau n° 21.

Pour la plupart des investisseurs étrangers enquêtés, les facteurs macro-économiques sont attractifs seulement pour le cas de la politiques commerciales mises en place par l'Etat. L'appartenance du pays à une zone de libre-échange et la qualité de système bancaire algérien qui sont jugés non attirants ou peu attirants et constituent un frein pour l'attractivité de territoire national. En admettant que la faiblesse de l'attraction de ces derniers facteurs est issue d'une dépendance directe ou indirecte des décisions des autorités algériennes.

2.2.2. Les facteurs institutionnels et culturels

Pour les facteurs institutionnels et culturels, nous avons proposé quelques facteurs jugés intéressants pour notre travail d'analyse. Pour les entreprises d'une nationalité européenne et arabe (11 entreprises) les facteurs culturels sont favorables pour la localisation en Algérie et aussi pour les multinationales connues bien par leur capacité de faire face aux barrières culturelles, sauf que les entreprises asiatiques affichent l'existence d'une distance culturelle à travers leurs réponses.

Tableau N° 22 : Représentation des facteurs institutionnels

Facteurs institutionnels	0	1	2	3	4	5
-Attitude des autorités gouvernementales vis-à-vis des investisseurs étrangers	02	04	03	04	02	00
-Niveau de la fiscalité s'exerçant sur les entreprises étrangères	02	03	05	03	01	01
-Incitations fiscales et aides à l'installation fournies par les autorités gouvernementales	05	02	04	03	01	00
-Niveau du risque politique (instabilité politique, insécurité...)	04	01	01	03	04	02

Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

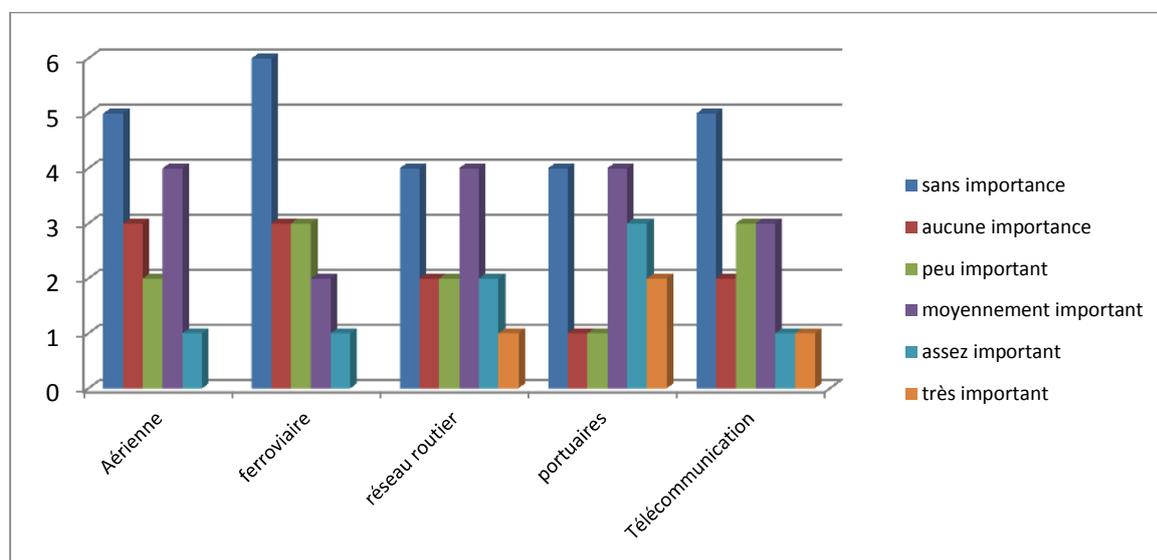
Les entreprises se déclarent peu satisfaites des mesures de soutien des autorités algériennes et leur attitude vis-vis des IDE, plus de la moitié des réponses sont cernées entre (0 et 2) qui prouve l'insuffisance des réformes institutionnelles vis-vis des IDE. Quant aux incitations fiscales et aides à l'installation, elles sont jugées rigides à l'avis de 10 entreprises enquêtées soit plus de 66% de l'échantillon étudié qui ont signalé la lourdeur administrative, la bureaucratie et la diffusion des informations non fiables, le manque d'orientation et le fléau de la corruption qui persiste.

Le niveau du risque politique en Algérie reste considérable pour neufs (09) entreprises le classant entre 03 et 05 sur l'échelle d'évaluation de degré d'attractivité des facteurs à cause de l'insécurité et les voles réponsus ces dernières années. Les manifestations populaires qui finissent par être agressives, et l'incapacité de l'Etat à gérer certains problèmes nationaux. Et les 06 autres trouvent une certaine stabilité et sécurité sur le territoire algérien et qui donnent confiance aux autorités locales à faire face à l'instabilité interne.

2.2.3. La qualité des infrastructures

Notre échantillon se caractérise par une diversité des domaines d'activité où chaque entreprise a un ou plusieurs infrastructures indispensables pour son exercice.

Figure N° 11 : Représentation graphique des réponses des entreprises enquêtées sur l'attraction des infrastructures



Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Les infrastructures de base sont non attractives du point de vue des entreprises questionnées. Entre 04 à 06 entreprises ont qualifié l'attractivité des facteurs infrastructurels de sans importance. Néanmoins, le réseau routier et l'infrastructure portuaire sont considérés moyennement importants par un nombre d'entreprises égales à 8 et 09 respectivement aux facteurs. Avouons que ces derniers ont connus une grande amélioration durant la dernière

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

décennie, et que le réseau routier est enrichi par l'autoroute est-ouest, pareil pour les ports qui ont subi une spécialisation.

Par contre, les infrastructures aériennes, ferroviaires et de télécommunication n'ont pas suivi un développement pour être compétitives en termes d'attraction des IDE, surtout la télécommunication considérée comme un nouveau important domaine d'innovation et de développement (NTIC) qui reste marginalisé en Algérie est toujours en bas d'échelle par rapport aux pays avancés. Notre pays rencontre de nombreuses entraves telles que les coupures de réseau téléphonique et d'internet et la non couverture de tout le territoire national. A cela s'ajoute la ligne de fer qui a gardé sa taille médiocre des années 70.

2.2.4. Le marché du travail

L'Algérie tiens une masse populaire jeune et active ce qui fait la disponibilité d'une main d'œuvre qui répond aux avantages comparatifs recherchés par les investisseurs étrangers (salaires et qualité). Les entreprises enquêtées ont choisi l'Algérie comme pays d'accueil sur la base de sa dotation d'une main d'œuvre qualifiée et non couteuses. Plus de 90% des entreprises attestent l'existence d'une main d'œuvre qualifiée susceptible d'être embauchée à un coût bénéfique. Et cela grâce au système d'enseignement et de formation de pays qui ne cesse d'être développé et amélioré pour répondre au marché du travail comme t'il prétend les entreprises de notre échantillon.

Concernant la réglementation du marché du travail, elle est évaluée moyennement attractive. Une moyenne de 07 entreprises, classent ce point entre une échelle de 3 à 5 et 8 autres sur l'échelle de 0 à 2 (pour 2 on a cinq (5) entreprises). Et de même ordre pour la syndicalisation de la main d'œuvre algérienne.

Tableau N° 23 : L'importance du facteur travail

Les facteurs liés au marché du travail	0	1	2	3	4	5
-Disponibilité d'une main d'œuvre peu ou pas qualifiée sur le marché	07	01	02	01	04	00
-Existence d'une main d'œuvre qualifiée susceptible d'être	00	00	01	04	06	04
-Qualité du système d'enseignement et de formation algérien	01	02	01	05	04	02
-Souplesse de la législation du travail et de la législation sociale	02	01	05	03	03	01
-Coût de la main d'œuvre locale	01	01	00	04	05	04
-Niveau de la syndicalisation de la main d'œuvre locale	02	03	04	03	03	00

Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

2.3. Les facteurs déterminants du choix de la wilaya de Bejaïa

Nous essayons dans cette partie, de faire ressortir les facteurs d'attractivité contribuant à l'implantation des investisseurs étrangers dans la wilaya du Bejaïa, et répondre à une question principale concernant l'impact de ces facteurs d'attractivité sur le choix de la localisation des investisseurs.

2.3.1. Les motivations du choix de la localisation des entreprises enquêtées sur la wilaya

Le tableau ci-dessus contient une série des facteurs d'attractivité proposés aux investisseurs étrangers pour mesurer l'attraction de chacun de ces facteurs d'une manière plus ou moins générale.

Tableau N° 24 : Les facteurs attractifs pour les entreprises enquêtées

Les facteurs d'attractivité	Nombre de réponses	%
Présence des ressources naturelles	02	13.33
Proximité du marché et des fournisseurs	06	40
Proximité d'infrastructures de base	04	26.66
Economie d'agglomération et d'externalité positive	02	13.66
Présence d'un tissu d'entreprises	12	80
Qualité des ressources humaines	08	53

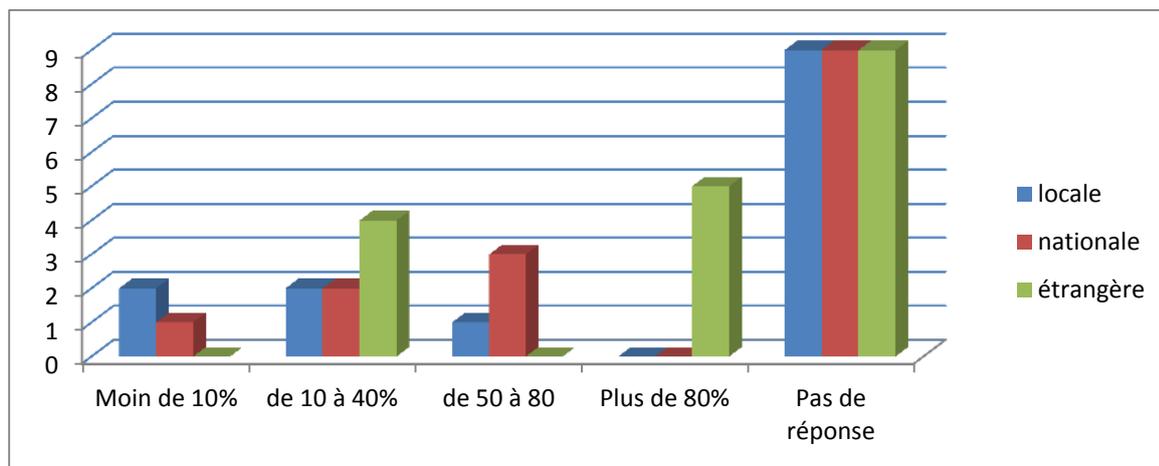
Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Les résultats de ce tableau nous révèlent que 80% des investisseurs étrangers ont répondu pour le facteur macro-économique (présence d'un tissu d'entreprise), ainsi celle de la proximité du marché et des fournisseurs avec un taux de 40%, qui représente pour eux un facteur très attractif pour leur décision d'implantation sur un territoire. Un autre facteur aussi important d'après ces résultats est celui du capital humain qui représente plus de 50%. Les autres facteurs ont une influence faible, leurs réponses sont de 02,04 et 02 respectivement avec les facteurs suivants ; présence des ressources naturelles, Proximité d'infrastructures de base et économie d'agglomération et d'externalité positive. Cela explique que le choix de la localisation de ces entreprises au niveau de la wilaya du Bejaïa est motivé par l'abondance d'un tissu d'entreprises et l'importance de la qualité de ressources humaines disponibles.

2.3.2. L'approvisionnement en matière première

Notre échantillon contient 06 entreprises productives, qui ont besoin de matière première. Sur ces six (06) entreprises, leur approvisionnement en matière première dépend de l'extérieur à plus de 80% et de 20% par le marché national et local.

Figure N° 12 : Approvisionnement en matière première



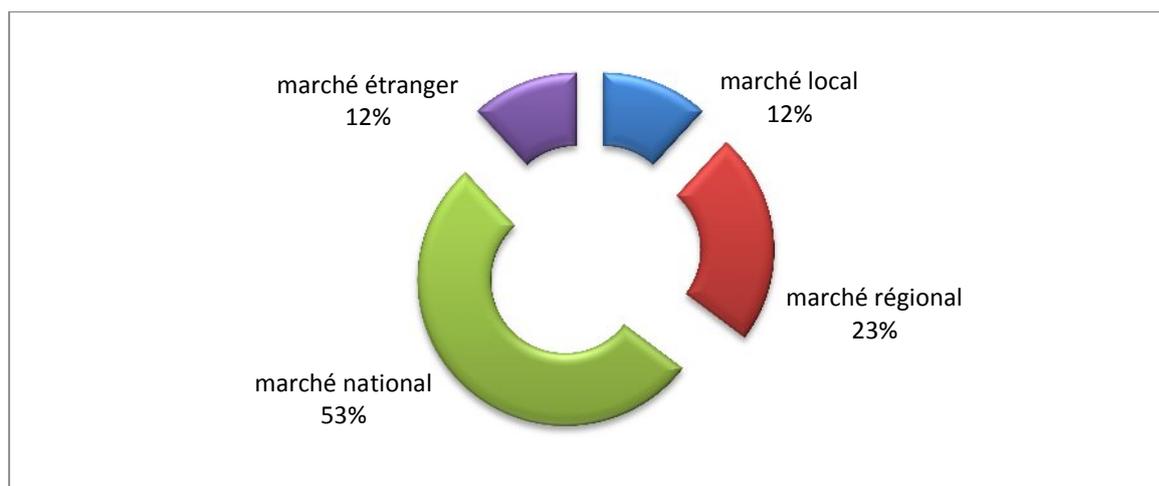
Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

2.3.3. Destination des produits des entreprises enquêtées

Concernant la distribution des biens et services des entreprises enquêtées, nous distinguons neuf (09) entités produisant pour répondre à la demande du marché national, (04) autres pour le marché régional de la wilaya de Bejaïa et deux entreprises se suffisent de marché local pour la consommation de leur produit. Quant à l'exportation, seulement deux entreprises font appel au marché étranger pour la vente de leur excédent de production.

Le marché national consomme dans sa globalité 86% des produits de ces entreprises, soit, 53% par le marché national, 23% par le marché régional et de 12% pour le marché local ce qui reflète l'importance du marché de consommation algérien.

Figure N° 13 : Distribution de la production des entreprises enquêtées



Source : Réalisé à partir des résultats de notre enquête.

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

2.3.4. La proximité des infrastructures

Les deux moyens infrastructurels routes et nouvelles technologies d'information et de télécommunication (NTIC) sont les plus utilisés et les plus importants pour l'activité de ces investissements, soit les plus attractifs comme il apparaît dans le tableau 25, mais les infrastructures telle que le port et l'aéroport ne sont pas négligeables comme la voie ferrée.

Tableau N° 25 : L'importance des infrastructures de base.

Infrastructure de base	Déterminant dans la localisation d'IDE	Déterminant, plus utilisé
Aéroport	02	00
Port	07	02
Chemin de fer	00	00
Route	08	06
NTIC	07	06

Source : Réalisé à partir des résultats de notre enquête.

2.3.5. Relations et sous-traitance

Le tissu industriel et les rapports avec les sociétés de service telles que les banques et compagnies d'assurance sont des facteurs importants dans l'attractivité du territoire. Dans ce cas, une série de questions sont posées dans le but de mesurer la qualité de tissu d'entreprises de la wilaya.

Tableau N° 26 : Tableau représentatif des relations et sous-traitances des entreprises

Sous-traitance		%
OUI	08	53.33
NON	07	46.66
Relation avec les entreprises à proximité géographique		
De concurrence	05	33.33
De coopération	04	26.66
concurrence et coopération	06	40

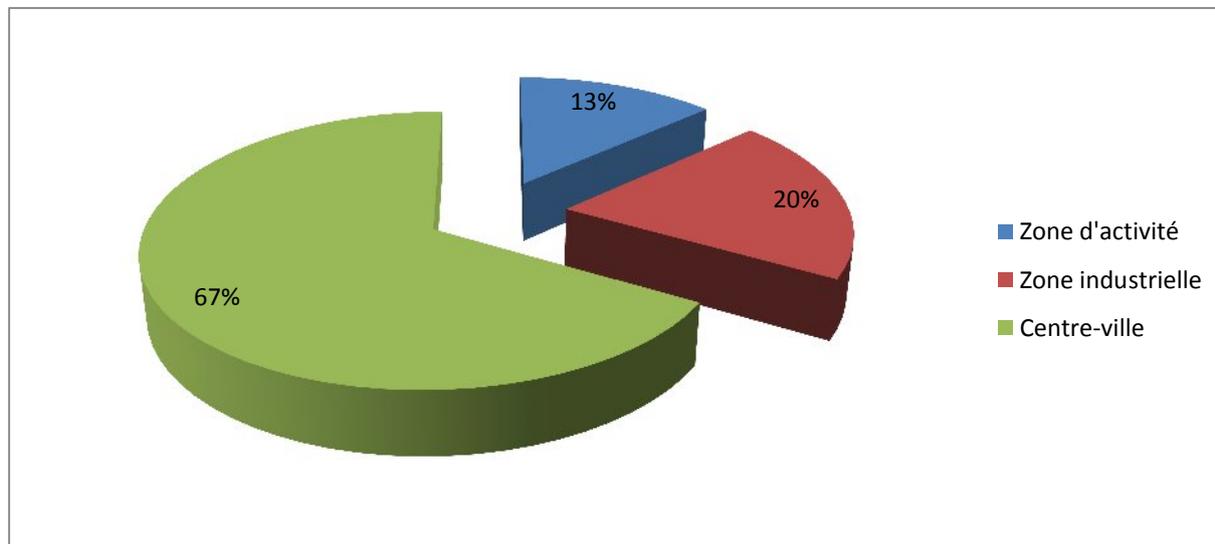
Source : Réalisé à partir des résultats de notre enquête.

Pour la sous-traitance de leurs produits, 8 entreprises confient une partie de leur activité à d'autres entreprises locales qui représentent 53% de l'effectif total. Avec les entreprises à proximité géographique, 6 entreprises ont une relation de concurrence et en même temps de coopération avec et entre elles, cinq (5) autres restent dans l'esprit compétitif et concurrentiel et les quatre (4) restantes sont coopératives.

Quant à la localisation de ces IDE, 66.66% s'implantent au centre-ville de la wilaya dû à l'origine du domaine tertiaire (service) exercé, où il est bénéfique de se trouver auprès de sa clientèle. Les 33.33% sont implantées dans des zones industrielles et d'activités où le tissu

d'entreprises est important. Donc ces entreprises profitent de cette proximité qui génère des synergies et des échanges de services et d'externalités positives.

Figure N° 14: Répartition des entreprises enquêtées selon leur localisation



Source: Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

2.3.6. L'importance du facteur capital humain

Durant cette partie, nous essayerons d'interpréter les réponses obtenues pour le facteur de capital humain au sein des entreprises enquêtées qui est un facteur très important pour l'attraction des IDE.

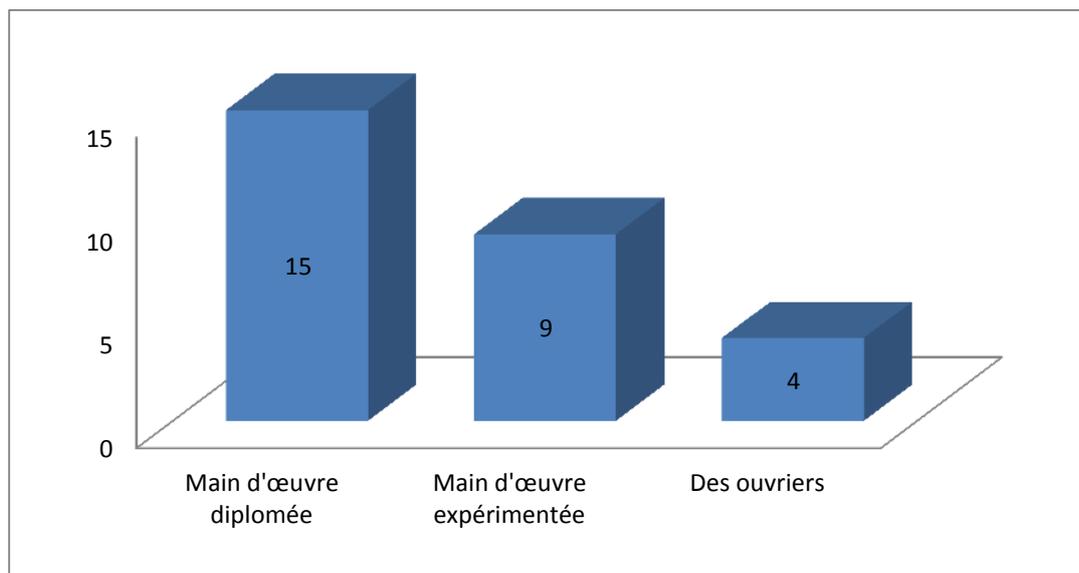
Tableau N° 27 : Choix des entreprises lors de recrutement de la main d'œuvre

Recrutement de la main d'œuvre	Nombre d'entreprise	%
Main d'œuvre hautement qualifiée	11	73.33
Main d'œuvre peu qualifiée	07	46.66
Main d'œuvre non qualifiée	02	13.33

Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

Lors des recrutements des nouveaux employés, les entreprises s'intéressent beaucoup plus à une main d'œuvre qualifiée à plus de 70% des réponses et deux (02) réponses concernant la main d'œuvre non qualifiée avec une demande moyenne d'une main d'œuvre peu qualifiée. Les entreprises n'ont pas indiqué le pourcentage des employés selon le classement proposé, mais à partir des réponses collectées, nous voyons que la totalité des entreprises ont un personnel diplômé et neuf (09) actives avec une main d'œuvre expérimentée. Concernant la source ouvrière, elle est d'une très faible participation pour l'activité de ces dernières.

Figure N° 15 : La main d'œuvre employée au sein des entreprises enquêtée



Source : Réalisé à partir des résultats de l'enquête.

2.3.7. Les rapports avec les administrations économiques

La question posée dans le questionnaire sur le rapport entre les entreprises questionnées et les administrations économiques est jugée comme sensible et confidentielle par la pluparts. Les sept (07) entreprises qui y ont répondu confirment que les rapports avec la justice, la CNAS, la CNAC, la chambre de commerce, l'inspection du travail.., sont moyens en général. Trois d'entre elles ont jugé que le rapport avec la fiscalité est médiocre et toutes ont avoué une excellente relation avec l'environnement extérieur (clients, fournisseur, autres entreprises, université...).

Avec les dernières questions du questionnaire, nous avons donné place aux entreprises enquêtées d'évaluer l'attractivité de la wilaya de Bejaïa par rapport à celle de pays, et de noter sur 10 la capacité d'attraction de territoire algérien et en particulier de Bejaïa.

La majorité des entreprises ont classé la wilaya de Bejaïa comme attractive par rapport aux autres wilayas du pays relativement à sa position géographique, la densité du tissu industriel, la présence d'une main d'œuvre qualifiée et un marché important. La moyenne ressortie est de 6/10 pour l'Algérie et 07/10 pour la wilaya de Bejaïa. Et les raison de choix de la wilaya de Bejaïa et de l'Algérie en termes général sont presque les même pour les entreprises enquêtées.

Conclusion

En guise de conclusion pour ce chapitre, l'analyse des résultats de l'enquête, révèle la dominance de deux facteurs d'attractivité sur quatre facteurs que comporte notre questionnaire. Les facteurs qui sont considérés importants aux yeux de ces investisseurs sont

Chapitre IV Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa

par ordre d'importance : la présence d'une main d'œuvre qualifiée (considéré abondante par 11/15 entreprises questionnées), suivi par les facteurs macro-économiques dont les réponses collectées sur ce dernier s'affichent à plus de 80% pour la densité de tissu industriel et de 75% pour l'ampleur du marché de consommation. Les deux autres jugés vulnérables sont les deux facteurs institutionnels et les infrastructures de base qui ont connu une défaillance en termes d'attractivité. Mais en général la wilaya de Bejaïa reste peu attractive, relativement aux capacités dont elle dispose, ce qui est reflété aussi pour le cas de l'Algérie, car elle enregistre des manques et des insuffisances dans certains déterminants d'attractivité des IDE.

Conclusion générale

Les flux des IDE diffèrent d'un pays à un autre, relativement à la capacité de ces derniers à offrir un ensemble de déterminants qui influencent le choix des firmes multinationales et les investisseurs étrangers pour leur implantation.

Dans la problématique de l'attractivité des territoires fondée sur les facteurs économiques et institutionnels, la question cruciale de notre travail est celle de ressortir les principaux déterminants des IDE en Algérie et d'analyser ceux qui sont les plus captivants et ainsi que les moins attrayants aux yeux des investisseurs étrangers déjà implantés sur le territoire national.

L'Algérie dispose de plusieurs facteurs comparatifs liés à son territoire comme sa position géographique stratégique, lui permettant la mise en valeur de son potentiel d'investissement, de la taille de son marché intérieur (plus de 38 millions de consommateurs), de ses richesses importantes pétrolières et énergétiques, de son potentiel en ressources humaines et de la maîtrise de sa dette extérieure. A cela s'ajoute l'engagement pris depuis une décennie de se lancer dans une course pour l'attraction des IDE à travers la mise en place d'un arsenal juridique afin de répondre aux conditions exigées par les investisseurs étrangers où elle a entrepris de nombreux avantages et facilitations pour ceci.

Cependant, malgré ces efforts et avantages dont elle dispose, l'Algérie souffre de différents problèmes résumés dans les éléments suivants:

- Mis à part pour l'hydrocarbure et la télécommunication, elle peine à attirer les investissements vers d'autres secteurs.
- Décalage temporel entre la promulgation d'un texte de loi et les décrets d'application.
- Lourdeur de certaines lois comme la loi de finances complémentaire 2009 (règle 49/51).
- Poids de l'économie informelle et retard dans les infrastructures.
- Difficultés d'accès aux fonciers industriels.
- Les lenteurs dans les privatisations de quelques secteurs
- Le manque de développement des nouvelles technologies d'informations et de communications.

Sur le plan pratique, l'enquête nous a permis de souligner les points suivant :

- ✓ La plupart des entreprises sont d'une nationalité Européenne ce qui prouve l'importance de la proximité géographique et culturelle avec ce continent.
- ✓ L'implantation de (14) ces entreprises à partir de la promulgation de l'ordonnance 01-3 du 20 Aout 2001 relative au développement des investissements ce qui explique la

nécessité d'offrir des facilitations, garanties et la libéralisation des capitaux avec l'extérieur pour attirer les investisseurs

- ✓ L'existence de plusieurs implantation ou filiales des entreprises installées au niveau national et international, dévoilant la stratégie de diversification et lancement des nouvelles gammes de produits pour répondre aux exigences du marché.
- ✓ La dominance de type d'IDE filiale sur les sept (7) types restants, ajoutant que le secteur d'activité dominant est celui de service (banques, assurance et télécommunication).

L'étude effectuée sur les entreprises étrangères de la wilaya de Bejaïa nous a permis de relever une dynamique territoriale observée plutôt liée à la présence de deux facteurs :

❖ En premier, celui du capital humain caractérisé par l'abondance de toutes catégories, soit une main-d'œuvre hautement qualifiée représentant le choix de détermination de ces entreprises avec un taux de 73.33% de leurs besoins en personnels, en plus d'une disponibilité de la catégorie de la main d'œuvre peu et non qualifiée avec l'avantage des salaires minimales.

❖ En second, les facteurs macro-économiques qui contiennent un ensemble de facteurs jugés très attractifs du point de vue des entreprises questionnées. Présence d'un tissu industriel offrant un climat d'affaires appréciable où règne l'esprit de coopération et de coordination, ainsi qu'un vaste marché de consommation des biens et services produits par ces sociétés qui ne cesse pas de s'accroître.

Les facteurs restants, facteurs institutionnels et infrastructures de base sont pris par les investisseurs au niveau de la wilaya de Bejaïa comme vulnérables et non considérés lors du choix d'implantation. Comme indiqué par notre échantillon, un mauvais rapport avec les administrations économiques locales et une lourdeur du système fiscal. Quant aux infrastructures de base, on enregistre un déficit d'attractivité des IDE surtout en matière de transport ferroviaire qui reste très médiocre dans sa taille et qualité.

D'après les données collectées durant notre enquête, il a été constaté que la prise de décision de localisation des investisseurs étrangers en Algérie est due aux potentiels d'attraction des facteurs macro-économiques et au capital humain qui demeurent importants et signifiants. Et pour arriver à attirer un flux d'IDE qui pourra participer à la relance de l'économie, les autorités algériennes doivent doubler d'efforts concernant l'amélioration de l'attractivité territoriale à travers :

- ✓ Lancement d'une stratégie globale du ciblage des IDE
- ✓ Réduction du décalage temporel entre la promulgation d'un texte de loi et les décrets d'application et garantir une plus grande uniformité dans l'application des réglementations sur le territoire national ;
- ✓ Assouplissement des barrières administratives et amélioration de l'accès à l'information ;

- ✓ Amélioration de la prévisibilité et la transparence de la législation relative à l'investissement ;
- ✓ Simplification des procédures d'établissement des sociétés étrangères et de rapatriement de profits.
- ✓ Règlement des questions du foncier économique ;
- ✓ Amélioration des infrastructures du transport avec la participation des étrangers pour accélérer les projets en réalisation, ainsi que l'actualisation et le développement des techniques de télécommunication.

Ainsi, l'Algérie doit être déterminée par une volonté dans ces réformes non seulement pour faire fonctionner son système économique mais également renforcer son attractivité vis-à-vis des IDE.

Bibliographie

Dictionnaires

Dictionnaire des sciences économiques, (2004), édition ARMAND COLIN, France.

Ouvrages

- 1- **Bellon. B, Goula. R,** (1998), « *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen* », Economica, Paris.
- 2- **Bertin, G.Y,** (1983), « *L'investissement international* », PUF, 3eme Edition
- 3- **Hatem. F,** (2004), « *Investissement international et politiques d'attractivité* », Economica, Paris.
- 4- **Leon. A et Sauvin. T,** (2005), « *De l'économie internationale à l'économie globale* », Ellipses, paris.
- 5- **Linder. H, et Kindleberger. P,** (1983) « *Economie internationale* », Economica, Paris.
- 6- **Mucchielli. J-L,** (1998), « *Multinationales et mondialisation* », Seuil, Paris.
- 7- **Meier. O, Schier. G,** (2005), « *Entreprises multinationales* », Dunod, Paris.
- 8- **Tersen.D et Bricout. J-L,** (1996), « *Investissement international* », Armand Collin, Paris.

Mémoires et thèses

- 1- **Kaci Chaouche. T,** (2012), « *Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb* », Mémoire de magister, Université de Tizi Ouzou.
- 2- **Khelladi. A,** (2011), « *Attractivité aux IDE : Quel rôle pour les villes en Algérie ? Cas de la ville de Bejaïa* ».Mémoire de Magister : sciences économiques : Université Abderrahmane Mira de Bejaïa.
- 3- **Lagnel. O,** (1998), « *L'attractivité des territoires* », Thèse soutenue à l'université de Paris X Nanterre.

Ouvrages et Articles

- 1- **Belattaf. M,** (2009), « *Localisation industrielle et aménagement des territoires : aspects théoriques et pratiques* », OPU.
- 2- **Belattaf.M, Mouloud.A & Belattaf.S,** (2014), «De la compétitivité des pays : Cas de l'Algérie à travers les IDE », Global Journal Inc USA.
- 3- **Boualam. F,** (2010) « *Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et Modèle de développement de l'Algérie : quel potentiel* », in colloque international « *Algérie: Cinquante ans d'expériences de développement Etat-Economie-Société* », CREAD, Algérie, Octobre.
- 4-**Boualam. F,** (2008), « *Ouverture et émergence en Méditerranée* ». In colloque « *Les institutions et attractivité des IDE* », Rabat– Maroc, 17 et 18 octobre.
- 5- **Cumenge. G,** (2004), « *Les investissements industriels français au Maroc, une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix* », Paris. In www.animaweb.org/uploads/bases/document/idemaroc.pdf.

- 6- Ferrera. L & Henriot. A, (2004), « *La localisation des entreprises industrielles, comment apprécier l'attractivité des territoires ?* », Revue économie internationale N° 99.
- 7- Hatem. F, (2006), Rapport attractivité : de quoi parlons-nous ? In ww.fabricehatem.fr/fh-medias/publications/attractivite_pl.pdf.
- 8- Hatem. F. (2005), « *L'attractivité du territoire : de la théorie à la pratique* », (AFII).
- 9- Samson, I, (2004), « *Territoire et système économique* », communication aux 4^{èmes} journées de la proximité réseaux et coordination, Marseille les 17 et 18 juin.
- 10- Patricia. D, (2007), « *Les déterminants des IDE dans les pays en développement : leçons pour l'UMOOM* », BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), document d'étude n° DER /07/03, septembre.

Rapports et documents statistiques

- 1- ANDI, (2013), Invest in Algeria, la wilaya de Bejaïa.
- 2- ANIMA, (2008), « Investissement direct étranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima investment Network, Etude n° 1, mai.
- 3- ANIREF(2011), « *Rubrique Monographie de la wilaya de Bejaïa* ».
- 4- ANIMA,(2009), « *La carte des investissements en méditerranée : Guide sectoriel à travers des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée* », Etude n° 7, ANIMA Investment Network.
- 5- ANIMA, (2010), « *Investment Network* ».
- 6- Banque mondiale, (2011), « *Agir pour les entreprises* », Rapports de Doing business.
- 7- CNUCED, (2000), Algérie « *Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement* », CNUCED.NATIONS UNIES Genève.
- 8- CNUCED, (2004), « *Examen de la politique de l'investissement en Algérie* » New York et Genève.
- 9- CNUCED, (2006), « *World investment rapport 2005* », United Nations publication, New York et Genève.
- 10- CNUCED, (2009), « *Rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures* ».
- 11- CNUCED, (2009), « *Rapport sur les investissements dans le monde 2008* » in www://CNUCED.com
- 12- CNUCED, (2010), « *Investir dans une économie à faible intensité de carbone* », Rapport sur les investissements dans le monde, United Nations Publication, New York et Genève.
- 13- CNUCED, (2013), « *Rapport sur les IDE dans le monde* », New York, in www://CNUCED.com.
- 14- DPAT, (2009), « *Annuaire statistique de la wilaya de Bejaïa* », résultat 2008.
- 15- FMI, (1977), « *Manuel de la balance des paiements* », 4^{ème} édition, Washington.

16- M@ppemonde, (2004), « *Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale* » in [www.htt://mappemond.mgm.fr/num3/articles/art04301.html](http://www.mappemond.mgm.fr/num3/articles/art04301.html).

17- KPMG. Dz, (2011), Guide investir en Algérie.

18- KPMG. Dz, (2013), Guide investir en Algérie.

19- OCDE, (2002), « *L'investissement direct étranger au service du développement* ».

20- OCDE, « *Définition et référence de l'OCDE des investissements directs internationaux*», in www.oecd.org/dataoecd/39/45/40632182.pdf.

Textes de lois et réglementations

1- Lois N° 63-277, du 26/07/1963, portant code des investissements, journal officiel N° 53.

2- Lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissements, journal officiel N° 80.

3- Lois N° 66-284, du 15/09/1966, portant code des investissements, journal officiel N° 80.

4- Lois N° 86-13, du 19/08/1986 modifiant et complétant la loi n° 82-13 du 28/08/1982 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte.

5- Décret législatif n°93-12 du 19 correspondant aux 5/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.

6- Lois N°05-03 du 6 juin 2005, portant le code des investissements, journal officiel N° 53, Correspondant au 31 juillet 2005.

7- Ordonnance n°06-08 de 15/07/2006 modifiant et complétant l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement.

8- Ordonnance n°01-03 du 20/07/2001 modifiée et complétée dans l'ordonnance n°09-01 du 22/07/2009, relative au développement de l'investissement est complétée par un article 4 bis.

Sites internet

1- www.Europa.fr

2- www.cnuCED.org

3- www.imf.org

4- www.Doingbusiness.org

5- www.andi.dz

6- www.ocde.org

AnnexesAnnexe 01**1-L'évolution de sociétés inscrites (personnes morales) au registre de commerce dans le secteurs production industrielle et BTPH (2008/2012)****SITUATION DU TISSU ECONOMIQUE NATIONAL
A FIN 2012****2.4 VARIATIONS DES COMMERÇANTS INSCITS AU REGISTRE DU COMMERCE PAR SECTEUR
D'ACTIVITE PERIODE 2008 - 2012****TABLEAU 23 : EVOLUTION DES COMMERÇANTS INSCITS AU REGISTRE DU COMMERCE DANS
LE SECTEUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET BTPH PERIODE 2008 / 2012**

WILAYA	PERSONNES PHYSIQUES (*)					PERSONNES MORALES (*)				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
ADRAR	2 057	2 270	2 402	2 539	2 663	356	371	381	395	409
CHLEF	3 874	4 297	4 210	4 212	4 349	825	942	934	877	856
LAGHOUCAT	2 230	2 502	2 367	2 477	2 607	531	544	485	456	455
O.E. BOUAGHI	2 718	2 974	3 056	3 253	3 462	421	444	449	354	456
BATNA	5 614	6 212	6 467	6 585	6 804	589	663	707	725	770
BEJAIA	5 146	6 134	7 208	8 162	9 091	1 276	1 471	1 602	1 636	1 662
BISKRA	2 979	3 232	3 219	3 219	3 484	321	371	381	405	432
BECHAR	2 235	2 378	2 273	2 135	2 142	293	294	270	259	258
BLIDA	4 839	5 036	5 263	5 432	5 634	1 618	1 828	1 939	1 953	2 017
BOUIRA	2 440	2 934	3 198	3 606	4 074	553	613	625	650	674
TAMANRASSET	1 788	1 896	1 879	1 871	1 958	109	117	129	141	154
TEBESSA	2 796	3 011	3 070	3 130	3 293	538	650	660	661	676
TLEMCEM	4 456	4 871	4 986	5 065	5 186	661	762	787	786	810
TIARET	4 502	4 838	4 785	4 903	5 147	465	500	516	514	524
TIZI OUZOU	6 532	7 721	8 781	10 426	11 907	2 016	2 213	2 283	2 291	2 273
ALGER	15 111	16 680	17 677	19 389	21 496	11 474	13 123	14 048	14 456	15 129
DJELFA	4 059	4 383	4 599	4 778	4 947	412	437	453	461	474
JIJEL	3 404	3 696	3 823	3 906	4 094	343	375	402	409	426
SETIF	5 732	6 339	6 789	7 106	7 625	1 802	1 999	2 126	2 087	2 172
SAIDA	2 242	2 638	2 605	2 930	3 269	220	239	240	249	252
SKIKDA	4 645	5 019	5 153	5 281	5 518	618	665	670	674	687
SIDI BEL ABBES	3 013	3 394	3 741	4 524	4 862	598	665	695	714	740
ANNABA	3 327	3 870	3 882	4 134	4 175	917	1 077	1 135	1 176	1 198
GUELMA	2 410	2 831	2 731	2 973	3 134	295	327	330	327	330
CONSTANTINE	4 385	4 885	5 196	5 354	5 620	1 399	1 595	1 659	1 716	1 813
MEDEA	3 552	3 922	4 037	4 054	4 181	414	437	444	455	465
MOSTAGANEM	3 029	3 470	3 645	3 767	4 068	393	437	457	448	485
M'SILA	3 751	4 027	3 934	4 218	4 570	363	390	400	414	458
MASCARA	2 722	2 903	2 913	3 109	3 462	369	380	372	372	395
OUARGLA	4 028	4 617	4 924	5 254	5 566	930	1 064	1 134	1 194	1 282
ORAN	5 876	6 580	7 053	7 884	8 666	2 549	2 924	3 177	3 338	3 527
EL BAYADH	1 566	1 669	1 528	1 482	1 459	75	80	78	79	83
ILLIZI	1 090	1 213	1 258	1 235	1 300	67	76	81	85	90
B.B. ARRERIDJ	2 695	2 913	2 742	2 798	3 011	667	736	788	783	833
BOUMERDES	4 249	4 741	5 085	5 447	5 834	1 391	1 577	1 671	1 704	1 774
EL TARF	1 764	1 954	2 115	2 391	2 754	326	349	338	345	346
TINDOUF	549	660	710	793	887	65	65	71	71	77
TISSEMSILT	1 440	1 648	1 616	1 912	2 070	135	151	146	142	144
EL OUED	3 187	3 676	3 721	3 965	4 351	572	634	657	689	721
KHENCHELA	2 267	2 480	2 556	2 683	2 711	300	306	306	322	319
SOUK AHRAS	2 128	2 298	2 320	2 312	2 368	228	234	242	245	243
TIPAZA	2 799	3 088	3 364	3 703	4 029	727	803	838	820	851
MILA	3 095	3 441	3 678	4 000	4 339	465	505	538	545	588
AIN DEFLA	3 070	3 323	3 205	3 145	3 172	524	552	531	487	473
NAAMA	2 060	2 136	2 032	2 000	2 001	143	155	153	159	164
A. TEMOUCHENT	1 628	1 767	1 807	1 882	2 046	193	218	236	251	266
GHARDAIA	2 516	2 975	2 948	2 948	3 004	424	477	491	501	535
RELIZANE	3 440	3 737	3 559	3 488	3 521	258	266	274	286	294
TOT NATIONAL	164 815	182 879	190 090	201 860	215 911	40 228	45 101	47 309	48 127	50 060

(*) Cumul à fin de l'année «n»

2- Répartition des sociétés existantes fin 2012 par secteur d'activité

SITUATION DU TISSU ECONOMIQUE NATIONAL
A FIN 2012

Chapitre II

TABLEAU 21 : REPARTITION DES SOCIETES EXISTANTES A FIN 2012 PAR SECTEUR D'ACTIVITE

WILAYA	SECTEURS D'ACTIVITE						TOTAL WILAYA
	PROD. IND.	PROD. ART.	CCE. GROS	IMPORT-EXPORT	CCE DETAIL	SERVICES	
ADRAR	409	6	329	51	267	419	1 481
CHLEF	856	141	381	201	157	1 486	3 222
LAGHOUAT	455	22	129	88	109	481	1 284
O.E. BOUAGHI	456	24	134	1 163	87	595	2 459
BATNA	770	29	277	805	153	743	2 777
BEJAIA	1 662	81	486	952	518	1 682	5 381
BISKRA	432	3	136	177	125	527	1 400
BECHAR	258	12	104	52	73	356	855
BLIDA	2 017	52	724	1 650	413	1 547	6 403
BOUIRA	674	9	169	177	109	468	1 606
TAMANRASSET	154	0	129	37	64	217	601
TEBESSA	676	8	252	845	98	538	2 417
TLEMCCEN	810	14	245	601	205	802	2 777
TIARET	524	21	246	139	86	446	1 462
TIZI OUZOU	2 273	65	418	479	454	1 677	5 366
ALGER	15 129	547	5 296	15 543	3 577	18 760	58 852
DJELFA	474	4	197	129	86	363	1 253
JIJEL	426	3	120	141	116	395	1 201
SETIF	2 172	7	674	2 902	566	1 505	7 826
SAIDA	252	11	76	20	69	196	624
SKIKDA	667	18	176	225	149	759	2 014
S.B. ABBES	740	12	304	275	105	642	2 078
ANNABA	1 198	43	385	691	380	1 454	4 151
GUELMA	330	10	59	116	65	309	889
CONSTANTINE	1 813	265	859	2 275	464	1 958	7 634
MEDEA	465	1	151	218	88	338	1 261
MOSTAGANEM	485	6	139	221	82	441	1 374
M'SILA	458	8	182	492	77	329	1 546
MASCARA	395	9	98	307	66	386	1 261
OUARGLA	1 282	7	404	232	200	1 913	4 038
ORAN	3 527	47	1 241	3 289	617	4 108	12 829
EL BAYADH	83	1	47	19	23	98	271
ILLIZI	90	0	29	10	23	135	287
B.B. ARRERIDJ	833	6	174	865	97	476	2 251
BOUMERDES	1 774	24	446	761	193	1 355	4 553
EL TARF	346	11	72	154	59	306	948
TINDOUF	77	0	28	4	23	100	232
TISSEMSILT	144	4	44	7	22	127	348
EL OUED	721	1	144	346	111	858	2 181
KHENCHELA	319	29	67	65	41	300	821
SOUK AHRAS	243	8	52	59	62	279	703
TIPAZA	851	5	204	456	147	595	2 258
MILA	588	7	140	338	132	516	1 721
AIN DEFLA	473	7	162	136	128	815	1 721
NAAMA	164	7	33	50	37	137	428
A. TEMOUCHENT	266	0	74	78	51	281	750
GHARDAIA	535	13	191	156	138	573	1 606
RELIZANE	294	5	105	168	46	355	973
TOT/ NATIONAL	50 060	1 613	16 532	37 965	10 958	53 246	170 374
TAUX / TOTAL	29,4%	0,9%	9,7%	22,3%	6,4%	31,3%	100%

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Post-Graduation et de la Recherche-Formation



Doctorat en Sciences

Effectifs inscrits 2013-2014
Soutenances 2013

Etablissement: Université de Bejaia

Domaines	inscrits de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} Année	inscrits au-delà de la 4 ^{ème} année	total des inscrits	soutenances 2013		total des soutenances
				dans les délais réglementaires	hors délais réglementaires	
Sciences de la Matière (Physique, Chimie)	41	12	53			0
Mathématiques informatique	112	60	172	5		5
sciences de l'ingénieur	116	106	222	9	12	21
sciences de la terre et de l'univers			0			0
Sciences juridiques, politique et de l'information			0		1	1
Lettres et Langues	10	27	37			0
Sciences Sociales et Humaines			0			0
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	106	42	148			0
Sciences de la Nature et de la Vie	79	103	182	6		6
Architecture et urbanisme			0			0
Total	464	350	814	20	13	33

Année 2013/2014

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Post-Graduation et de la Recherche-Formation



Magisters

Effectifs inscrits 2013-2014
Soutenances 2013

Etablissement: Université de Bejaia

Domaines	inscrits en 1 ^{ère} Année	inscrits en 2 ^{ème} année	total des inscrits	soutenances 2013		total des soutenances
				dans les délais réglementaires	hors délais réglementaires	
Sciences de la Matière (Physique, Chimie)			0			0
Mathématiques et informatique		63	63		13	13
sciences de l'ingénieur		63	63	8	11	19
sciences de la terre et de l'univers			0			0
Sciences juridiques, politique et de l'information	10	21	31		6	6
Lettres et Langues		5	5	1	3	4
Sciences Sociales et Humaines		16	16			0
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	6	30	36		3	3
Sciences de la Nature et de la Vie	12	50	62	7		7
Architecture et urbanisme			0			0
Total	28	248	276	16	36	52

Année 2013/2014

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Post-Graduation et de la Recherche -Formation

Doctorat (D/ LMD)

Effectifs inscrits 2013-2014
 Soutenances 2013



Etablissement: Université de Bejaia

Domaines	inscrits en 1 ^{ère} Année	inscrits en 2 ^{ème} Année	inscrits en 3 ^{ème} Année	inscrits au-delà de la 3 ^{ème} année	total des inscrits	soutenance 2013		total des soutenances
						dans les délais réglementaires	hors délais réglementaires	
Sciences de la Matière (Physique, Chimie)	18	7	0	0	25			0
Mathématiques et informatique	26	19	23	27	95			0
sciences de l'ingénieur	33	21	25	26	105			0
sciences de la terre et de l'univers					0			0
Sciences juridiques, politique et de l'information	8	10	10	0	28			0
Lettres et Langues	6	26	13	12	57	1		1
Sciences Sociales et Humaines	16	8	12	0	36			0
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	12	8	15	10	45			0
Sciences de la Nature et de la Vie	19	24	26	45	114	4		4
Architecture et urbanisme					0			0
Total	138	123	124	120	505	5	0	5

Année 2013/2014

2- Evolution des diplômés en graduation par catégories entre 2010 et 20

SERVICE DES DIPLOMES

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Système Classique	3826	2260	1209
Licence LMD	4899	4158	6042
Master	1699	2747	3844



Annexe 03

Le questionnaire

*Université Abderrahmane MIRA de Bejaia
Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences
commerciales
Département des sciences commerciales*

Questionnaire de recherche

Thème :

***« Essai d'analyse des déterminants d'attractivité des investissements directs
étrangers en Algérie. Cas de la wilaya de Bejaia »***

Sous la direction de : Dr BOUKHEZER Nacira

Préparé par : M^r BRAHAM Nazim

M^{elle} HELLAL Zohra

Objet du questionnaire

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master II en finance et commerce international (FCI), nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir répondre à ce questionnaire, dont l'objectif est d'arriver à cerner les principaux déterminants d'attractivité des investissements directs étrangers dans la wilaya de Bejaia.

Nous vous assurons que toutes les informations qui nous seront livrées resteront confidentielles et ne seront utilisées à aucun autre but en dehors de ce mémoire.

Merci pour votre collaboration

Partie 1 : Caractéristiques de l'entreprise

1. Nom de votre entreprise :

2. Le pays d'origine ou la nationalité de votre entreprise

Nationalité :

3. Date de mise en service de votre entreprise

Mois	Année

4. Lieu d'implantation à Bejaia

Daïra	Commune

5. Pour votre entreprise, sa création s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de :

- La réorganisation de ses activités existantes
- La diversification et lancement de nouvelles gammes de produits
- L'accompagnement du développement de ses activités existantes

6. Avez-vous d'autres implantations dans le monde

- Oui
- Non

Si Oui, veuillez indiquer le /les pays :

.....

7. Avez-vous d'autres localisations en Algérie

- Oui
- Non

Si oui, veuillez indiquer la/les wilayas concernées :

.....

8. La forme d'IDE que représente votre entreprise

- Nouvelle création (Greenfield)
- Succursale
- Joint-venture
- Partenariat
- Filiale
- Sous-traitance
- Fusion-acquisition
- Cession de licence

9. Domaine d'activité principale de votre entreprise

-Agriculture, sylviculture et pêche		-Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des odeurs et voirie	
-Activité extractive		-Activité de fabrication	
-Construction		-Approvisionnement en électricité, Gaz, vapeur et air climatisé	
-Hôtellerie et restauration		-Commerce de gros et détail	
-Transport et entreposage		-Transport de personnes	
-Activités immobilières		-Information et communication	
-Santé publique et action sociale		-Intermédiaire financier	
-Activité artistique et culturelle		-Finance et assurance	
-Services administratifs et de soutien		-Profession libérale scientifique et technique	

-Autres :

Partie 2 : Les facteurs déterminants du choix du pays d'accueil (Algérie)

1. Facteurs macro-économiques

1.1. Marchés des biens et services

0 : Facteur sans importance / 5 : Facteur très important

	0	1	2	3	4	5
-Présence de sources de matières premières utiles à votre entreprise						
-Densité du tissu industriel existant en Algérie						
-Présence des fournisseurs et des sous-traitants						
-Taille du marché domestique						
-Potentiel de croissance de ce marché domestique						
-Les politiques commerciales mises en place par l'Algérie						
-Appartenance du pays d'accueil à une zone de libre-échange						
-Présence d'une part de clientèle importante						
-Présence d'un des concurrents de votre entreprise sur le territoire algérien						

-Autres :

1.2. Marchés financiers

0 : Facteur sans importance / 5 : Facteur très important	0	1	2	3	4	5
-Disponibilité de financement en capital dans le pays d'accueil						
-Qualité du système bancaire algérien						
-Niveau de risque de change						

- **Autres:**

2. Facteurs institutionnels et culturels

0 : Facteur sans importance / 5 : Facteur très important	0	1	2	3	4	5
-Attitude des autorités gouvernementales vis-à-vis des investisseurs étrangers						
-Niveau de la fiscalité s'exerçant sur les entreprises étrangères						
-Incitations fiscales et aides à l'installation fournies par les autorités gouvernementales						
-Niveau du risque politique (instabilité politique, insécurité...)						

-**Autres :**

3. Qualité des infrastructures

0 : Facteur sans importance / 5 : Facteur très important	0	1	2	3	4	5
-Qualité de la desserte aérienne internationale						
-Qualité d'infrastructures ferroviaires						
-Qualité du réseau routier et/ou autoroutier						
-Qualité des infrastructures portuaires						
-Qualité des infrastructures de télécommunication						

-**Autres :**

4. Marché du travail

0 : Facteur sans importance / 5 : Facteur très important	0	1	2	3	4	5
-Disponibilité d'une main d'œuvre peu ou pas qualifiée sur le marché						
-Existence d'une main d'œuvre qualifiée susceptible d'être embauchée						
-Qualité du système d'enseignement et de formation algérien						
-Souplesse de la législation du travail et de la législation sociale						
-Coût de la main d'œuvre locale						
-Niveau de la syndicalisation de la main d'œuvres locale						

-**Autres :**

Partie 3 : Les facteurs déterminants du choix de la wilaya du (BEJAIA)

1. Quelles sont les raisons ou les motivations qui vous ont poussé à choisir la wilaya de Bejaïa pour votre localisation ?

- Présence d'une ressource naturelle
- Proximité du marché et des fournisseurs
- Proximité d'infrastructure de base
- Economie d'agglomération et d'externalité positive
- Présence d'un tissu d'entreprise
- Présence de la qualité des ressources humaines

- **Autres** :

2. L'approvisionnement de vos matières premières est d'origine :

- Locale à :%
- Nationale à :%
- Etrangère à :%

3. Vos produits sont consommés par :

- Le marché local
- Le marché régional
- Le marché national
- Le marché étranger

4. L'entreprise sous traite-t-elle une partie de son produit :

- Oui
- Non

5. Avec l'administration locale vos rapports sont :

- Excellents
- Moyens
- Médiocres

6. Vos rapports avec les administrations économiques suivantes sont :

Nom de l'administration	Excellents	Moyens	Médiocres
Justice			
Fiscalité			
CNAS			
CNAC			
Chambre de commerce			
Inspection de travail			
Environnement			

7. Votre entreprise est localisée dans :

- Une zone d'activité
- Une zone industrielle

- Centre-ville

8. Avec les entreprises à proximité géographique, avez-vous des rapports :

- De concurrence
- De coopération

9. Parmi les infrastructures de, quelle est la plus déterminante dans la localisation de votre entreprise :

- Aéroport
- Port
- Chemin de fer
- Routes
-

Indiquez la plus utilisée dans votre activité :

10. Lors de recrutement de la main d'œuvre, vous vous intéressez plus à :

- Une main d'œuvre hautement qualifiée
- Une main d'œuvre peu qualifiée
- Une main d'œuvre non qualifiée

11. Votre population active est composée :(avec un pourcentage si possible)

- Une main d'œuvre diplômée
- Une main d'œuvre expérimentée
- Des ouvriers

12. Pour vous la wilaya du Bejaïa est-elle attractive par rapport à d'autres wilayas du pays ?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

.....
.....

13. Pensez-vous à délocaliser votre entreprise dans une autre wilaya ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle sont les raisons de cette volonté de délocalisation ?

.....
.....

14. Donnez une note sur 10 de la capacité d'attraction du territoire algérien et de Bejaïa

Algérie : .../10 Bejaïa : .../10

Merci

Liste des Tableaux et figures

Liste des Tableaux

N°	Titre	pages
01	Le stock des investissements internationaux en 1914	12
02	Répartition du stock d'IDE par pays d'origine	13
03	Sorties des IDE par région dans le monde (1985-2000)	14
04	Répartition régionale des entrées et sorties des IDE (1995-2008)	16
05	Flux d'IDE par région 2010-2012	19
06	Modifications apportées aux régimes nationaux d'investissement(1992-2007)	20
07	Les composantes de l'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants	28
08	Matrice de comparaison de la performance et de potentiel	29
09	Quelques indicateurs d'attractivité territoriale (indicateurs de synthèse)	30
10	L'évolution des IDE en Algérie de 2000 à 2007	51
11	Les IDE entrant en Algérie entre 2007 et 2012	51
12	Evolution des indicateurs économiques en Algérie (2006-2013)	56
13	Répartition de la population de la wilaya de Bejaïa par daïras (au 31/12/2008)	62
14	Population active occupée par les grands secteurs	63
15	Zones industrielles de la wilaya de Bejaia	66
16	Evolution des diplômés en graduation par catégories entre 2010 et 2013	67
17	Présentation des entreprises enquêtées	70
18	Les entreprises enquêtées selon leurs stratégies de création	71
19	Répartition des entreprises de l'échantillon selon le domaine d'activité.	73
20	Représentation des facteurs liés aux marchés des biens et services	74
21	Représentation des facteurs liés aux marchés financiers	75
22	Représentation des facteurs institutionnels	75
23	L'importance du facteur travail.	77
24	Les facteurs attractifs pour les entreprises enquêtéesL'importance des	78
25	Infrastructures de base	80
26	Tableau représentatif des relations et sous-traitances des entreprises	80
27	Choix des entreprises lors de recrutement de la main d'œuvre	81

Liste des figures

N°	Titre	Page
01	Facteurs amont et effets aval des IDE	10
02	Evolution des flux mondiaux d'IDE pour la période 1980-2005	15
03	Entrées des IDE, par trimestre 2007-2009	17
04	Flux d'IDE mondiaux, 2004-2012, et projections, 2013-2015	18
05	Complémentarité entre approches macro, méso et microéconomiques	26
06	Importance relative des différents critères de localisation	33
07	Flux d'IDE entrants en Algérie	50
08	Répartition des entreprises enquêtées dans le monde et en Algérie	71
09	La forme d'IDE des entreprises enquêtées	72
10	Les secteurs représentatifs des domaines d'activité des entreprises.	73
11	Représentation graphique des réponses des entreprises enquêtées sur l'attraction des infrastructures	76
12	Approvisionnement en matières premières.	78
13	Distribution de la production des entreprises enquêtées	79
14	Répartition des entreprises enquêtées selon leur localisation	81
15	La main d'œuvre employée au sein des entreprises enquêtée	82

Liste des cartes

N°	Titre	page
01	Stocks mondiaux d'investissements directs étrangers par grandes régions d'accueil en 2002	15
02	Les grands axes de développement du réseau ferroviaire national	53
03	Découpage administratif et position géographique de la wilaya de Bejaïa	60

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale1

Chapitre 01 : L'évolution des IDE dans le monde4

Section 01 : Approches théoriques sur les IDE4

1. Définition des concepts 4

1.1. Définition des investissements directs étrangers..... 4

1.2. Définition de la firme multinationale (FMN)..... 6

2. Distinction des IDE avec les autres formes d'investissement..... 6

2.1. Les prêts bancaires 6

2.2. Les investissements de portefeuille..... 6

3. Les différentes formes et stratégies des IDE 7

3.1. Les forme des IDE..... 7

3.2. Les stratégies des IDE 8

4. Facteurs et effets des IDE..... 9

Section 02 : Les flux et croissance des IDE dans le monde11

1. Aperçu historique sur les investissements directs étrangers 11

1.1. L'âge d'or des IDE (1800-1914)..... 12

1.2. La période entre les deux guerres..... 13

1.3. La période d'expansion des FMN de 1945 à 1975..... 13

2. L'explosion des IDE à partir des années 80 14

3. Les évolutions récentes des IDE dans le monde 16

4. Les caractéristiques de l'évolution des IDE..... 20

Chapitre 02 : Attractivité des investissements directs étrangers 22

Section 01 : L'attractivité : Concepts et mesures.....22

1. Définition de l'attractivité du territoire	22
2. L'attractivité : Une notion relative	23
3. Les différents niveaux de l'attractivité	24
3.1. L'approche « macro » par les indicateurs globaux.....	24
3.2. L'approche « méso » par les effets d'agglomération	24
3.3. L'approche en termes d'image	25
3.4. L'approche « micro » par les comparaisons de rentabilités selon les sites	25
3.5. L'approche par les processus de décision	25
4. Mesure de l'attractivité.....	26
4.1. Les indicateurs élaborés par des institutions internationales	27
4.2. L'indice de la Banque Mondiale (BM)	29
4.3. Les indicateurs de synthèse globaux	29
<u>Section 02</u> : Les déterminants des investissements directs étrangers	30
1. Les approches théoriques explicatives des déterminants des IDE	30
1.1. L'approche de Dunning (1979)	30
1.2. Le paradigme (ESP) « Environnement, System, Politic »	31
1.3. Le concept d'adaptation institutionnelle à l'IDE	31
2. Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers	32
2.1. Les déterminants d'ordre économique	34
2.1.1. La qualité des infrastructures du pays	34
2.1.2. L'existence d'un système productif local.....	35
2.1.3. L'accès aux ressources naturelles	35
2.1.4. Le coût et la qualité de la main-d'œuvre.....	36
2.1.5. Les facteurs liés au marché	36
2.2. Les déterminants d'ordre institutionnel.....	36
2.2.1. La stabilité politique	36
2.2.2. Le degré d'ouverture commerciale.....	37
2.2.3. Le régime fiscal.....	37
2.2.4. L'environnement et la culture du monde des affaires	37
2.2.5. L'environnement juridique.....	38

Chapitre 03 : Les investissements directs étrangers en Algérie	39
Section 01 : La réglementation des IDE en Algérie	39
1. L'évolution de la réglementation des IDE en Algérie.....	39
1.1. Les investissements étrangers à l'ère de la planification	39
1.1.1. Le code de 1963 (loi n°63-277 du 26/07/1963).....	39
1.1.2. Le code de 1966 (l'ordonnance n°66-284 du 15/09/1966).....	40
1.1.3. La loi n°82-11 du 21/08/1982	41
1.2. L'investissement étranger à la période des réformes	41
1.2.1. Le code de 1993(décret législatif n°93-12 du 5/10/93)	41
1.2.2. L'ordonnance 01/3 du 20 Août 2001 modifié en 2006	41
1.2.3. La loi de finance complémentaire 2009 (ordonnance n°09-01 du 22/07/2009)..	42
1.2.4. Nouvelles mesures incluses dans la loi de Finances 2014	43
2. Les organismes chargés de la promotion des investissements	43
2.1. Le conseil national de l'investissement.....	43
2.2. L'Agence nationale de développement de l'investissement	44
2.3. L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)	45
2.4. Le guichet unique	45
3. Les mesures spécifiques pour promouvoir les IDE.....	46
3.1. Garanties, égalité et protection.....	46
3.2. Les mesures incitatives (les avantages fiscaux)	47
3.3. Le transferts des capitaux	48
3.4. La constitution des sociétés	48
3.5. Le processus de privatisation	49
Section 02 : L'attractivité des IDE en Algérie.....	49
1. L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie.....	49
2. Les déterminants d'attractivité du territoire algérien	52
2.1. La présence d'infrastructures de base	52
2.1.1. Le transport	52
2.1.2. La communication.....	54
2.2. Disponibilité des ressources naturelles et matières premières	54

2.3. La position géographique et la proximité des marchés potentiels	55
2.4. Les banques et le secteur financier.....	55
2.5. Tissu économique important	55
2.6. Un marché potentiel important.....	56
2.7. Ressources humaines et flexibilité du marché du travail	56
2.8. Équilibre macro-économique et un climat favorable aux affaires	56
3. Les limites de l'attractivité de l'Algérie.....	57
3.1. Les lenteurs dans les privatisations	57
3.2. Déficit d'image et de communication	57
3.3. Les difficultés d'accès au foncier industriel.....	57
3.4. Existence d'un important secteur informel	57
3.5. Retards dans les infrastructures.....	57
Chapitre 04 : Les principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaïa	59
Section 01 : Les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaïa	59
1. Présentation de la wilaya de Bejaïa.....	59
1.1. La position géographique	59
1.2. Le climat.....	60
1.3. Les ressources hydrauliques.....	61
1.4. Les ressources agricoles	61
1.5. La population.....	62
2. Les infrastructures de base	63
2.1. Le transport	63
2.1.1. Le réseau routier.....	64
2.1.2. Le réseau ferroviaire	64
2.1.3. Le réseau portuaire	64
2.1.4. Le réseau aéroportuaire	64
2.2. La communication.....	64
2.3. Les infrastructures sociales	65
3. La taille du marché.....	65

4. Le tissu industriel	66
5. Le capital humain	66
5.1. L'enseignement supérieur	66
5.2. La formation professionnelle	67
Section 02 : Présentation et analyse des résultats et des données de l'enquête....	67
1. Présentation de l'enquête du terrain	67
1.1. L'objectif de la recherche.....	67
1.2. Méthodologie de l'enquête du terrain	68
1.3. Le questionnaire	68
1.4. Difficultés rencontrées	69
2. Présentation et analyse des résultats.....	69
2.1. Caractéristique des entreprises enquêtées	70
2.1.1. Présentation de l'échantillon	70
2.1.2. La stratégie de création des entreprises enquêtées	71
2.1.3. L'implantation des investissements étrangers enquêtés dans le monde et en Algérie ...	71
2.1.4. La forme d'IDE représentée	72
2.1.5. Les domaines d'activité des entreprises enquêtées	72
2.2. Les facteurs déterminants du choix de localisation des entreprises en Algérie	73
2.2.1. Les facteurs macro-économiques	74
2.2.2. Les facteurs institutionnels et culturels	75
2.2.3. La qualité des infrastructures	76
2.2.4. Le marché du travail.....	77
2.3. Les facteurs déterminants du choix de la wilaya de Bejaïa.....	78
2.3.1. Les motivations du choix de la localisation des entreprises enquêtées sur la wilaya	78
2.3.2. L'approvisionnement en matière première	78
2.3.3. Destination des produits des entreprises enquêtées.....	79
2.3.4. La proximité des infrastructures.....	80
2.3.5. Relations et sous-traitance.....	80
2.3.6. L'importance du facteur capital humain	81
2.3.7. Les rapports avec les administrations économiques	82

Conclusion générale 83

Bibliographie.....87

Annexes

Liste des tableaux

Liste des figures et cartes

Table des matières

Introduction
Générale

Chapitre I :

*L'évolution des IDE
dans le monde*

Chapitre II :
Attractivité des
investissements directs
étrangers

Chapitre III

Les IDE en Algérie

Chapitre IV :

*Les principaux
éléments déterminants
et leurs impacts sur
l'attractivité des IDE
dans la wilaya de
Bejaïa*

*Conclusion
Générale*

Bibliographie

*Liste des
Tableaux et
figures*

Annexes

*Table des
matières*

Résumé

Aujourd'hui, le thème de l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) relève d'une préoccupation essentielle des pays, et devient un nouvel impératif de la politique économique globale. Les politiques d'attractivité se concentrent sur la promotion des territoires pour intéresser et infléchir les décisions des firmes dans leurs choix d'implantation.

L'Algérie est dotée d'un grand potentiel économique, notamment sa proximité géographique avec l'Europe, ses importantes réserves énergétiques, et son capital humain diversifié. A cela s'ajoutent les réformes introduites par les autorités algériennes en vue d'adapter les textes législatifs et réglementaires régissant l'investissement, jugé comme un facteur explicatif des différences entre pays. Notre recherche s'est concentrée sur l'analyse des principaux éléments déterminants et leurs impacts sur l'attractivité des IDE en Algérie en générale, et à Béjaia en particulier.

Nous nous sommes basés sur une enquête destinée à récolter des données auprès d'un échantillon d'investisseurs étrangers situés sur le territoire de la wilaya Bejaïa, qui nous a permis de relever que l'Algérie dispose d'un réel potentiel d'attractivité en ce qui concerne les deux facteurs macro-économiques et du capital humain, par contre, elle enregistre une faiblesse en termes de facteurs institutionnels et infrastructurels.

Mots clés

Investissements directs étrangers, Déterminants d'attractivité, Attractivité du territoire, Algérie, Réglementation des investissements. Béjaia.

Abstract

Today, the theme of attracting foreign direct investment (FDI) is part of a major concern for countries and becomes a new imperative of global economic policy. Attractiveness policies focus on promoting territories to attract and influence the decisions of firms in their choice of location.

Algeria is endowed with great economic potential, particularly its proximity to Europe, its large energy reserves, and diverse human capital. This is added the reforms introduced by the Algerian authorities, in order to adapt the laws and regulation governing investment, which is considered as a factor explaining difference between countries. Our research is focused on the analysis of key determinants and their impact on the attractiveness of FDI in Algeria, and particularly in Bejaia.

We are based on a field survey to collect data from a sample of foreign investors in the territory of the province of Bejaia which allowed us to note that Algeria has real potential attractiveness in macro-economic and human capital factors, but, it recorded a low endowment for institutional and infrastructural factors.

Keywords

Foreign direct investment determinants of attractiveness, territory attractiveness, Algeria, investment regulations. Béjaia